

SENATE



SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-first Parliament, 2011-12

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

LEGAL AND
CONSTITUTIONAL AFFAIRS

Chair:
The Honourable BOB RUNCIMAN

Thursday, May 3, 2012
Wednesday, May 9, 2012
Thursday, May 10, 2012

Issue No. 18

First and second meetings on:
Bill S-209, An Act to amend the Criminal Code
(prize fights)

APPEARING:
The Honourable Bal Gosal, P.C., M.P.,
Minister of State (Sport)

WITNESSES:
(See back cover)

Première session de la
quarante et unième législature, 2011-2012

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

AFFAIRES JURIDIQUES
ET CONSTITUTIONNELLES

Président :
L'honorable BOB RUNCIMAN

Le jeudi 3 mai 2012
Le mercredi 9 mai 2012
Le jeudi 10 mai 2012

Fascicule n° 18

Première et deuxième réunions concernant :
Le projet de loi S-209 Loi modifiant le Code criminel
(combats concertés)

COMPARAÎT :
L'honorable Bal Gosal, C.P., député,
ministre d'État (Sports)

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON
LEGAL AND CONSTITUTIONAL AFFAIRS

The Honourable Bob Runciman, *Chair*

The Honourable Joan Fraser, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Angus Baker, P.C. Boisvenu Chaput * Cowan (or Tardif) Dagenais	Di Nino Joyal, P.C. * LeBreton, P.C. (or Carignan) Mitchell Unger White
----------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------

* Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Mitchell replaced the Honourable Senator Jaffer (*May 10, 2012*).

The Honourable Senator Dagenais replaced the Honourable Senator Housakos (*May 10, 2012*).

The Honourable Senator Housakos replaced the Honourable Senator Dagenais (*May 9, 2012*).

The Honourable Senator Di Nino replaced the Honourable Senator Wallace (*May 2, 2012*).

The Honourable Senator Fraser replaced the Honourable Senator Dawson (*April 30, 2012*).

The Honourable Senator Wallace replaced the Honourable Senator Rivard (*April 26, 2012*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES
AFFAIRES JURIDIQUES ET CONSTITUTIONNELLES

Président : L'honorable Bob Runciman

Vice-présidente : L'honorable Joan Fraser

et

Les honorables sénateurs :

Angus Baker, C.P. Boisvenu Chaput * Cowan (ou Tardif) Dagenais	Di Nino Joyal, C.P. * LeBreton, C.P. (ou Carignan) Mitchell Unger White
----------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Mitchell a remplacé l'honorable sénateur Jaffer (*le 10 mai 2012*).

L'honorable sénateur Dagenais a remplacé l'honorable sénateur Housakos (*le 10 mai 2012*).

L'honorable sénateur Housakos a remplacé l'honorable sénateur Dagenais (*le 9 mai 2012*).

L'honorable sénateur Di Nino a remplacé l'honorable sénateur Wallace (*le 2 mai 2012*).

L'honorable sénateur Fraser a remplacé l'honorable sénateur Dawson (*le 30 avril 2012*).

L'honorable sénateur Wallace a remplacé l'honorable sénateur Rivard (*le 26 avril 2012*).

ORDER OF REFERENCE

Extract from the *Journals of the Senate*, Thursday, April 26, 2012:

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Runciman, seconded by the Honourable Senator Eaton, for the second reading of Bill S-209, An Act to amend the Criminal Code (prize fights).

After debate,

The question being put on the motion, it was adopted.

The bill was then read the second time.

The Honourable Senator Runciman moved, seconded by the Honourable Senator Poirier, that the bill be referred to the Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs.

The question being put on the motion, it was adopted.

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* du jeudi 26 avril 2012 :

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Runciman, appuyée par l'honorable sénateur Eaton, tendant à la deuxième lecture du projet de loi S-209, Loi modifiant le Code criminel (combats concertés).

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Runciman propose, appuyé par l'honorable sénateur Poirier, que le projet de loi soit renvoyé au Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat

Gary W. O'Brien

Clerk of the Senate

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Thursday, May 3, 2012
(41)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs met at 10:36 a.m. this day, in camera, in room 257, East Block, the chair, the Honourable Bob Runciman presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Angus, Boisvenu, Chaput, Dagenais, Di Nino, Fraser, Jaffer, Joyal, P.C., Runciman, Unger and White (11).

In attendance: Robin MacKay, analyst, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

The chair called the meeting to order.

It was agreed that senators' staff be permitted to remain in the room during today's meeting.

Pursuant to rule 92 (2)(e), the committee considered a draft agenda.

At 11:14 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Wednesday, May 9, 2012
(42)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs met at 4:20 p.m. this day, in room 257, East Block, the deputy chair, the Honourable Joan Fraser presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Angus, Baker, P.C., Boisvenu, Chaput, Di Nino, Fraser, Housakos, Joyal, P.C., Runciman, Unger and White (11).

In attendance: Robin MacKay Analyst, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, April 26, 2011, the committee began its consideration of Bill S-209, An Act to amend the Criminal Code (prize fights).

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le jeudi 3 mai 2012
(41)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles se réunit aujourd'hui à huis clos, à 10 h 36, dans la salle 257 de l'édifice de l'Est, sous la présidence de l'honorable Bob Runciman (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Angus, Boisvenu, Chaput, Dagenais, Di Nino, Fraser, Jaffer, Joyal, C.P., Runciman, Unger et White (11).

Également présent : Robin MacKay, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Le président déclare la séance ouverte.

Il est convenu d'autoriser le personnel des sénateurs à rester dans la salle pendant la réunion.

Conformément à l'alinéa 92(2)e) du *Règlement du Sénat*, le comité examine un programme provisoire de ses travaux.

À 11 h 14, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le mercredi 9 mai 2012
(42)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles se réunit aujourd'hui, à 16 h 20, dans la salle 257 de l'édifice de l'Est, sous la présidence de l'honorable Joan Fraser (*vice-présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Angus, Baker, C.P., Boisvenu, Chaput, Di Nino, Fraser, Housakos, Joyal, C.P., Runciman, Unger et White (11).

Également présent : Robin MacKay, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat, le jeudi 26 avril 2011, le comité commence l'examen du projet de loi S-209, Loi modifiant le Code criminel (combats concertés).

APPEARING:

The Honourable Bal Gosal, P.C., M.P., Minister of State (Sport)

*WITNESSES:**Canadian Heritage:*

Nada Semaan, Associate Deputy Minister;
Dan Smith, Director, Policy and Planning, Sports Canada.

Edmonton Combative Sports Commission:

Patrick Reid, Executive Director.

As individuals:

Dr. Teresa DeFreitas, sports medicine consultant;
Ken Hayashi.

The deputy chair made an opening statement.

The minister made a statement and, together with Ms. Semaan and Mr. Smith, answered questions.

At 5:01 p.m., the committee suspended.

At 5:08 p.m., the committee resumed.

Mr. Hayashi, Mr. Reid and Dr. DeFreitas each made a statement and answered questions.

At 6:21 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Thursday, May 10, 2012
(43)

[English]

The Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs met at 10:35 a.m. this day, in room 257, East Block, the deputy chair, the Honourable Joan Fraser presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Angus, Baker, P.C., Boisvenu, Chaput, Dagenais, Di Nino, Fraser, Joyal, P.C., Mitchell, Runciman, Unger and White (12).

In attendance: Robin MacKay, Analyst, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, April 26, 2012, the committee continued its consideration of Bill S-209, An Act to amend the Criminal Code (prize fights).

COMPARAÎT :

L'honorable Bal Gosal, C.P., député, ministre d'État (Sport).

*TÉMOINS :**Patrimoine canadien :*

Nada Semaan, sous-ministre déléguée;
Dan Smith, directeur de la Politique et planification, Sport Canada.

Edmonton Combative Sports Commission :

Patrick Reid, directeur général.

À titre personnel :

Dre Teresa DeFreitas, médecin-conseil en médecine du sport;
Ken Hayashi.

La vice-présidente ouvre la séance.

Le ministre fait une déclaration, puis, avec Mme Semaan et M. Smith, il répond aux questions.

À 17 h 1, le comité suspend ses travaux.

À 17 h 8, le comité reprend ses travaux.

MM. Hayashi et Reid et la Dre DeFreitas font chacun une déclaration, puis ils répondent aux questions.

À 18 h 21, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le jeudi 10 mai 2012
(43)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles se réunit aujourd'hui à 10 h 35, dans la salle 257 de l'édifice de l'Est, sous la présidence de l'honorable Joan Fraser (*vice-présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Angus, Baker, C.P., Boisvenu, Chaput, Dagenais, Di Nino, Fraser, Joyal, C.P., Mitchell, Runciman, Unger et White (12).

Également présent : Robin MacKay, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat, le jeudi 26 avril 2011, le comité poursuit son examen du projet de loi S-209, Loi modifiant le Code criminel (combats concertés).

*WITNESSES:**Ultimate Fighting Championship:*

Tom Wright, Director of Canadian Operations;
Rory MacDonald, UFC Welterweight Fighter.

Alchemist Management:

Lex McMahan, Agent.

Rockdoc Consulting Inc.:

Dr. Samuel Gutman, President and Chief Medical Officer.

As an individual:

Ryan Leef, M.P., Yukon.

The deputy chair made an opening statement.

Mr. Wright made a statement and, together with Mr. MacDonald, answered questions.

At 11:31 a.m., the committee suspended.

At 11:39 a.m., the committee resumed.

Dr. Gutman made a statement and answered questions.

At 12:16 p.m., the committee suspended.

At 12:34 a.m., the committee resumed.

Mr. Leef made a statement and answered questions.

At 1:20 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

*ATTEST:**TÉMOINS :**Ultimate Fighting Championship :*

Tom Wright, directeur des opérations au Canada;
Rory MacDonald, lutteur, poids mi-moyen, UFC.

Alchemist Management :

Lex McMahan, agent.

Rockdoc Consulting Inc. :

Dr Samuel Gutman, président et médecin hygiéniste en chef.

À titre personnel :

Ryan Leef, député, Yukon.

La vice-présidente ouvre la séance.

M. Wright fait une déclaration, puis, avec M. MacDonald, il répond aux questions.

À 11 h 31, la séance est suspendue.

À 11 h 39, la séance reprend.

Le Dr Gutman fait une déclaration, puis répond aux questions.

À 12 h 16, la séance est suspendue.

À 12 h 34, la séance reprend.

M. Leef fait une déclaration, puis répond aux questions.

À 13 h 20, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Shaila Anwar

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Wednesday, May 9, 2012

The Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs, to which was referred Bill S-209, An Act to amend the Criminal Code (prize fights), met this day at 4:20 p.m. to give consideration to the bill.

Senator Joan Fraser (*Deputy Chair*) in the chair.

[*English*]

The Deputy Chair: Welcome to this meeting of the Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs. We are today beginning our study of Bill S-209, An Act to amend the Criminal Code (prize fights).

As honourable senators know, this bill's sponsor is Senator Runciman, who is also the chair of this committee. However, because he is the sponsor of the bill, he has asked me to chair the meetings on it on his behalf.

Senator Baker: Hear, hear.

The Deputy Chair: I am obviously pleased and honoured to do so.

We are delighted to have with us as our first witness on this bill the Honourable Bal Gosal, Minister of State (Sport), who is accompanied by officials from Canadian Heritage: Nada Semaan, Associate Deputy Minister; and Dan Smith, Director of Policy and Planning, Sports Canada.

Minister, I believe you have an opening statement.

Hon. Bal Gosal, Minister of State (Sport): Yes, I do, and thank you, madam chair.

The only thing is, if the bells start ringing, I have to go for a vote. We are going through that at the house right now, so if the duty calls that way, both of my staff here will answer any questions you have.

Again, thank you for this invitation. Accompanying me today are Nada Semaan, Associate Deputy Minister of Canadian Heritage, and Dan Smith, Director of Policy and Planning, Sports Canada.

I am pleased to appear before you today concerning this committee's review of Bill S-209, An Act to amend the Criminal Code (prize fights).

I thank all the committee members for their time in considering this matter, and I am happy to speak to you today in support of Senator Runciman's initiative to update the Criminal Code.

As Minister of State for Sport, I can comment on the reasonableness and even the necessity of revising section 83 of the code.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mercredi 9 mai 2012

Le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles, auquel a été renvoyé le projet de loi S-209, Loi modifiant le Code criminel (combats concertés), se réunit aujourd'hui, à 16 h 20, pour étudier le projet de loi.

Le sénateur Joan Fraser (*vice-présidente*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

La vice-présidente : Bienvenue à cette séance du Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles. Nous commençons aujourd'hui notre étude du projet de loi S-209, Loi modifiant le Code criminel (combats concertés).

Comme vous le savez, le parrain de ce projet de loi est le sénateur Runciman, qui est aussi le président du comité. Toutefois, comme il est le parrain du projet de loi, il m'a demandé de présider en son nom les séances portant sur cette mesure.

Le sénateur Baker : Bravo!

La vice-présidente : Bien entendu, c'est pour moi un plaisir et un honneur.

Nous sommes ravis de recevoir, comme premier témoin, au sujet de ce projet de loi, l'honorable Bal Gosal, ministre d'État aux Sports, qui est accompagné de fonctionnaires de Patrimoine Canadien : Nada Semaan, sous-ministre déléguée et Dan Smith, directeur, Politique et planification, Sport Canada.

Monsieur le ministre, je crois que vous désirez faire une déclaration préliminaire.

L'honorable Bal Gosal, ministre d'État (Sports) : Oui, et je vous remercie, madame la présidente.

Je dois seulement vous prévenir que si la sonnerie commence à retentir, je vais devoir aller voter. La Chambre se prépare à voter et si je dois y aller, les deux membres de mon personnel qui sont ici répondront à vos questions.

Encore une fois, je vous remercie de votre invitation. Aujourd'hui, je suis accompagné de Mme Nada Semaan, sous-ministre déléguée, de Patrimoine canadien, et M. Dan Smith, directeur, Politique et planification, de Sport Canada.

Je suis heureux de m'adresser à vous aujourd'hui en ce qui concerne l'étude par ce comité du projet de loi S-209 : Loi modifiant le Code criminel (combats concertés).

Je désire remercier les membres du comité pour le temps qu'ils ont consacré à l'étude de ce dossier. Je suis heureux de vous parler aujourd'hui et de signifier mon appui à l'initiative du sénateur Runciman pour une mise à jour du Code criminel.

À titre de ministre d'État aux Sports, je veux commenter le caractère raisonnable et même la nécessité d'examiner l'article 83 du code.

Canada, as we all know, is a leading sport nation. As participants and as spectators, Canadians are motivated by sport. It is part of our national identity. Our international success in sport contributes to our national pride. One has only to think about our love for hockey and the pride and enthusiasm of Canadians from coast to coast to coast as we hosted the world at the Vancouver 2010 games and celebrated our athletes' outstanding performances. Our athletes serve as role models and help motivate us to be active and to strive for excellence in our daily lives, and our children stay fit and healthy and learn important life lessons through sport.

Sport brings communities and nations together through local, provincial and national sports competitions, and such international events as the 2010 Olympic and Paralympic Games and the upcoming pan and para-pan American games that will be hosted in Toronto in 2015.

Sport has evolved and grown in importance in today's society, and the government policies, regulations and legislation must evolve along with it.

Section 83 of the Criminal Code has not been amended since 1934. Combative sport, since that time, has nevertheless changed dramatically. Many new combative sports have emerged and increased in popularity.

Wrestling and judo have long been part of the Olympic Games. Other combative sports, such as tae kwon do, have more recently been added to the Olympic and pan American programs, while judo has just been added to the Paralympic and para-pan American games.

Canadian athletes participated in amateur combative sport at the pan and para-pan American games in Guadalajara last year and will again compete at the upcoming Olympic and Paralympic Games in London, England.

A number of national sport organizations representing combative sports that are regulated by international federations have historically been funded by Sport Canada, including Boxing Canada, the amateur wrestling association, Judo Canada, WTF Taekwondo Federation, and Karate Canada.

Four of these five organizations represent Olympic sports, and para-judo is a sanctioned Paralympic sport. Together, they represented more than 98,000 members last year. Yet, as the legislation stands, a number of amateur combative sports, even though they are sanctioned by the International Olympic Committee, for example, judo and tae kwon do, could be considered illegal in Canada.

Comme chacun sait, le Canada est une grande nation sportive. Qu'ils soient participants ou spectateurs, les Canadiens sont motivés par le sport. Le sport fait partie de notre identité nationale. Nos succès à l'échelle internationale dans ce domaine nous remplissent de fierté. Pensons à notre amour du hockey, ou encore à la fierté et à l'enthousiasme des Canadiens d'un bout à l'autre du pays lorsque nous avons accueilli des représentants du monde entier aux Jeux de Vancouver, en 2010, et célébré les performances exceptionnelles de nos athlètes. Nos athlètes sont des modèles à suivre; ils nous encouragent à être plus actifs et à rechercher l'excellence dans notre vie quotidienne. Par le sport, nos enfants se maintiennent en forme et en santé et apprennent des leçons de vie importantes.

Le sport réunit les communautés et les pays. Que ce soit à l'occasion de compétitions sportives régionales, provinciales et nationales, ou encore, dans le cadre de grandes rencontres sportives internationales comme les Jeux olympiques et paralympiques de 2010 et les prochains Jeux panaméricains et parapanaméricains qui auront lieu, à Toronto, en 2015.

Le sport a beaucoup évolué et occupe maintenant une grande place dans la société. C'est pourquoi les politiques gouvernementales, les règlements et les lois doivent aussi évoluer.

L'article 83 du Code criminel n'a pas été modifié depuis 1934. Le sport de combat a, pour sa part, beaucoup changé. En effet, de nouveaux sports de combat, de plus en plus populaires, ont vu le jour.

La lutte et le judo font partie depuis longtemps des sports olympiques. Plus récemment, d'autres sports de combat, comme le taekwondo, ont été ajoutés aux programmes des Jeux olympiques et des Jeux panaméricains, tandis que le judo a été ajouté aux Jeux paralympiques.

Des athlètes canadiens ont participé à des sports de combat amateur aux Jeux panaméricains et parapanaméricains, à Guadalajara, l'an dernier. Ils prendront part, à nouveau, à des compétitions dans le cadre des prochains Jeux olympiques et paralympiques de Londres.

Sport Canada soutient depuis longtemps des organismes sportifs nationaux qui représentent des sports de combat réglementés par des fédérations internationales, notamment Boxe Canada, l'Association canadienne de lutte amateur, Judo Canada, l'Association canadienne de taekwondo et Karaté Canada.

Quatre de ces cinq organismes représentent des sports olympiques, alors que le parajudo est accepté comme sport paralympique. Ensemble, ces organismes comptaient plus de 98 000 membres l'an dernier. Pourtant, en vertu de la législation actuelle, un certain nombre de sports de combat amateur, même s'ils sont sanctionnés par le Comité olympique international, comme le judo et le taekwondo, pourraient être jugés illégaux au Canada.

In addition, mixed martial arts are growing in popularity, and organizations, including the Ultimate Fighting Championship, UFC, have already achieved popular acceptance in Canada and around the world.

In fact, Canadians account for a sizable portion of the worldwide commercial closed circuit television purchases of UFC events, and the current welterweight champion of the sport, Georges St-Pierre, is a Canadian with a strong domestic and international fan base.

While many Canadians compete in these combative sports today, they could be deemed to be illegal in Canada under existing Criminal Code provisions.

I do not believe that popular sports that are played under an accepted set of international rules should be deemed to be explicitly illegal in Canada by the mere fact that they are combative sports. The legislation was last updated in 1934, and it is clear that this legislation is no longer adequate.

The proposed amendments would expand the list of permitted exceptions to the prize fighting offence so that amateur combative contests of the Olympic program, such as judo and tae kwon do, would be allowed.

The other Criminal Code amendments under consideration by this committee would provide clear direction in enabling a province to decide whether to expand the list of designated sports permitted to take place within their own jurisdiction and to authorize specific contests.

In the current reality, the provinces of Ontario and Quebec have already taken steps to create a workaround position on the UFC by classifying these competitions as boxing events. Other Canadian provinces, such as Alberta, are considering following suit, while others have continued to express trepidation on the matter in the absence of revisions to the Criminal Code.

The proposed amendments acknowledge the current reality and widespread practice and popularity of combative sports, including mixed martial arts, and provide the necessary legal framework for the provinces and territories to regulate amateur sports that would benefit everyone.

In summary, the greater clarity and legal certainty that will result from this legislative amendment has long had the broad support of Canada's provinces and territories.

Ministers responsible for sport and ministers responsible for justice have engaged in discussions on this matter since 1999, and it can be expected that the provinces will remain supportive of these amendments. The amendments first identified in Bill C-31, which was supported by all parties in the previous Parliament, responded specifically to requests from provincial and territorial ministers. Now these amendments would allow for emerging

De plus, les arts martiaux mixtes deviennent de plus en plus populaires. Des organismes, comme l'Ultimate Fighting Championship (UFC), sont généralement acceptés au Canada et dans le monde entier.

En fait, les Canadiens forment une large part des acheteurs de chaînes privées étrangères en circuit fermé qui veulent regarder à la télévision les compétitions de l'UFC. Le champion actuel de poids mi-moyen, Georges St-Pierre, est un Canadien dont les partisans se trouvent autant au Canada qu'à l'étranger.

Par conséquent, bien que de nombreux Canadiens participent aux sports de combat à l'heure actuelle, ceux-ci pourraient être jugés illégaux au Canada en vertu des dispositions de l'actuel Code criminel.

Selon moi, les sports populaires qui se pratiquent dans le respect d'un ensemble de règles internationales ne devraient pas être jugés illégaux au Canada pour la simple raison qu'il s'agit de sports de combat. La législation n'a pas été mise à jour depuis 1934 et il est évident qu'elle ne reflète plus la réalité.

Les modifications proposées pourraient allonger la liste d'exceptions aux infractions de combats concertés. Ce qui permettrait la tenue de compétitions de combat amateur qui font partie du programme olympique, comme le judo et le taekwondo.

Les autres modifications au Code criminel que ce comité étudie fourniraient aux provinces une orientation claire sur leur décision d'allonger ou non la liste des sports désignés pouvant se pratiquer sur leur territoire, et d'autoriser la tenue de compétitions particulières.

À l'heure actuelle, l'Ontario et le Québec ont déjà pris des mesures pour trouver une solution de rechange au sujet de l'UFC en classant ces compétitions comme des matchs de boxe. D'autres provinces canadiennes, telles que l'Alberta, pensent à emboîter le pas, tandis que d'autres s'inquiètent de l'absence de modifications au Code criminel.

Les modifications proposées tiennent compte de la réalité actuelle, de la pratique générale et de la popularité des sports de combat, y compris les arts martiaux mixtes. De plus, elles fournissent le cadre législatif nécessaire pour que les provinces et les territoires puissent réglementer le sport amateur, ce qui serait un avantage pour tout le monde.

Bref, les provinces et les territoires approuvent depuis longtemps ces modifications législatives qui fourniront plus de précisions et de certitude sur le plan juridique.

Les ministres responsables des sports et de la justice étudient ces questions depuis 1999 et il est à prévoir que les provinces approuveront les modifications. Les modifications d'abord déterminées dans le projet de loi C-31, et qui ont été appuyées par tous les partis dans un Parlement précédent, répondaient spécifiquement aux demandes des ministres provinciaux et territoriaux. Les modifications maintenant à l'étude permettraient

sports to be accepted and authorized in the future. They would also enable provincial governments and regulating sports bodies to effectively address safety issues in these sports.

However, with respect to the amendments proposed in subsection 2(a) regarding the Olympic program, I would be remiss if I did not also suggest that this committee look at adding the International Paralympic Committee to the proposed amendment, as their sanctioned sport list also includes combative sports.

Paralympic judo, for example, is already practised at the Paralympic Games by athletes from more than 30 countries and has been on the Paralympic program since the 1988 games.

Other combative Paralympic sports, such as karate and taekwon do, may also be included in future games, and the inclusion of these references to the proposed amendment would reinforce our commitment to supporting Canada's Paralympians on an equal footing with our Olympians.

In closing, as Minister of State for Sport, I support the aims of Bill S-209, and I encourage members of the Senate and my colleagues in the House to do so as well.

I would be pleased to answer any questions you have.

The Deputy Chair: Thank you very much, minister, and of course we do have questions.

Mr. Gosal: Sorry, I would like five minutes.

Senator Angus: Five questions at a minute each?

The Deputy Chair: You are leaving now, or you have five minutes?

Senator Angus: No, he has five minutes.

The Deputy Chair: One minute question and answer. Senator Runciman?

Senator Runciman: Thank you, minister, for being here. It is a significant endorsement of the legislation. You commented on it being a recognition of reality, and it is the fastest-growing sport in North America. As a sponsor of the bill, I am certainly very receptive to the suggested amendment that you have put forward here today.

I am just wondering about the delegation of authority for regulation. We have four provinces that have athletic commissions. I heard something on the news — I think yesterday or today — with respect to British Columbia moving in that direction as well. Is there a role for your ministry to encourage the development of these kinds of commissions across Canada? I know that there have been some established in the Maritimes, but then they folded for whatever reasons. Is there a role for your ministry with respect to ensuring that we have a standardization of rules across the country?

la pratique de nouveaux sports. Les gouvernements provinciaux et les organismes de réglementation des sports pourraient gérer de manière efficace les enjeux liés à la sécurité de ces sports.

Cependant, eu égard aux modifications proposées à l'alinéa 2a) sur le programme olympique, j'aimerais proposer à ce comité d'ajouter le Comité paralympique international à la modification proposée, étant donné que ses listes de sports sanctionnés comprennent également les sports de combat.

Le judo paralympique, par exemple, est déjà pratiqué aux Jeux paralympiques par des athlètes de plus de 30 pays et il fait partie du programme paralympique depuis les Jeux de Séoul en 1988.

D'autres sports paralympiques de combat, tels que le karaté et le taekwondo, feront peut-être partie de prochains jeux. L'ajout de cette référence à la modification proposée renforcerait notre engagement à mettre les paralympiens canadiens sur un pied d'égalité avec nos olympiens.

En terminant, à titre de ministre d'État aux Sports, j'appuie les objectifs du projet de loi S-209 et je vous encourage, mesdames et messieurs, ainsi que mes collègues de la Chambre des communes, à en faire autant.

Je suis maintenant prêt à répondre à vos questions.

La vice-présidente : Merci beaucoup, monsieur le ministre, et bien entendu, nous avons des questions à vous poser.

M. Gosal : Désolé, je voudrais limiter cela à cinq minutes.

Le sénateur Angus : Cinq questions à une minute chacune?

La vice-présidente : Vous partez maintenant ou vous disposez de cinq minutes?

Le sénateur Angus : Non, il dispose de cinq minutes.

La vice-présidente : Une minute pour la question et la réponse. Sénateur Runciman?

Le sénateur Runciman : Merci, monsieur le ministre, pour votre présence ici. C'est un appui important au projet de loi. Vous dites que cette mesure reconnaît une réalité, à savoir que c'est le sport qui connaît l'expansion la plus rapide en Amérique du Nord. En tant que parrain du projet de loi, je suis certainement très réceptif à la proposition d'amendement que vous avez faite ici aujourd'hui.

Je m'interroge seulement au sujet de la délégation du pouvoir de réglementation. Nous avons quatre provinces qui ont des commissions d'athlétisme. J'ai entendu dire aux nouvelles — hier ou aujourd'hui, je crois — que la Colombie-Britannique s'oriente également dans cette voie. Votre ministère a-t-il un rôle à jouer pour favoriser la création de ce genre de commissions un peu partout au Canada? Je sais que des commissions ont été établies dans les Maritimes, mais elles ont ensuite été démantelées pour diverses raisons. Votre ministère peut-il jouer un rôle pour assurer la normalisation des règles à l'échelle du pays?

Mr. Gosal: Provinces set up their own commissions. We definitely would encourage them. It is up to the provinces to set up all the commissions they have. Ontario and Quebec have done that. A lot of these sports are growing in popularity. I think they are looking at them. It is under their jurisdiction, so it is up to all of the provinces to do that.

The Deputy Chair: Thank you, Senator Runciman. Sorry about that.

Senator Joyal?

Senator Joyal: Thank you, Madam Chair.

Welcome, Mr. Minister. It is the first time you have appeared here. We are happy to welcome you.

As you know, the Canadian Medical Association is opposed to mixed martial arts. What is your answer to the Canadian Medical Association to rebut their position or to convince us that they are wrong in opposing the mixed martial arts protection that the bill seeks to recognize?

Mr. Gosal: The Canadian Medical Association is indeed opposed to it, but then there are a lot of medical doctors and a lot of studies. There are both sides. For any sport, there are both sides. When we look at studies done on mixed martial arts, the injuries that are occurring are very comparable with those in all of the sports. The way that the rules are, there are fewer knockdowns in mixed martial arts than in boxing. The rules have been set up by different athletic commissions for mixed martial arts. The rules are very strict, and they are enforced by referees. There are medical professionals at the sites, so they are on both sides of this issue.

Senator Joyal: Are there more casualties in that form of sport than in other sports of similar nature, like boxing or wrestling?

Mr. Gosal: In 2006, the Johns Hopkins University study compared the incidence of injury in professional mixed martial arts and other combative sports, and they found that it is very consistent with other sports. It is at the same level. I just said that the knockdown rate is a lot less than what it is in boxing.

The Deputy Chair: I will sneak in a supplementary here, if I may, Senator Joyal.

The idea of this bill goes back several years, and I think the initial federal-provincial consultations go back several years as well. I notice that you said that the provinces could be expected to continue to support it. What has changed in recent years, minister, is surely that there has been more and more research and more and more public discussion about the long-term effects of concussion.

M. Gosal : Les provinces établissent leurs propres commissions. Nous les invitons certainement à le faire. C'est à elles qu'il revient d'établir leurs diverses commissions. L'Ontario et le Québec l'ont fait. Un grand nombre de ces sports gagnent en popularité. Je pense que les provinces s'y intéressent. Comme cela entre dans leur champ de compétence, c'est à elles de faire le nécessaire.

La vice-présidente : Merci, sénateur Runciman. Désolée.

Sénateur Joyal?

Le sénateur Joyal : Merci, madame la présidente.

Bienvenue, monsieur le ministre. C'est la première fois que vous comparez ici. Nous sommes contents de vous accueillir.

Comme vous le savez, l'Association médicale canadienne s'oppose aux arts martiaux mixtes. Que lui répondez-vous pour réfuter sa position ou pour nous convaincre qu'elle a tort de s'opposer aux arts martiaux mixtes que le projet de loi vise à reconnaître?

M. Gosal : L'Association médicale canadienne s'y oppose effectivement, mais il y a de nombreux médecins et de nombreuses études. Les uns sont pour, les autres sont contre. Pour tout sport, il y a du pour et du contre. D'après des études portant sur les arts martiaux mixtes, les blessures qu'ils provoquent sont très comparables à celles qui sont associées à tous les sports. En raison des règles à suivre, les participants aux arts martiaux mixtes sont moins souvent envoyés au tapis que dans le cas de la boxe. Les règles régissant les arts martiaux mixtes ont été établies par différentes commissions d'athlétisme. Elles sont très rigoureuses et appliquées par des arbitres. Il y a des professionnels de la santé sur place et les avis sont donc partagés sur cette question.

Le sénateur Joyal : Y a-t-il plus de blessures dans cette forme de sport que dans les autres sports similaires comme la boxe ou la lutte?

M. Gosal : En 2006, une étude de l'Université Johns Hopkins a comparé l'incidence des blessures dans les arts martiaux mixtes professionnels et les autres sports de combat et a conclu que le taux de blessures était à peu près le même que dans les autres sports. C'est au même niveau. Comme je viens de le dire, les participants sont beaucoup moins souvent envoyés au tapis que dans le cas de la boxe.

La vice-présidente : Je vais glisser une question supplémentaire, si vous le permettez, sénateur Joyal.

L'idée de ce projet de loi remonte à plusieurs années et je pense que les consultations fédérales-provinciales initiales datent également de plusieurs années. Vous avez dit qu'on pouvait s'attendre à ce que les provinces continuent d'appuyer cette mesure. Ce qui a changé récemment, monsieur le ministre, c'est qu'il y a eu de plus en plus de recherches et de discussions publiques sur les effets à long terme des commotions.

Mixed martial arts has frequently been compared, in terms of injuries, to hockey and football. As it happens, hockey and football are the two sports where we hear most about concussion, which can have terrible effects later in life. Have you done any work on this? Have you amassed any studies? Are you preparing to follow the implications of this new bill in that context?

Mr. Gosal: Especially lately, there is a lot of discussion about concussions and head injuries. As the Government of Canada, we are committed to having a safe environment for all sports, not just mixed martial arts. For every sport, we want to have a safe environment where kids can go out and play. That is why the Government of Canada committed \$5 million over two years to the Active and Safe Initiative, where different organizations are doing studies on preventing head injuries and concussions.

Hockey Canada and a few of the organizations are already doing the study. They are creating tools. They can download things on their phones as well so that a lot of parents and coaches know when to go back to playing after a concussion or head injury. We are already working on the prevention of these injuries.

The Deputy Chair: This would just be folded into that work?

Mr. Gosal: Yes, that is what it is. The idea is to prevent these injuries and be more proactive and have parents and coaches know about these injuries.

The Deputy Chair: Okay. Are you being told you have to run away?

Mr. Gosal: One minute.

The Deputy Chair: One minute? Okay, I will give that minute back to Senator Runciman on whom I was very tough.

Senator Runciman: Well, I was going to go on to the CMA one as well. There is evidence — and we will hear from witnesses later — that indicates that the occurrence of serious injuries is much lower than in some of the other contact sports. We have certainly seen a rash of that in hockey in the last couple years.

I do not have anything else. I just want to again thank the minister for his support. We will certainly give serious consideration to the amendment that he has suggested here today.

The Deputy Chair: You are getting off lightly, minister. This is rare.

Mr. Gosal: Only this time.

The Deputy Chair: Tell your colleagues that you have a charmed life. They do not usually get off so lightly.

Senator Angus: He may be back later.

Les arts martiaux mixtes ont souvent été comparés, sur le plan des blessures, au hockey et au football. Il se trouve que le hockey et le football sont les deux sports pour lesquels nous entendons le plus parler de commotions qui peuvent avoir de terribles conséquences plus tard dans la vie. Avez-vous fait des recherches à ce sujet? Avez-vous réuni des études? Êtes-vous prêt à suivre les conséquences de ce nouveau projet de loi dans ce contexte?

M. Gosal : On a beaucoup parlé des commotions et des blessures à la tête, surtout dernièrement. Le gouvernement du Canada est déterminé à assurer la sécurité dans tous les sports, pas seulement les arts martiaux mixtes. Nous voulons que chaque sport se déroule dans un environnement sûr pour nos jeunes. Voilà pourquoi le gouvernement du Canada consacre 5 millions de dollars sur deux ans à l'initiative Actif et en sécurité, dans le cadre de laquelle divers organismes réalisent des études sur la prévention des blessures à la tête et des commotions.

Hockey Canada et quelques organismes participent déjà à cette étude. Ils créent des outils. On peut également télécharger de l'information sur son téléphone, ce qui permet à de nombreux parents et entraîneurs de savoir quand il est possible de recommencer à jouer après une commotion ou une blessure à la tête. Nous travaillons déjà à la prévention de ces blessures.

La vice-présidente : Cela va être simplement intégré dans cette initiative?

M. Gosal : Oui. Le but est de prévenir les blessures, d'être plus proactifs et d'informer les parents et les entraîneurs au sujet de ces blessures.

La vice-présidente : Très bien. On vous dit que vous devez partir?

M. Gosal : Une minute.

La vice-présidente : Une minute? Très bien, je vais redonner cette minute au sénateur Runciman avec qui j'ai été très dure.

Le sénateur Runciman : J'allais également parler de l'AMC. Selon certaines données — et nous entendrons des témoins plus tard — l'incidence des blessures graves est beaucoup plus faible que dans certains autres sports de contact. Nous avons certainement assisté à une série de blessures, au hockey, au cours des deux dernières années.

Je n'ai rien d'autre à ajouter. Je tiens seulement à remercier le ministre de son appui. Nous allons certainement examiner sérieusement l'amendement qu'il a suggéré ici, aujourd'hui.

La vice-présidente : Vous vous en tirez facilement, monsieur le ministre. C'est rare. Vous vous en sortez bien, monsieur le ministre.

M. Gosal : Seulement cette fois. C'est exceptionnel.

La vice-présidente : Dites à vos collègues que vous êtes privilégié. Ils ne s'en tirent généralement pas aussi facilement.

Le sénateur Angus : Il reviendra peut-être plus tard.

Mr. Gosal: Sure. I have no problem coming back any time. I know that all of you love sports. We all love sports, and we want great sports teams in our country. The Olympics are coming up. We will be supporting our athletes going to the Olympics.

The Deputy Chair: Thank you very much indeed, minister. The officials will remain with us, colleagues, if you have questions for them.

To repeat, we have with us Ms. Nada Semaan, Associate Deputy Minister at Canadian Heritage, and Mr. Dan Smith, Director of Policy and Planning at Sports Canada.

Did either of you want to make an opening statement?

Nada Semaan, Associate Deputy Minister, Canadian Heritage: No, I believe the minister made opening statements. We can take any questions. If you would like us to concentrate on anything, though, we are happy to move into whichever area you would like us to.

The Deputy Chair: Let me just ask one question pursuant to the minister's remark that the provinces could be expected to support this. Has there been any recent consultation with the provinces and territories about this? We have received word from the government of Yukon, for example, that they are in support, but have there been any discussions to confirm that what was their position is still their position?

Ms. Semaan: The amendments that are proposed in the bill, other than the mixed martial arts, were what were approved by ministers, both of sport and justice, when they first discussed it in 1999 and that were re-approved again in 2004-05. We know that they would support that element of it because they had requested it. On the mixed martial arts, we are not too concerned because, the way it is currently worded, provinces would have the flexibility to choose which mixed martial arts events they would sanction. The power is still within the provincial jurisdiction of what they sanction and what they do not. Based on that, we do believe that they would be supportive of it.

[Translation]

Senator Boisvenu: My questions are more out of curiosity. I did karate for 20 years; I had a karate school, where I trained some black belts. I did not know that karate was an extreme sport and that I may have been committing an offence.

Has this been an issue for a long time? I am talking about the fact that using feet and hands in a sport, except boxing, is illegal.

Ms. Semaan: That is really what the act currently says. Amateur and professional boxing — which are approved by the provinces — are the two exceptions to the act. A number of provinces have classified karate and other combat sports as a form of boxing. In my opinion, legislation is being consolidated,

M. Gosal : Certainement. Je n'ai aucune objection à revenir quand vous voudrez. Je sais que chacun de vous aime les sports. Nous aimons tous le sport et nous voulons avoir de bonnes équipes sportives dans notre pays. Les Jeux olympiques auront lieu bientôt. Nous allons soutenir nos athlètes qui vont y participer.

La vice-présidente : Merci infiniment, monsieur le ministre. Les fonctionnaires vont rester avec nous, chers collègues, si vous avez des questions à leur poser.

Je répète que ces personnes sont Mme Nada Semaan, sous-ministre déléguée, de Patrimoine canadien et M. Dan Smith, directeur de la Politique et planification, de Sport Canada.

L'un de vous deux désire-t-il faire une déclaration préliminaire?

Nada Semaan, sous-ministre déléguée, Patrimoine canadien : Non, je crois que le ministre a déjà fait une déclaration préliminaire. Nous pouvons répondre à vos questions. Si vous désirez que nous parlions de certains sujets en particulier, nous nous ferons un plaisir d'aborder le domaine qui vous plaira.

La vice-présidente : Je voudrais seulement poser une question concernant ce qu'a dit le ministre au sujet de l'appui qu'on pouvait attendre des provinces. Les provinces et les territoires ont-ils été consultés récemment à ce sujet? Le gouvernement du Yukon, par exemple, nous a fait savoir qu'il était pour cette mesure, mais avez-vous eu des discussions pour confirmer que telle était bien la position des provinces et qu'elle l'est encore?

Mme Semaan : À part les modifications concernant les arts martiaux mixtes, les amendements proposés dans le projet de loi ont été approuvés par les ministres des Sports et de la Justice lorsqu'ils en ont discuté pour la première fois, en 1999 et de nouveau en 2004-2005. Nous savons qu'ils sont prêts à appuyer cet élément, parce qu'ils l'ont demandé. Pour ce qui est des arts martiaux mixtes, nous ne sommes pas trop inquiets, car étant donné le libellé actuel du projet de loi, les provinces pourront choisir quelles compétitions d'arts martiaux mixtes elles approuveront. Le pouvoir d'approuver ou d'interdire appartient toujours aux provinces. Pour cette raison, nous croyons qu'elles seront d'accord.

[Français]

Le sénateur Boisvenu : Mes questions sont plus par curiosité. J'ai fait du karaté pendant 20 ans, j'ai eu une école, j'ai formé des ceintures noires. J'ignorais qu'il s'agissait d'un sport extrême et que j'aurais pu être mis en infraction.

Le problème se pose-t-il depuis longtemps? Je parle du fait que l'utilisation des pieds et des mains dans un sport, sauf pour la boxe, soit illégale.

Mme Semaan : C'est vraiment ce que la loi dit maintenant. La boxe amateur et la boxe professionnelle, qui est sanctionnée par les provinces, sont les deux exceptions à la loi. Plusieurs provinces ont classifié le karaté et les autres sports de combat comme une forme de boxe. Selon moi, il s'agit d'une fusion de lois car

since some provinces have provisions and others do not have this type of legislation. This initiative will harmonize legislation for all provinces.

Senator Boisvenu: So this is a kind of underground sport practice?

Ms. Semaan: Not underground, but it is a type of boxing.

Senator Boisvenu: Would we have this problem if all provinces had a sporting commission, like Quebec? In other words, does the problem exist because there are no such commissions in the provinces?

Ms. Semaan: I will ask our expert to complete my answer. Each province has proceeded in its own way. As the minister said, Quebec and Ontario have implemented changes so that they could regulate in this area. Other provinces have allowed municipalities to deal with it. British Columbia has been relying on municipalities to regulate. However, the province is talking about creating a commission for this type of event.

Dan Smith, Director of Policy and Planning, Sports Canada, Canadian Heritage: I do not think the problem would go away if every province had a commission, since some provinces do have a commission. It is the legislation that is problematic, given the fact that sports like karate and taekwondo are considered illegal. By amending the legislation, we will make sure all those sports are legal. A commission for sports and mixed martial arts, as for other sports, will resolve the issue.

Senator Boisvenu: Extreme kickboxing is a heavily criticized sport, where two boxers fight in a closed cage. The fighters often hit each other without gloves or any kind of protection. That activity is strongly disputed in terms of sports ethics. Will provinces continue to be able to regulate sports where arms and legs are used and where sport tolerance is bordering on the extreme? At some point, we are no longer talking about a sport, but, as we say in Quebec, about a slugfest. Will provinces be able to continue regulating this type of activity to ensure that it remains a gentleman's sport?

Mr. Smith: I am not a lawyer. However, if my understanding of the legislation is correct, any province will be able to determine which sports will be designated or not.

Senator Boisvenu: Legal or not?

Mr. Smith: Exactly. It is about determining whether they will be considered prize fighting. With the exception of Olympic sports — and an amendment will probably be made for Paralympic sports — those sports will be designated for all provinces and territories. In addition to this measure, each province will have the responsibility to determine which sports will be designated or not.

certaines provinces ont des dispositions et d'autres n'ont pas cette loi. Cette initiative harmonisera les lois pour toutes les provinces.

Le sénateur Boisvenu : C'est donc une forme de pratique du sport au noir?

Mme Semaan : Pas au noir, mais c'est un type de boxe.

Le sénateur Boisvenu : Si toutes les provinces avaient une commission sportive, comme c'est le cas au Québec, le problème existerait-il? Ou le problème se pose-t-il étant donné qu'il n'existe pas de commission dans les provinces?

Mme Semaan : Je vais demander à notre expert de compléter ma réponse. Chaque province a procédé à sa façon. Comme le ministre l'a indiqué, le Québec et l'Ontario ont mis sur pied des changements pour réguler en la matière. D'autres provinces ont donné la permission aux municipalités. La Colombie Britannique fait appel aux municipalités, toutefois elle parle de créer une commission pour ce genre d'évènement.

Dan Smith, directeur de la Politique et planification, Sport Canada, Patrimoine canadien : Je ne crois pas que si chaque province avait une commission cela éliminerait le problème car certaines provinces ont une commission. C'est la loi qui pose problème, compte tenu du fait que des sports comme le karaté et le taekwondo sont considérés illégaux. En modifiant la législation, on va s'assurer que tous ces sports seront légaux. Une commission pour les sports et arts martiaux mixtes, comme pour les autres sports, réglera la situation.

Le sénateur Boisvenu : Le kickboxing extrême est un sport très critiqué, où on met deux boxeurs dans une arène fermée et grillagée. Les pugilistes se frappent souvent sans gants ni protection. Cette activité est très contestée sur le plan de l'éthique sportive. Les provinces vont-elles continuer de pouvoir réglementer les sports où on utilise les bras et les jambes et où la tolérance sportive frise l'extrême? À un certain point, on ne parle plus de sport mais, comme on dit au Québec, de bûchage. Les provinces vont-elles pouvoir continuer de réglementer ce genre d'activité pour s'assurer de demeurer dans un sport dit de *gentleman*?

M. Smith : Je ne suis pas avocat. Toutefois, si je comprends bien la législation, cela donnera l'occasion à n'importe quelle province de déterminer le sport qui sera ou non désigné.

Le sénateur Boisvenu : Légal ou pas?

M. Smith : Exactement. À savoir s'ils seront considérés comme des *prize fighting*. À l'exception des sports olympiques, et un amendement sera sans doute apporté pour les sports paralympiques, ces sports seront désignés pour toutes les provinces et territoires. Outre cette mesure, il reviendra à chaque province de déterminer quel sport sera ou non désigné.

Senator Chaput: What does the expression “amateur athlete” mean? Is that term defined by a federal or provincial piece of legislation? What athletes or fights are covered by the term “amateur athlete”?

Mr. Smith: We sometimes talk about amateur athletes and professional athletes. Professional athletes are, for instance, members of the National Hockey League or the national baseball league. Amateur athletes are, for instance, children or young athletes who practice karate or taekwondo. Athletes who are members of our national teams and participate in major events such as the Pan-American Games, Olympic Games or Paralympic Games are considered amateurs. That category is now a gray area because, for instance, in the Winter Olympics, professional athletes participate in ice hockey games. Olympic sports are considered to be amateur sports. However, professional athletes do participate in those events.

Senator Chaput: So the definition is not clear.

Mr. Smith: Not really.

Senator Chaput: Is the definition not based on athletes’ ages?

Mr. Smith: No. We may be talking about amateur athletes, like me, who play ice hockey as veterans, or about young people. I do not make any money playing ice hockey.

Senator Joyal: I always thought that an amateur athlete was someone who did not earn a living by playing their sport — so someone who is not paid. Now, some amateur athletes receive grants, are sponsored by brands or have other sources of funding. It is not as clear as saying an amateur athlete is someone who plays sports for pleasure, as we tend to think. You even provided an example. You play ice hockey in garage leagues, on weekends, and no one will think that you earn a living by playing. If, however, you are sponsored by a sports equipment brand to stay in that field, or you have a grant, the distinction is more unclear than it is for traditional amateurs, as understood in most cases. There is no definition or key element for understanding what an amateur athlete is. You have excluded age as a factor. I am adding the financial element as perhaps one of the factors to keep in mind.

Ms. Semaan: For me, a professional is someone who has a career in sports. Their job is to play hockey or basketball, for instance. For amateurs, grants are only another way to play the sports.

Senator Joyal: Or to train.

Ms. Semaan: Their income is not limited to that grant. Most Olympics or Paralympics athletes have another job. At our department, we have a Paralympic athlete. She won a medal this

Le sénateur Chaput : Que signifie l’expression « athlète amateur »? Ce terme est-il défini par une loi fédérale ou provinciale? Quels sont les athlètes ou les combats qui sont visés par le terme « athlète amateur »?

M. Smith : On parle parfois des athlètes amateurs et des athlètes professionnels. Les athlètes professionnels sont, par exemple, ceux de la Ligue nationale de hockey ou de la Ligue nationale de baseball. Les athlètes amateurs sont, par exemple, des enfants ou de jeunes athlètes qui pratiquent le karaté ou le taekwondo. Les athlètes membres de nos équipes nationales qui prennent part à des événements majeurs tels les Jeux panaméricains, les Jeux olympiques ou paralympiques sont considérés comme amateurs. Cette catégorie constitue maintenant une zone grise car, par exemple, dans les Jeux olympiques d’hiver on retrouve des athlètes professionnels en hockey sur glace. Le sport olympique est considéré comme un sport amateur. Toutefois, des athlètes professionnels participent à ces événements.

Le sénateur Chaput : La définition n’est donc pas précise.

M. Smith : Pas vraiment.

Le sénateur Chaput : La définition n’est pas en fonction de l’âge de l’athlète?

M. Smith : Non. Il peut s’agir d’athlètes amateurs, comme moi, qui jouent au hockey sur glace comme vétérans, ou de jeunes. Je ne gagne pas d’argent comme joueur de hockey sur glace.

Le sénateur Joyal : J’ai toujours pensé qu’un athlète amateur était une personne qui ne gagnait pas sa vie en pratiquant son sport, c’est-à-dire qui n’était pas rémunérée. Maintenant, certains athlètes amateurs reçoivent des bourses ou sont commandités par des marques de commerce ou ont d’autres sources de financement. La marge est mince entre une personne qui le fait pour le plaisir, comme on a tendance à croire lorsqu’on parle d’athlètes amateurs. Vous vous êtes même cité en exemple. Si vous jouez au hockey sur glace dans une ligue de garage, les fins de semaine, personne ne pensera que vous gagnez votre vie avec cette activité. Si par ailleurs vous êtes commandité par une marque de commerce ou d’équipement de sport pour rester dans le domaine ou que vous avez une bourse, la marge est plus nébuleuse que celle de l’amateur traditionnel comme on le conçoit dans la majorité des cas. Il n’existe pas de définition ou d’élément essentiel à une compréhension de ce qu’est un athlète amateur. Vous avez exclu l’âge. Je rajoute l’élément financier comme étant peut-être un des facteurs pour comprendre.

Mme Semaan : Pour moi, un professionnel est une personne pour qui le sport est sa carrière. Sa carrière sera de jouer au hockey ou au basketball, par exemple. Pour les amateurs, la bourse ne sera qu’un moyen supplémentaire de pratiquer le sport.

Le sénateur Joyal : Ou de s’entraîner.

Mme Semaan : Ses revenus ne se limitent pas à cette bourse. La plupart des athlètes olympiques ou paralympiques ont un autre travail. À notre ministère, nous avons un athlète paralympique.

summer. Her daytime job is in the cultural field, and she plays amateur basketball, but she went to the Pan-American Games. Did you want to add something?

Mr. Smith: Yes. In the past, the International Olympic Committee had a clear definition. It had to do with funding related to the practice of a sport. The situation and the environment have changed a lot over the past few years, and athletes can now win prizes at competitions. They can also have sponsors and other sources of funding. They are still considered amateur athletes.

In sports like basketball, hockey and a few others, athletes from professional leagues can now participate in the Olympic Games.

Senator Joyal: The area is a lot greyer now.

Mr. Smith: Exactly.

Senator Joyal: I am not trying to generate publicity, but I saw an athlete on television wearing the logo of a well-known restaurant. His contract is very strict: he must wear that restaurant's logo for public appearances.

This contract clearly supports the fact that the athlete trains regularly. He meets his expenses thanks to this sponsorship, which is somewhere between a grant and a form of real pay.

[English]

Senator Runciman: I just wanted to pursue a question I asked the minister, and I am not sure he got my drift, with respect to standardization of rules across the country and an advocacy role that perhaps the ministry could play.

There are four provinces with athletic commissions. Edmonton is doing it through the local council, I guess. Are these kinds of fights occurring in other jurisdictions where they are essentially unmonitored, unregulated, sort of no holds barred? Is that occurring at the moment?

Ms. Semaan: First, for example, the UFC, there is a lot of talk about it being no holds barred, but there are a lot of rules and regulations on it.

Senator Runciman: I am not talking about UFC.

Ms. Semaan: In which events, then?

Senator Runciman: There are other organizations that sponsor these kinds of fights outside of UFC. Are they happening in areas where there is little or no oversight? That is what I am getting at. I am trying to get back to the original suggestion of the ministry considering an advocacy role with respect to ensuring that there is some kind of standardization of rules across the country.

Ms. Semaan: I will let Mr. Smith add to this, but the provinces are the ones that are responsible for safety considerations within sport. That is within their jurisdiction.

Elle a gagné cet été une médaille. Elle fait sa carrière dans le domaine culturel et joue au basketball amateur, mais elle est allée aux Jeux panaméricains. Voulez-vous ajouter quelque chose?

M. Smith : Oui. Auparavant, le Comité olympique international avait une définition précise. C'était une question de financement liée à la pratique du sport. La situation et l'environnement ont beaucoup changé depuis les dernières années et il est maintenant possible pour les athlètes de gagner des prix lors de compétitions, d'avoir des commanditaires et d'autres sources de financement. Ils sont toujours considérés comme étant des athlètes amateurs.

Pour ce qui est du basketball, du hockey et quelques autres sports, il est maintenant possible pour les athlètes qui jouent dans des ligues professionnelles de participer aux Jeux olympiques.

Le sénateur Joyal : La zone est beaucoup plus grise maintenant.

M. Smith : Exactement.

Le sénateur Joyal : Sans vouloir faire de la promotion, j'ai vu un athlète à la télévision qui portait la marque d'un restaurant bien connu. Son contrat est très ferme : lors de ses apparitions publiques, il doit afficher le logo du restaurant en question.

Il est évident que ce contrat supporte le fait qu'il s'entraîne régulièrement. Il a des dépenses et il les assume avec cette commandite qui est à la marge entre une bourse et une forme de rémunération réelle.

[Traduction]

Le sénateur Runciman : Je voudrais seulement faire suite à une question que j'ai posée au ministre, car je ne suis pas certain qu'il l'a saisie, au sujet de la normalisation des règles à l'échelle du pays et de l'influence positive que le ministre pourrait peut-être exercer.

Quatre provinces ont des commissions d'athlétisme. À Edmonton, ce rôle est joué par le conseil local, je crois. Y a-t-il des combats de ce genre dans d'autres provinces où ils se déroulent sans surveillance, sans réglementation et où tous les coups sont permis? Est-ce que cela existe actuellement?

Mme Semaan : Premièrement, en ce qui concerne les tournois de l'UFC, par exemple, on dit souvent que tous les coups sont permis, mais il y a beaucoup de règles et de règlements à suivre.

Le sénateur Runciman : Je ne parle pas de l'UFC.

Mme Semaan : De quelles compétitions, alors?

Le sénateur Runciman : Il y a d'autres organismes qui parrainent ce genre de combats en dehors de l'UFC. J'essaie d'en revenir à la suggestion initiale du ministère de promouvoir une normalisation des règles dans l'ensemble du pays.

Mme Semaan : Je vais laisser M. Smith compléter ma réponse, mais ce sont les provinces qui sont chargées de veiller sur la sécurité dans les sports. C'est de leur ressort.

Senator Runciman: I understand that.

Ms. Semaan: We work closely with the provinces in terms of the sport policy, part of which includes safety and the socio-economic benefits of it, et cetera. We work together quite often. We meet at least annually, if not more, to advance some of those things. Because of our close working relationship, we obviously can have discussions on what works, and we try to do harmonized things. To be quite honest, I think that having a law that is a little bit clearer, that allows the provinces to do that, opens up the door a lot more than having something that right now you have to deem “boxing,” and it is not really clear.

I will let Mr. Smith speak more about the policy and our other levers we have with the provinces. I just want to be clear that we very much respect each other’s jurisdictions. When it is their jurisdiction, of course we work well together, but we try to respect that.

Senator Runciman: I was not suggesting interference but simply advocacy.

Mr. Smith: When this issue was first identified as something significant and serious to be addressed, it was in the lead-up to the 1999 Pan American Games that were going to be held in Winnipeg. A number of jurisdictions and ministers came to the meeting that year with a view that something needed to be done. This is not mixed martial arts; this is the Olympic sports or Pan American sports. There was a keen interest, and a lot of discussion took place over the next four years amongst ministers.

The ministers do meet three times every four years, so there are other opportunities where they can have a discussion. I would expect that as this legislation is progressing, provincial and territorial ministers will have an interest in discussing it with Minister Gosal. That would be the opportunity to have a discussion about the merits of provincial commissions, as an example.

Ms. Semaan: That is an important part. During those meetings, we can always put things on the agenda to make sure that it is an agenda item. In that way, we can at least influence the conversation to be had.

The Deputy Chair: I will sneak in one last question.

This bill changes the definition of prize fighting, which was hands and fists. Now it will be hands and fists, or fists and hands, and feet. What about elbows and knees and, for all I know, other body parts?

Senator Joyal: In hockey there is the bodycheck.

Ms. Semaan: That was actually the first thing I thought: Are we on to hockey?

Le sénateur Runciman : Je le comprends.

Mme Semaan : Nous travaillons en collaboration étroite avec les provinces sur le plan de la politique à l’égard des sports, qui s’intéresse notamment à la sécurité, aux retombées socioéconomiques, et cetera. Nous travaillons assez souvent ensemble. Nous nous réunissons au moins une fois par année, sinon plus, pour faire progresser certains de ces dossiers. Comme nous travaillons en collaboration étroite, nous pouvons évidemment discuter de ce qui fonctionne bien et essayer d’harmoniser les choses. J’avoue qu’une loi un peu plus claire, qui permettra aux provinces de le faire, ouvrira beaucoup plus la porte que les dispositions actuelles qui obligent à considérer qu’il s’agit de boxe et qui manquent de clarté.

Je vais laisser M. Smith vous en dire plus au sujet de la politique et des autres leviers que nous avons vis-à-vis des provinces. Je tiens seulement à préciser que nous respectons rigoureusement nos champs de compétence respectifs. Quand c’est du ressort des provinces, bien entendu, nous travaillons bien ensemble, mais nous essayons de respecter leur compétence.

Le sénateur Runciman : Je ne parlais pas de s’ingérer, mais simplement de promouvoir.

M. Smith : On s’est rendu compte qu’il s’agissait d’une question importante sur laquelle il fallait se pencher sérieusement avant les Jeux panaméricains de 1999, qui devaient avoir lieu à Winnipeg. Cette année-là, un certain nombre de provinces et de ministres sont venus à la réunion en estimant qu’il fallait faire quelque chose. Ce n’était pas à propos des arts martiaux mixtes, mais des sports olympiques ou des sports panaméricains. Cela a suscité beaucoup d’intérêt et les ministres ont eu beaucoup de discussions au cours des quatre années qui ont suivi.

Les ministres se réunissent trois fois, tous les quatre ans et ils ont donc d’autres occasions de discuter. Je m’attends à ce qu’au fur et à mesure que cette loi progressera, les ministres des provinces et des territoires veuillent en parler avec le ministre, M. Gosal. Ce sera l’occasion d’aborder le sujet des commissions provinciales, par exemple.

Mme Semaan : C’est un élément important. Au cours de ces réunions, nous pouvons toujours inscrire à l’ordre du jour certaines questions pour être sûrs qu’elles seront abordées. Nous pouvons ainsi exercer au moins une influence sur la conversation.

La vice-présidente : Je vais glisser une dernière question.

Ce projet de loi modifie la définition des combats concertés qui étaient, avant, des combats avec les mains et les poings. Désormais, ce sera avec les mains et les poings ou les poings, les mains et les pieds. Qu’en est-il des coudes et des genoux, ou même des autres parties du corps?

Le sénateur Joyal : Au hockey, il y a la mise en échec.

Mme Semaan : C’est d’ailleurs la première chose à laquelle j’ai pensé : Parlons-nous du hockey?

The Deputy Chair: I think that in some of these more extreme sports, you do see things other than hands and feet being used. This bill does not mention them. Could one then argue that those sports become illegal?

Ms. Semaan: In terms of the combat sports they are talking about, each one of them, whether it be karate or judo, have rules of what is a foul, what is not a foul, can you use an elbow, can you not. They are regulated based on the rules of the sport.

I will let Mr. Smith answer to see if we have anything specific to that, but it is just to take a look at these sports that are played around the world. They are Olympic sports. We are heading into the Summer Olympics, and some of these sports we are talking about in Canada would now be considered illegal.

Before I turn it over to Mr. Smith, I should say that another reason for this is that we will be hosting the Pan American Games in 2015 and these sports will be played there. When they are played in our own country, if it is not corrected at that time, we are basically almost hosting sports that are illegal.

The Deputy Chair: Before we go to Mr. Smith, I am intrigued by this notion that things would be considered illegal. The Criminal Code is the Criminal Code of Canada. It is the law of the land. It applies.

Ms. Semaan: Yes.

The Deputy Chair: If what we are being asked to do is to change it to reflect today's circumstances, that is a reasonable request; however, if in fact we are not going to be fully reflecting today's circumstances, I find that a little odd, because I think the Criminal Code needs to be taken seriously. It is not something where we say something is considered to be illegal when the Criminal Code plainly says that it is illegal.

Ms. Semaan: I meant that technically it is illegal.

The Deputy Chair: Genuinely illegal.

Mr. Smith: I was just going to add that you were referring to the definition of the prize fight. It defines "prize fight" as a fight with fist, hands or feet. "Or feet" would be added. If it does not add "or elbows" or other things, it is not a prize fight, technically. Again, I am not a lawyer, but I am giving my interpretation. That is the definition of the prize fight. Not including elbows does not now make elbows illegal, because it is not a prize fight, if that is all you used, although I cannot imagine a sport quite like that.

Beyond that, what this legislation does is then indicate what are excluded from that definition. Previously it was only amateur boxing and boxing contests under the permission of a provincial authority, and now it would include other provisions for exclusions, including the sports program of the International Olympic Committee and possibly the Paralympic committee, et cetera.

La vice-présidente : Je pense que dans certains sports extrêmes, on n'utilise pas seulement les mains ou les pieds. Le projet de loi n'en fait pas mention. Pourrait-on alors dire que ces sports deviennent illégaux?

Mme Semaan : Pour ce qui est des sports dont nous parlons, chacun d'eux, que ce soit le karaté ou le judo, a des règles précisant ce qui constitue une faute ou non, si vous pouvez utiliser les coudes ou non. C'est régi par les règles du sport en question.

Je vais laisser M. Smith répondre pour voir si nous avons des précisions à ce sujet, mais il suffit de voir les sports qui sont pratiqués dans le monde. Ce sont des sports olympiques. Nous aurons bientôt les Jeux olympiques d'été et certains des sports dont nous parlons au Canada seraient considérés maintenant comme illégaux.

Avant de céder la parole à M. Smith, je dirais qu'une autre raison à cela est que nous serons les hôtes des Jeux panaméricains, en 2015, et que ces sports seront pratiqués à cette occasion. Si la situation n'est pas corrigée quand ces compétitions auront lieu dans notre propre pays, nous serons les hôtes de sports illégaux.

La vice-présidente : Avant de passer à M. Smith, l'idée que certaines activités seraient considérées comme illégales m'intrigue. Le Code criminel est le Code criminel du Canada. C'est la loi du pays. Elle s'applique.

Mme Semaan : Oui.

La vice-présidente : Si on nous demande de modifier la loi pour tenir compte de la situation d'aujourd'hui, c'est une demande raisonnable; toutefois, si cela ne reflète pas entièrement la situation actuelle, je trouve cela un peu bizarre, car je pense que le Code criminel doit être pris au sérieux. Nous ne pouvons pas dire qu'un sport est considéré comme illégal si le Code criminel dit clairement qu'il est illégal.

Mme Semaan : J'ai voulu dire qu'il était illégal en principe.

La vice-présidente : Réellement illégal.

M. Smith : J'ajouterais seulement que vous vous êtes reportée à la définition du combat concerté. Un « combat concerté » est défini comme un combat avec les poings, les mains ou les pieds. L'expression « ou les pieds » serait ajoutée. Si vous n'ajoutez pas « ou les coudes » ou autre chose, en principe, il ne s'agit pas d'un combat concerté. Je ne suis pas avocat, mais je vous donne mon interprétation. C'est la définition du combat concerté. Si les coudes ne sont pas inclus dans la loi, cela ne rend pas leur utilisation illégale, car il ne s'agit plus d'un combat concerté, si c'est la seule partie du corps que vous utilisez, bien que je ne puisse pas imaginer ce genre de sport.

À part cela, la loi indique ce qui est exclu de la définition. Avant, seuls étaient exclus les matchs de boxe amateur et les matchs de boxe organisés avec la permission d'une autorité provinciale, et il y a maintenant d'autres dispositions d'exclusion dont le programme de sports du Comité international olympique et peut-être aussi du Comité paralympique, et cetera.

The Deputy Chair: Are you telling me that I am chasing a red herring?

Mr. Smith: It is not that. I just think maybe it would not fall within the definition of a prizefight and, therefore, not be considered under this legislation.

Senator Joyal: What about mixed martial arts and martial arts? On the basis of your reasoning, could martial arts not be included into the prizefight definition?

Mr. Smith: Martial arts right now would include things like jiu-jitsu, kickboxing, Thai boxing and other kinds of things like that. They are illegal. They do meet the definition of a prizefight and, therefore, are not permitted to occur. They do occur, but they are not permitted to occur by the Criminal Code.

Any of those martial arts would now be captured with this legislation. They would fall into A, B or C, and then mixed martial arts would be regarded like boxing, as one that is overseen by a provincial commission or a provincial authority.

They are prizefights under the definition, and they would be permitted to be exceptions if a province chose to identify them, plus the ones on the Olympic program.

Senator Joyal: Yes, but what is admissible for a province to recognize is mixed martial arts. It is not martial arts, per se.

Mr. Smith: Oh, I am sorry. I did not explain very well. Under subsection 83(2), the first category, A, is the sports on the Olympic program. The second category, B, is any of the combative sports that a province chooses to designate, and then category C talks about a specific contest that a province could choose to sanction as, "This one is okay; the one that is happening two weeks from now is not okay," because of the conditions that are being met or not being met.

Under A, B or C, jiu-jitsu and those other martial arts would be permitted.

The mixed martial arts only come into play in the D, where it specifically is mentioned with boxing.

Senator Joyal: In other words, would they be covered, as you said, by A, B or C?

Mr. Smith: Yes, that is my understanding.

Senator Joyal: That is your interpretation?

Mr. Smith: Yes.

The Deputy Chair: Thank you both very much, indeed. We are very grateful, and it is very helpful. This is not a subject that has come before this committee, in my experience. We are all on the learning curve. We are all very grateful to you.

La vice-présidente : Dites-vous que je vois un problème là où il n'y en a pas?

M. Smith : Non. Je pense seulement que cela n'entrerait pas dans la définition d'un combat concerté et que ce ne serait donc pas visé par cette loi.

Le sénateur Joyal : Qu'en est-il des arts martiaux mixtes et des arts martiaux? En suivant votre raisonnement, les arts martiaux ne pourraient-ils pas être inclus dans la définition d'un combat concerté?

M. Smith : Pour le moment, les arts martiaux comprennent des sports comme le ju-jitsu, le kickboxing, la boxe orientale et d'autres sports de ce genre. C'est illégal. Ces compétitions répondent à la définition d'un combat concerté et ne sont donc pas autorisées. Elles ont lieu, mais elles ne sont pas autorisées par le Code criminel.

Tous ces arts martiaux seraient désormais visés par cette loi. Ils entreraient dans la catégorie A, B ou C et seraient alors considérés au même titre que la boxe et relèveraient d'une commission provinciale ou d'une autorité provinciale.

Il s'agit de combats concertés en vertu de la définition, mais ils pourraient faire partie des exclusions si une province décidait de les reconnaître, en plus des sports au programme des Jeux olympiques.

Le sénateur Joyal : Oui, mais ce qu'une province est autorisée à reconnaître, ce sont les arts martiaux mixtes. Ce ne pas sont les arts martiaux comme tels.

M. Smith : Désolé. Mon explication n'était pas très bonne. En vertu du paragraphe 83(2), la première catégorie, A, est celle des sports au programme des Jeux olympiques. La deuxième catégorie, B, englobe tout sport de combat qu'une province décide de désigner et ensuite, la catégorie C, porte sur les matchs qu'une province décide d'approuver en disant, par exemple : « Nous autorisons ce combat, mais nous n'autorisons pas l'autre match qui doit avoir lieu dans deux semaines », selon que les conditions sont remplies ou ne le sont pas.

Le jiu-jitsu et les autres arts martiaux seraient autorisés en vertu de A, B ou C.

Les arts martiaux mixtes entrent en jeu uniquement dans la catégorie D où ils sont expressément mentionnés avec la boxe.

Le sénateur Joyal : Autrement dit, seraient-ils couverts, comme vous le dites, par A, B ou C?

M. Smith : C'est ce que j'ai compris.

Le sénateur Joyal : C'est votre interprétation?

M. Smith : Oui.

La vice-présidente : Merci beaucoup à vous deux. Nous vous sommes très reconnaissants et cela nous sera très utile. À ma connaissance, c'est la première fois que le comité se penche sur ce sujet. Nous sommes tous en train d'apprendre. Nous vous en sommes très reconnaissants.

Honourable senators, we will let these witnesses leave and have the next witnesses come to the table.

[*Translation*]

We are continuing our study of Bill S-109, An Act to amend the Criminal Code (prize fights), and we have the pleasure of welcoming three very knowledgeable witnesses now.

[*English*]

We have with us Mr. Ken Hayashi. Members of the public as well as senators may well be aware that Mr. Hayashi is the Athletics Commissioner of Ontario, but I must stress that he is appearing here as an individual — as an expert individual — but as an individual. He is not speaking for the Government of Ontario.

Is that correct?

Ken Hayashi, as an individual: That is correct.

The Deputy Chair: Next to him is Mr. Patrick Reid, Executive Director of the Edmonton Combative Sports Commission; and finally, we have Dr. Teresa DeFreitas, who is a sports medicine consultant.

From the last session, I think you can expect questions, Dr. DeFreitas.

We will start with Mr. Hayashi.

Ken Hayashi, as an individual: First, I would like to thank everyone for the opportunity to speak before you on this bill. I have been watching it for a long time and have great interest in the martial arts. I have been doing it for over 48 years.

I am supportive of the bill. There is one recommendation that I would like to bring to your attention. The recommendation is under the change of general penalties under the act. Currently, it is summary conviction. I am thinking that it might be better, having dealt with some of these issues in past, if it was a dual procedure offence, and that would give the Crowns the opportunity to charge either by way of indictment or under summary conviction.

Also, having been involved in some of these investigations for unsanctioned events, under summary conviction there is a six-month statutory time limit, and that could create a problem, depending on whether we hear about the events in time or when we hear about them.

I think that is a very important aspect that should be looked at.

I am open for questions.

The Deputy Chair: We will hear from all of the witnesses, and then throw the floor open for questions.

Not all witnesses are as concise as that. It was an important — profound, indeed — point.

Honorables sénateurs, nous allons laisser ces témoins partir et demander aux témoins suivants de prendre place.

[*Français*]

Nous poursuivons notre étude du projet de loi, S-209, Loi modifiant le Code criminel (combats concertés), et nous avons le plaisir d'accueillir maintenant trois témoins très experts.

[*Traduction*]

M. Ken Hayashi est venu témoigner. Les membres de l'auditoire et les sénateurs savent peut-être que M. Hayashi est le Commissaire aux sports de l'Ontario, mais je dois souligner qu'il comparait ici à titre personnel — comme expert — mais à titre personnel. Il ne parlera pas au nom du gouvernement de l'Ontario.

C'est bien cela?

Ken Hayashi, à titre personnel : C'est bien cela.

La vice-présidente : À côté de lui se trouve M. Patrick Reid, directeur général de l'Edmonton Combative Sports Commission; et enfin, nous recevons la Dre Teresa DeFreitas, médecin-conseil en médecine du sport.

Compte tenu de ce qui a été dit plus tôt, je pense que vous pouvez vous attendre à des questions, docteur DeFreitas.

Nous allons commencer par M. Hayashi.

Ken Hayashi, à titre personnel : Je voudrais d'abord vous remercier tous de m'avoir invité à prendre la parole devant vous au sujet de ce projet de loi. Je suis ce dossier depuis longtemps et je m'intéresse beaucoup aux arts martiaux. Cela fait maintenant plus de 48 ans.

J'appuie le projet de loi. Il y a une recommandation que j'aimerais porter à votre attention. Elle concerne la modification des pénalités générales que prévoit la loi. À l'heure actuelle, les infractions sont punissables sur déclaration de culpabilité par procédure sommaire. Ayant eu à m'occuper de certaines de ces questions par le passé, je pense qu'il serait préférable de prévoir une infraction mixte, ce qui permettrait à la Couronne de poursuivre soit par voie de mise en accusation soit par procédure sommaire.

D'autre part, comme j'ai participé à certaines enquêtes sur des combats non autorisés, je dirais que pour une infraction punissable sur déclaration de culpabilité par procédure sommaire, le délai de prescription est de six mois, ce qui pourrait causer un problème, selon le moment où nous entendrons parler de ce qui s'est passé.

C'est, je pense, un aspect très important qu'il faudrait examiner.

Je suis prêt à répondre à vos questions.

La vice-présidente : Nous allons entendre tous les témoins, après quoi nous passerons aux questions.

Les témoins ne sont pas tous aussi concis. C'était un point de vue important et approfondi.

Patrick Reid, Executive Director, Edmonton Combative Sports Commission: I have a bit of a longer presentation. You have this pre-circulated document. This is the only document that I will précis in my presentation. Dr. DeFreitas and I are pleased to be present to speak to Bill S-209, An Act to amend the Criminal Code (prize fights), sponsored by Senator Runciman.

I am the Executive Director of the Edmonton Combative Sports Commission. I refer you to my previously circulated handout, and, as I mentioned, it is the one with the coloured logo on the front. The Edmonton Combative Sports Commission is a commission of the City Council of Edmonton. It has been existence since 1920. It was originally called the Edmonton Boxing and Wrestling Commission. In 2001, the city expanded the mandate of the commission beyond governing professional boxing and wrestling to also govern all combative sports, including full-contact karate, muay thai, kickboxing and mixed martial arts. The commission was renamed the Edmonton Combative Sports Commission at that time.

The mandate of our commission is similar to the mandate of other combative sports commissions in Canada. It is to regulate, govern and control regulated combative sports events and officials in the city of Edmonton. It includes full power and authority to supervise, regulate, govern and control all regulated combative sports events held in the city and to administer a scheme of licensing for regulated combative sports events.

I have provided you with a list of the sports commissions that currently regulate combative sports in Canada. There are approximately 20 commissions regulating combative sports. They are basically two types of commissions in Canada; there are provincial commissions, as you have heard. My colleague, Mr. Hayashi, heads up the Ontario provincial commission. There are a few provinces that chose not to create provincial commissions and instead passed that jurisdiction to the municipal level.

One of those provinces is Alberta. We have approximately 10 municipal commissions regulating the sport in 10 cities in this province.

In our capacity of governance, before each event we ensure that all competitors provide a current negative blood test for HIV, hep B antigen, hep C and syphilis.

We ensure all competitors have either a MRI or a CAT scan of the head. They must also pass a 12-lead electrocardiogram, a dilated fundoscopic eye exam and a general physical exam. All tests are reviewed and must pass by a physician experienced in combative sports before a license to compete is administered.

No other contact sport in Canada, including professional hockey, football, rugby, lacrosse, et cetera, demands this level of medical scrutiny before each competition.

Patrick Reid, directeur exécutif, Edmonton Combative Sports Commission : Ma déclaration sera un peu plus longue. Vous avez reçu ce document qui a été distribué à l'avance. C'est le seul document que je citerai dans mon exposé. La Dre DeFreitas et moi-même sommes heureux d'être ici pour parler du projet de loi S-209, Loi modifiant le Code criminel (combats concertés), parrainé par le sénateur Runciman.

Je suis le directeur général de l'Edmonton Combative Sports Commission. Je vais vous demander de vous reporter au document que j'ai fait distribuer, comme je l'ai mentionné, et c'est celui avec le logo en couleur en première page. L'Edmonton Combative Sports Commission est une commission du Conseil municipal d'Edmonton. Elle existe depuis 1920. Au départ, elle s'appelait l'Edmonton Boxing and Wrestling Commission. En 2001, la municipalité a élargi le mandat de la commission en y ajoutant, en plus de la gestion de la boxe et de la ligue professionnelle, la gestion de tous les sports de combat, y compris le karaté plein-contact, le Muay Thai, le kickboxing et les arts martiaux mixtes. La commission a été rebaptisée l'Edmonton Combative Sports Commission, à ce moment-là.

Le mandat de notre commission est semblable à celui des autres commissions de sports de combat au Canada. Il consiste à réglementer, régir et contrôler les matchs et les officiels des sports de combat réglementés dans la ville d'Edmonton. Ce mandat lui donne pleins pouvoirs pour superviser, réglementer, régir et contrôler toutes les compétitions de sports de combat réglementés qui ont lieu dans la ville et administrer un régime de délivrance de permis pour les compétitions de sports de combat réglementés.

Je vous ai remis une liste des commissions qui réglementent actuellement les sports de combat au Canada. Il y a environ 20 commissions qui réglementent les sports de combat. Il y a deux types de commissions au Canada; il y a des commissions provinciales, comme vous l'avez entendu dire. Mon collègue, M. Hayashi, dirige la commission provinciale de l'Ontario. Quelques provinces ont décidé de ne pas créer de commission provinciale et ont plutôt confié cette responsabilité aux municipalités.

Une de ces provinces est l'Alberta. Nous avons une dizaine de commissions municipales qui réglementent ces sports dans 10 villes de la province.

Pour ce qui est de notre capacité de gouvernance, avant chaque match, nous veillons à ce que tous les concurrents fournissent un test sanguin négatif récent pour le VIH, l'antigène de l'hépatite B, l'hépatite C et la syphilis.

Nous veillons à ce que tous les concurrents subissent une IRM ou une tomodensitométrie de la tête. Ils doivent également subir un électrocardiogramme à 12 dérivations, un examen du fond de l'oeil et un examen général. Tous les tests sont examinés par un médecin expérimenté dans les sports de combat avant qu'un permis ne soit accordé pour la compétition.

Au Canada, aucun autre sport de contact, y compris le hockey, le football, le rugby, la crosse, et cetera, n'exige un tel niveau d'examen médical avant chaque match.

In addition, we require physical tests of each competitor, at the time of the weigh-in, to ensure there is no injury to hands, arms and legs. For major events, we arrange for the Canadian Centre of Ethics in Sport, whose headquarters are here in Ottawa, to undertake third-party drug testing.

After each bout, ringside physicians do a medical examination of each competitor. They provide written medical documentation for follow-up. Every competitor gets a medical suspension for a period of time that can range from 7 to 120 days. If a serious injury is suspected, the suspension is indefinite pending further medical testing.

At this time, we would like to answer the question of why our commission strongly supports this bill. First, our commission wishes to ensure its operations and the operations of similar commissions across Canada are in express alignment with the Criminal Code. Second, our commission wishes to ensure that the Criminal Code appropriately assigns criminal liability for relevant unauthorized or improperly authorized conduct. There are many combative sports that employ kicking or striking as an element of the sport. As we know, kicking is currently disallowed in the Criminal Code for prizefights.

Sports that involve kicking or striking include mixed martial arts, kickboxing, the Olympic sport of tae kwon do, full-contact karate and the popular Thai sport of muay thai, to name a few. This bill, sponsored by Senator Runciman, is critically important for us as regulatory commissions of combative sports in Canada.

The popularity of mixed martial arts, or MMA, is unbelievable. It is considered the fastest-growing sport in North America. The American promotion, UFC, and Canadian promotions, like the Maximum Fighting Championships, stage events that are generationally popular, mainly with our youth and young adults, across Canada.

According to the present Criminal Code regarding prize fighting, combative sports other than boxing are viewed by the letter of the law as illegal due to the kicking or striking nature. However, over the past nine years and more, police services across Canada have been hesitant to stop any MMA events. We, too, worry that unsanctioned, non-governed events or underground events are occurring in increasing numbers and are not regulated. These unsanctioned events pose terrible medical risks. At this moment, we are in the middle of expected passage of this bill, and that is a good thing. From a governance standpoint, we are acutely aware of the importance of covering off the required approval of kicking and striking. It has been initially suggested that, by adding the sport of mixed martial arts, the problem is resolved. We all understand the magnitude of the sport of mixed martial arts, spearheaded by the American promotion UFC. However, since Canadian commissions govern and regulate other combative sports, we respectfully request that the term combative

De plus, chaque concurrent doit subir, au moment de la pesée, un examen physique qui permet de s'assurer qu'il n'a pas de blessures aux mains, aux bras ou aux jambes. Pour les compétitions importantes, nous demandons au Centre canadien pour l'éthique dans le sport, qui a son siège social ici, à Ottawa, d'effectuer des tests de dépistage des drogues.

Après chaque match, les médecins de ring soumettent chacun des adversaires à un examen médical. Ils fournissent par écrit des renseignements médicaux pour le suivi. Chaque concurrent obtient une suspension médicale pour une période qui peut aller de 7 à 120 jours. Si l'on soupçonne une blessure grave, la suspension est pour une période indéfinie en attendant de nouveaux tests médicaux.

Je voudrais maintenant répondre à la question de savoir pourquoi notre commission appuie énergiquement ce projet de loi. Premièrement, elle souhaite s'assurer que ses activités et celles des commissions similaires des différentes régions du pays se conforment bien au Code criminel. Deuxièmement, notre commission désire que le Code criminel criminalise les conduites non autorisées ou autorisées à tort. Il y a de nombreux sports de combat qui font appel aux coups de pied ou autres coups. Nous savons qu'à l'heure actuelle le Code criminel interdit les coups de pied dans les combats concertés.

Les sports qui comportent des coups de pied ou autres frappes comprennent les arts martiaux mixtes, le kickboxing, le sport olympique du taekwondo, le karaté plein contact et le sport thaï populaire du Muay Thai, entre autres. Ce projet de loi, qui est parrainé par le sénateur Runciman, revêt une importance cruciale pour les commissions de réglementation des sports de combat au Canada.

La popularité des arts martiaux mixtes est incroyable. C'est le sport qui connaît l'expansion la plus rapide en Amérique du Nord. L'organisme de promotion américain, l'UFC et les organismes de promotion canadiens, comme le Maximum Fighting Championships, organisent des championnats qui ont beaucoup de succès auprès des différentes générations, mais surtout des adolescents et des jeunes adultes, dans tout le pays.

Selon les dispositions actuelles du Code criminel concernant les combats concertés, les sports de combat autres que la boxe sont en principe illégaux en raison des coups de pied ou de poing qui y sont donnés. Néanmoins, depuis au moins neuf ans, les services de police de tout le Canada ont hésité à empêcher les compétitions de sports martiaux mixtes. Nous nous inquiétons aussi à l'idée que des matchs non autorisés, non réglementés ou clandestins ont lieu de plus en plus souvent. Ces combats non autorisés posent d'énormes risques sur le plan médical. Pour le moment, nous attendons l'adoption de ce projet de loi et c'est une bonne chose. Du point de vue de la gouvernance, nous sommes très conscients de la nécessité de couvrir l'approbation des coups de pied et des coups de poing. On a laissé entendre au départ que l'ajout des arts martiaux mixtes réglerait le problème. Nous comprenons tous l'importance des arts martiaux mixtes en raison de la promotion américaine du FC. Toutefois, comme les commissions canadiennes régissent et réglementent d'autres sports de combat,

sports either replace the term MMA or be added each time there is a reference to MMA. For example, perhaps use the phrase “mixed martial arts/combat sports” or just the term “combative sports.”

If the term “combative sports” is agreeable, a definition is likely required. We have respectfully offered a definition for legalists amending the Criminal Code to consider.

Combative sports, including MMA, are still developing, in some cases in parallel not only with legislation but also with the governance of the sport at the local and national level in Canada. Just last month, Industry Canada authorized a name change of the Canadian Boxing Federation to the Canadian Combat Sport Federation. This new national body can now take the lead role in developing standardized rules, regulations and operating procedures for all combative sport commissions in Canada, with input from the existing provincial and municipal commissions.

In moving forward, we encourage the Minister of State for Sport, Mr. Bal Gosal, to write to each combative sport commission in Canada and encourage them to contribute to the standardization of these regulatory documents and procedures that all commissions would then follow.

One last and significant issue deals with the fear mongering about some of the medical issues attached specifically to mixed martial arts. This is a very topical issue at the moment, due to the spate of injuries witnessed in what many consider to be another combat sport, ice hockey, in the Stanley Cup playoffs and current world championships.

However, our evidence-based medical research of injuries sustained in boxing and MMA in Edmonton, over the past 10 years, illustrates that injuries in MMA occur less than in the sport of boxing and are comparable to injuries sustained in other contact sports.

You should also have received a pre-circulated letter from our chief medical officer, Dr. Shelby Karpman, addressing the injury issue. Unfortunately, we do not have time to expand on this medical issue in this time-restricted presentation. However, Dr. Terry DeFreitas, one of our ringside physicians and the team doctor for Canada’s national tae kwon do team that will compete in the Olympics in London in two months, is here with me and available to address our sport-injury data in the follow-up time allotted for questioning.

This ends the formal presentation. I thank you for your attention.

nous demandons respectueusement que l’expression « sports de combat » remplace l’expression « arts martiaux mixtes » ou soit ajoutée chaque fois qu’il est question d’arts martiaux mixtes. Par exemple, on pourrait peut-être utiliser le terme « arts martiaux mixtes — sports de combat » ou juste l’expression « sports de combat ».

Si l’expression « sports de combat » est jugée acceptable, il faudra probablement en donner la définition. Nous avons respectueusement proposé une définition aux juristes qui modifient le Code criminel.

Les sports de combat, y compris les arts martiaux mixtes, continuent de se développer au Canada, dans certains cas parallèlement non seulement à la loi, mais également à la gouvernance du sport aux niveaux local et national. Pas plus tard que le mois dernier, Industrie Canada a autorisé la Fédération canadienne de boxe à changer son nom pour celui de Fédération Canadienne des Sports de Combat. Ce nouvel organisme national peut maintenant jouer un rôle de premier plan dans l’élaboration de règles normalisées, la réglementation et les modes opératoires de toutes les commissions des sports de combat du Canada, en collaboration avec les commissions provinciales et municipales existantes.

Pour aller de l’avant, nous invitons le ministre d’État aux Sports, M. Bal Gosal, à écrire à chaque commission des sports de combat du Canada afin de les inciter à contribuer à la normalisation des documents et des procédures réglementaires que toutes les commissions devront suivre.

Une dernière question importante est celle de l’alarmisme à propos de certains problèmes médicaux que l’on associe particulièrement aux arts martiaux mixtes. C’est un sujet tout à fait d’actualité en ce moment en raison de la série de blessures survenues dans ce que bien des gens considèrent comme un autre sport de combat, le hockey sur glace, aux éliminatoires de la Coupe Stanley et à l’occasion des championnats du monde qui se déroulent en ce moment.

Toutefois, les recherches médicales fondées sur des preuves portant sur les blessures subies dans le cadre de la boxe et des arts martiaux mixtes, à Edmonton, au cours des 10 dernières années, démontrent que les blessures sont moins fréquentes dans les arts martiaux mixtes que dans la boxe et se comparent aux blessures subies dans les autres sports de contact.

Vous devez avoir reçu également une lettre de notre médecin-chef, le Dr Shelby Karpman, au sujet des blessures. Nous n’avons malheureusement pas le temps d’approfondir cette question médicale pendant le temps limité accordé pour cet exposé. Néanmoins, la Dre Terry DeFreitas, un de nos médecins de ring et le médecin de l’équipe nationale canadienne de taekwondo qui participera aux Jeux olympiques, à Londres, dans deux mois, est ici avec moi et elle pourra parler des données relatives aux blessures dans le sport au cours de la période de questions.

Cela met fin à notre exposé. Je vous remercie de votre attention.

The Deputy Chair: Thank you, Mr. Reid.

Dr. Teresa DeFreitas, Sports Medicine Consultant, as an individual: I am going to refer to a PowerPoint presentation, which you should have. This is data collected over 10 years, and Dr. Karpman put this together, along with Mr. Reid. This is a retrospective analysis of injuries. They recorded the injuries after each fight. We examined both fighters. We put it on an exam sheet, and those sheets were analyzed over 10 years. It is a review of boxing and MMA injuries over last 10 years based on the post-fight medicals. The categories that were selected were none, contusion/abrasion, laceration, concussion and fracture.

In MMA, we had 882 fighters, 1,119 matches, and in boxing, 490 fighters with 556 matches. In the boxing, over the 10-year period, the post-fight medical review brought 259 exams, and 47 per cent had no findings on exam, contusions were 34 per cent, concussions were at 53 over the 10-year period, and 9.5 per cent. Keep that number in mind. For lacerations in boxing, 30 of them were reported, or 5 per cent, and fractures at 4 per cent.

When we looked closer at those injuries, the fractures, of course, in boxing are mostly of the hand. There were 10 of the hand, three orbital fractures, fractured nose, ribs. Then there was one of each sort of serious injuries, what you would consider fractured jaw, biceps rupture, which requires surgery within the week, and a terrible triad refers to a serious knee injury, which would not have happened from the opponent but happened from the athlete moving in an odd direction.

For the MMA, the post-fight medical review brought us no findings, so 40 per cent were examined and did not have a scratch, and then 45 per cent had contusion/abrasion. There was 50 over a 10-year period with concussion, but we have to keep in mind the numbers were higher for MMA, and the lacerations, 62, or 6 per cent, and the fractures at 4 per cent. Their fractures were higher. They had more fractures. They had more hand fractures, more nasal fractures, arm and foot fractures.

If you look at the injury rates, this is reported as the number of injuries, just considering concussion, laceration and fracture, and that number is 106 over 556, or 19 per cent. We took out the contusion abrasion ones, because they do not really apply to any serious loss of sport. The MMA was 153 over 1,019, so 15 per cent for those more serious injuries. Those are our stats.

Unfortunately, there are not a lot of solid studies on the subject. There is a study by Bledsoe from the Las Vegas MMA injuries, another retrospective study, 220 fighters with 95 injuries, so they just reported a 43 per cent rate of injury.

La vice-présidente : Merci, monsieur Reid.

Dre Teresa DeFreitas, médecin-conseil en médecine du sport, à titre personnel : Je vais me reporter à une présentation PowerPoint que vous devez avoir reçue. Ce sont des données recueillies sur une période de 10 ans, que le Dr Karpman a compilées avec M. Reid. C'est une analyse rétrospective des blessures. Les blessures ont été enregistrées après chaque combat. Nous avons examiné les deux adversaires. Les résultats ont été inscrits sur une feuille d'examen et ces feuilles ont été analysées sur une période de 10 ans. C'est une analyse des blessures subies dans des combats de boxe et d'arts martiaux mixtes au cours des 10 dernières années d'après les examens médicaux effectués après le combat. Les catégories choisies étaient : absence de blessure, contusion ou abrasion, laceration, commotion et fracture.

Pour les arts martiaux mixtes, nous avons eu 882 pugilistes et 1 119 matchs et pour la boxe, 490 pugilistes et 556 matchs. Pour la boxe, au cours de la période de 10 ans, il y a eu 259 examens médicaux après le combat dont les résultats étaient : absence de blessure, 47 p. 100; contusions, 35 p. 100; commotions, 53, soit 9,5 p. 100 sur cette période de 10 ans. Gardez ce chiffre à l'esprit. Pour la boxe, il y a eu 30 lacérations, soit 5 p. 100 et 4 p. 100 de fractures.

Quand nous avons examiné ces blessures de plus près, dans la boxe, bien entendu, les fractures sont surtout celles de la main. Il y a eu 10 fractures de la main, trois fractures des arcades, du nez et des côtes. Il y avait ensuite une blessure grave de chaque type, c'est-à-dire une mâchoire fracturée, une rupture du biceps exigeant une intervention chirurgicale dans un délai de huit jours et le triple traumatisme touchant les ligaments et le ménisque qui est une grave blessure du genou, non pas causée par l'adversaire, mais par un faux mouvement de l'athlète.

Pour les arts martiaux mixtes, l'examen médical après le combat n'a permis de constater aucune blessure pour 40 p. 100 des pugilistes, qui n'avaient pas la moindre égratignure, et 45 p. 100 de contusions-abrasions. Sur une période de 10 années, il y a eu 50 commotions, mais n'oublions pas que les chiffres étaient plus élevés pour les arts martiaux mixtes, 62 lacérations, soit 6 p. 100 et 4 p. 100 de fractures. La proportion de fractures a été plus importante. Les pugilistes ont eu plus de fractures. Ils ont eu davantage de fractures de la main, du nez, du bras et du pied.

Si vous prenez le taux de blessures, il s'agit de leur nombre, pour ce qui est des commotions, lacérations et fractures, il y en a 106 sur un total de 556, soit 19 p. 100. Nous avons soustrait les contusions et abrasions, car elles n'entraînent pas vraiment l'arrêt du sport. Pour les arts martiaux mixtes, le chiffre était de 153 sur un total de 1 019, soit 15 p. 100 de blessures graves. Voilà nos statistiques.

Malheureusement, il n'y a pas beaucoup d'études solides sur le sujet. Il y a une étude de Bledsoe sur les blessures associées aux arts martiaux mixtes à Las Vegas, une autre étude rétrospective portant sur 220 pugilistes présentant 95 blessures, soit un taux de blessures de 43 p. 100.

The next study is a little more elegant, Ngai at Johns Hopkins, and that was a retrospective study. They had 1,270 athletes with 300 injuries, and they came up with a rate of 23.6. The rate is 23.6 per 100 fight participants, which is a better statistic because then you can compare it to other sports. You can say per 100 minutes or per 100 exposures, this is the rate. That was a good quote for them to provide. They reported a concussion rate of 15.4 per 1,000 athlete exposures.

The next one was another study by Bledsoe, and that reported an injury rate of 17 per cent, mostly lacerations and hand injuries. They did not report the details of the concussions, unfortunately.

I will just give one more, and that is from Australia. What they did in that particular one was they studied the athletes over a time frame. Most of these little studies are like a photograph of one fight, but in Australia they followed the athletes over time. They correlated that the longer you stay in, the more you get injured, which makes sense. They had 214 injuries over eight years, and the injury rate was 23.6. The most common injuries were lacerations and fractures to the hands.

There is a little graph there trying to compare boxing in our reported stats with the Australian ones and the Nevada ones. They are about comparable.

The next slide shows the MMA comparison of injury rates was extremely high in the Las Vegas one, although it was done much earlier. The study ended, I think, in 2007. Then you look at those MMAs and the Edmonton ones, and ours are much lower.

It is a little difficult to interpret it because it is percentage and you do not know about reporting. I happen to know that from our reporting, we always see the fighter after each fight, so it is always recorded. I know that for the stats that we have, in particular in regards to concussion, lacerations and fractures, we always examine them after, so we know that we are getting good data. The studies from Las Vegas and Nevada were retrospective on the fight reports, so they went into the computer and looked at what was on the record sheet. You could compare them and say they are the same, but there may be a little bit of discrepancy in the data because the studies were not done the same way.

In closing, I would like to acknowledge Mr. Reid and Dr. Warren Thirsk, who was also involved in the data collection over many years.

The Deputy Chair: Thank you very much indeed.

Senator Runciman: I have known Mr. Hayashi for a number of years, and certainly his reputation as a strong regulator. This has not been a recognized sport in Ontario for that many years.

Mr. Hayashi: On January 1, 2011, Ontario legalized mixed martial arts. Since then, we have had 17 events. The largest UFC in their history, 55,000, was April 30, 2011. They came back on

L'étude suivante est un peu plus élégante et c'est une étude rétrospective de Ngai, de l'Université Johns Hopkins. Elle portait sur 1 270 athlètes qui ont eu 300 blessures, soit un taux de 23,6. Le taux est de 23,6 p. 100 combattants, ce qui est une meilleure statistique, car elle permet de faire la comparaison avec d'autres sports. Vous pouvez dire que tel est le taux pour 100 minutes ou pour 100 expositions. C'est une donnée utile. Les auteurs ont déclaré un taux de 15,4 pour 1 000 expositions.

Il y a ensuite une autre étude de Bledsoe qui rapporte un taux de blessures de 17 p. 100, surtout des lacérations et des blessures à la main. Elle ne fournit malheureusement pas de précisions au sujet des commotions.

Je vais seulement en citer une de plus, une étude australienne. Les chercheurs ont étudié les athlètes sur une certaine période. La plupart de ces petites études se rapportent à un combat, mais en Australie, on a suivi les athlètes pendant un certain temps. On a constaté que plus longtemps vous participez à des combats, plus vous êtes blessé, ce qui est logique. Il y a eu 214 blessures sur huit ans et le taux de blessures a été de 23,6. Les blessures les plus fréquentes étaient des lacérations et des fractures de la main.

Voici un petit graphique qui essaie de comparer nos statistiques sur la boxe avec celles de l'Australie et du Nevada. Elles sont à peu près comparables.

La diapositive suivante montre le taux de blessures pour les arts martiaux mixtes qui était extrêmement élevé à Las Vegas, bien que cette étude ait été faite beaucoup plus tôt. Je pense qu'elle a pris fin en 2007. Si vous comparez ces chiffres et ceux d'Edmonton, les nôtres sont beaucoup plus bas.

C'est un peu difficile à interpréter, car ce sont des pourcentages et vous ne savez pas comment les blessures sont rapportées. Je sais qu'en ce qui nous concerne, nous examinons toujours le combattant après chaque match et que c'est donc toujours enregistré. Je sais que pour les statistiques que nous avons, surtout à l'égard des commotions, lacérations et fractures, nous examinons toujours les participants après le combat et nous savons donc que nous obtenons des données valides. Les études de Las Vegas et du Nevada ont été faites rétrospectivement, à partir des rapports de combat. Les chercheurs sont donc allés voir dans l'ordinateur ce qui figurait sur les feuilles de résultats. On pourrait les comparer et dire que c'est similaire, mais les données ne correspondent peut-être pas tout à fait vu que les études n'ont pas été réalisées de la même façon.

Pour conclure, je voudrais remercier M. Reid et le Dr Warren Thirsk, qui a également participé à la collecte de ces données pendant de nombreuses années.

La vice-présidente : Merci infiniment.

Le sénateur Runciman : Je connais M. Hayashi depuis des années et sa réputation en tant qu'autorité de réglementation. Ce sport n'a pas été reconnu en Ontario pendant de nombreuses années.

M. Hayashi : Le 1^{er} janvier 2011, l'Ontario a légalisé les arts martiaux mixtes. Depuis, nous avons eu 17 combats. Le 20 avril 2011, il y a eu 55 000 spectateurs, le plus grand

December 10 of the same year at the Air Canada Centre, which was about 17,000 people, and they have done a number of other smaller events.

Senator Runciman: How do you monitor these events? Do you attend yourself? How does the relationship work in terms of the regulator?

Mr. Hayashi: I have not missed an event since I was appointed in 1995. Before that, I was assistant to the commissioner, and I must have done probably 300 events.

Senator Runciman: You have seen a lot of professional boxing matches, as well as mixed martial arts.

Mr. Hayashi: Yes.

Senator Runciman: In the limited exposure you have had now, did you say 17 bouts?

Mr. Hayashi: I was 77 events.

Senator Runciman: How does it compare to boxing in terms of the potential for serious injury?

Mr. Hayashi: It is no more dangerous than boxing. There are different types of injuries, lacerations, maybe a little more fractures. The fighters tend to go to the ground more, whereas in boxing they are taking more strikes to the head. It balances off, I believe. I absolutely do not believe it is any more dangerous than boxing.

Senator Runciman: You suggested a change of the general penalties, and you also referenced unsanctioned events, so I think they are connected, your suggestion and unsanctioned events. How big a problem is this in Ontario?

Mr. Hayashi: The unsanctioned events are a bigger problem at the amateur level. We have sports organizations that are recognized by the province, and then many organizations do not belong to the amateur sport organizations. They do not have the risk management policies that the sports organizations have.

These are the ones I have concerns about, and that is why I am suggesting that stronger penalties may deter that and enhance the safety of the fighters. Under the summary conviction, there has been change. I think in 2008 it was changed and a summary conviction is now a maximum up to \$5,000 fine or six months in prison; prior to that, it was a \$2,000 fine, period.

Senator Runciman: Have you laid charges?

Mr. Hayashi: I have laid charges in the past, probably the only commission that has laid charges under section 83 of the Criminal Code.

The Deputy Chair: Were they successful?

Mr. Hayashi: Yes, we were.

nombre de l'histoire de l'UFC. Ils sont revenus le 10 décembre de la même année, au Air Canada Centre où environ 17 000 personnes se sont rassemblées et il y a eu un certain nombre d'autres événements plus petits.

Le sénateur Runciman : Comment surveillez-vous ces compétitions? Y assistez-vous vous-même? Comment travaille l'autorité de réglementation?

M. Hayashi : Je n'ai pas raté un seul match depuis ma nomination en 1995. Avant cela, j'étais l'adjoint du commissaire et j'ai probablement assisté à 300 compétitions.

Le sénateur Runciman : Vous avez vu un grand nombre de matchs de boxe professionnelle en plus des combats d'arts martiaux mixtes.

M. Hayashi : Oui.

Le sénateur Runciman : Au cours de votre bref exposé, avez-vous parlé de 17 combats?

M. Hayashi : C'était 77 combats.

Le sénateur Runciman : En quoi le risque de blessures graves se compare-t-il avec la boxe?

M. Hayashi : Ce n'est pas plus dangereux que la boxe. Il y a différents types de blessures, de lacérations et peut-être un peu plus de fractures. Les pugilistes ont tendance à aller au tapis plus souvent alors que dans la boxe, ils reçoivent davantage de coups à la tête. Je crois que cela équilibre les choses. Je ne suis absolument pas convaincu que ce soit plus dangereux que la boxe.

Le sénateur Runciman : Vous avez suggéré une modification des pénalités et vous avez également mentionné les compétitions non autorisées. Je pense qu'il y a donc un lien entre votre suggestion et les compétitions non autorisées. Quelle est l'importance de ce problème en Ontario?

M. Hayashi : Les combats non autorisés posent surtout un problème au niveau amateur. Nous avons des organisations sportives qui sont reconnues par la province, ainsi qu'un grand nombre d'organisations qui n'appartiennent pas aux organisations sportives amateurs. Elles n'ont pas les mêmes politiques de gestion des risques que les organisations sportives.

Ce sont celles qui m'inquiètent et c'est pourquoi j'ai dit que des pénalités plus sévères pourraient avoir un effet dissuasif et améliorer la sécurité des pugilistes. La peine prévue pour une infraction punissable sur déclaration de culpabilité par procédure sommaire a changé. Je pense que ce changement a eu lieu en 2008 et que la peine maximum est maintenant une amende de 5 000 \$ ou six mois de prison; avant cela, c'était seulement une amende de 2 000 \$.

Le sénateur Runciman : Avez-vous porté des accusations?

M. Hayashi : J'ai porté des accusations par le passé et ma commission a sans doute été la seule à porter des accusations en vertu de l'article 83 du Code criminel.

La vice-présidente : Avez-vous obtenu des condamnations?

M. Hayashi : Oui.

Senator Runciman: Mr. Reid, how do you feel about this from your perspective with respect to the need of change of general penalties? Do you have a view on that?

Mr. Reid: I think anything we do to discourage these underground or unsanctioned fights would be worthwhile. We know they are actually significant in number, not only in Canada but across North America. We are affiliate members, Ontario and ourselves, of the Association of Boxing Commissions in the U.S., a regulatory body; and if you look at their results that they list for fighters, there are hundreds and hundreds of non-sanctioned fighters that we know are in events that require policing.

Penalties, I think, are very important. We have some statutes within our bylaw where we are allowed to fine or suspend licences if we find people breaking our regulations. We had an individual who forged blood test results in order to try and obtain a licence. We caught him, and we suspended him for a year and issued him a \$2,000 fine.

We are on the same page, Mr. Hayashi and I. All of us are on the regulatory side. We have to be very strong and very severe with this because it is a consensual violent sport.

Senator Runciman: Dr. DeFreitas, you heard earlier, and I am sure you are aware, that the Canadian Medical Association has called for a ban on this sport and boxing. From your perspective, how do you view that position?

Dr. DeFreitas: I understand where they started with that, because they wanted to reduce concussion rates or head injury rates. However, I do not know who all got to vote on that.

For me, when you watch a sport or you see a sport, these sports will happen regardless, and there are high-risk sports in all realms — alpine skiing, aerial. Ski cross is one of the most dangerous sports where there four people are going down a feature jump all together, and only one or two make it to the finish line. As you have heard, we have had serious injuries in the winter sports, deaths and C spine injuries.

For me, banning a sport is not the way to go. I believe that if we are well represented with safety regulations and with medical presence that we can make sure these athletes are safe. I have been doing the tae kwon do for 10 years and I have been doing the MMA since 2010. I have found that by examining the athletes and having a dialogue with them, for the catastrophic injuries, such as concussion, we at least have the opportunity to detect it. We at least have the opportunity to mention some preventative measures and some return-to-play guidelines. To me, the return-to-play guidelines are crucial in repeat injuries.

Le sénateur Runciman : Monsieur Reid, quel est votre point de vue quant à la nécessité de modifier les pénalités? Avez-vous un avis à ce sujet?

M. Reid : À mon avis, tout ce que nous ferons pour dissuader de tenir des combats clandestins ou non autorisés sera une bonne chose. Nous savons qu'il y en a un nombre important, non seulement au Canada, mais dans toute l'Amérique du Nord. La commission de l'Ontario et la nôtre sont affiliées à l'Association of Boxing Commissions, un organisme de réglementation des États-Unis et d'après sa liste de résultats, nous savons qu'il y a des centaines et des centaines de combattants non licenciés qui participent à des compétitions qui exigent une réglementation.

Je pense que les pénalités sont très importantes. Notre règlement administratif nous autorise à imposer des amendes ou à suspendre des licences si nous constatons des infractions à nos règles. Nous avons eu quelqu'un qui a falsifié les résultats d'un test sanguin pour essayer d'obtenir une licence. Nous l'avons attrapé et nous l'avons suspendu pendant un an, en plus de lui imposer une amende de 2 000 \$.

Nous sommes du même avis, M. Hayashi et moi. Nous sommes tous du côté de la réglementation. Nous devons être très stricts et très sévères sur ce plan-là, car c'est un sport violent consensuel.

Le sénateur Runciman : Docteur DeFreitas, vous avez entendu dire tout à l'heure, et vous savez certainement, que l'Association médicale canadienne a demandé l'interdiction de ce sport et de la boxe. Que pensez-vous de sa position?

Dre DeFreitas : Je comprends d'où est venue cette idée. C'est parce qu'elle voulait réduire le taux de commotions ou de blessures à la tête. Néanmoins, je ne sais pas qui a voté sur cette question.

J'estime que tous ces sports qui attirent des spectateurs auront lieu de toute façon et qu'il y a des sports très risqués dans tous les domaines, que ce soit le ski alpin ou le ski acrobatique. Le ski cross est l'un des sports les plus dangereux, car vous avez quatre personnes qui descendent la piste et sautent ensemble et seulement une ou deux qui parviennent jusqu'à la ligne d'arrivée. Comme on vous l'a dit, les sports d'hiver ont causé de graves blessures, des décès et des blessures à la colonne vertébrale.

J'estime que l'interdiction d'un sport n'est pas la solution. Je crois qu'avec une bonne réglementation en matière de sécurité et une présence médicale, nous pouvons assurer la sécurité des athlètes. Je travaille dans le milieu du taekwondo depuis 10 ans et celui des arts martiaux mixtes depuis 2010. J'ai constaté qu'en examinant les athlètes et en dialoguant avec eux, nous avons au moins la possibilité de détecter les blessures très graves comme les commotions. Nous avons au moins la possibilité de conseiller certaines mesures préventives et de retarder le retour au jeu. À mes yeux, il est indispensable de suivre les directives à l'égard du retour au jeu dans le cas de blessures répétées.

If you just completely ban it, I am concerned that it would go underground or it would go elsewhere and there would be no opportunity for medical intervention, and the dialogue that I have becomes so important for me when I am talking to the fighter, and hopefully there is a family member with them, to educate them in that five-minute period when I am going over their injuries or their concussions.

I understand what the Canadian Medical Association was trying to do there, but I do not think it would be effective.

Senator Angus: Would you allow a supplementary very quickly?

The Deputy Chair: A quick one.

Senator Angus: Thank you, chair.

I simply wanted to ask you, ma'am, are you a member of the Canadian Medical Association?

Dr. DeFreitas: Yes.

Senator Angus: Was there any debate or discussion that you are aware of before this call for a ban?

Dr. DeFreitas: I am sorry, sir; I did not attend that meeting. I know there was some discussion, but I understand that they had a panel and then they called for a vote.

Just like many consensus statements we come up with in the medical world, you have to come to a consensus. Therefore, depending on who you have in the room, you may have a consensus one way or the other.

Senator Baker: In other words, the input would not have been all from persons who have the experience you have at ringside.

Dr. DeFreitas: I do not believe so, no.

Senator Baker: There would be very few people who have that experience as a medical doctor. I respect your opinion. It must be a very interesting profession that you have.

I am interested, Mr. Hayashi, in your statements concerning summary conviction. As I recall, the section prior to what is being suggested to be amended now has just three or four lines in it, and it says that anyone who conducts a prize fight, which is not authorized now, but anyone who conducts a prize fight and is a principal or an organizer or who aids and abets, we will say like a medical doctor at ringside, then that is the commission of an offence and they could be subjected to punishment by summary conviction. Then you said that there is only six months to lay the charge and usually it takes longer to do the investigation. Could you explain? You then said that, therefore, we should make it a hybrid offence, what we call a hybrid offence.

Mr. Hayashi: Correct. In previous cases with the ministry, we have had issues where we found out about events late, and because of the statutory limitations, and the workload of the

Si vous vous contentez d'une interdiction totale, je crains que ces sports ne soient pratiqués dans la clandestinité ou ailleurs sans possibilité d'intervention médicale et de dialogue. Ce dialogue est devenu très important pour moi quand je parle aux combattants, et parfois aux membres de la famille qui les accompagnent, pour les informer au cours des cinq minutes que je passe à examiner leurs blessures ou leurs commotions.

Je comprends ce que l'Association médicale canadienne a essayé de faire, mais je ne pense pas que ce serait efficace.

Le sénateur Angus : Me permettez-vous de poser une question supplémentaire?

La vice-présidente : Une brève question.

Le sénateur Angus : Merci, madame la présidente.

Je voudrais simplement vous demander, madame, si vous êtes membre de l'Association médicale canadienne?

Dre DeFreitas : Oui.

Le sénateur Angus : Savez-vous s'il y a eu un débat ou des discussions avant cette demande d'interdiction?

Dre DeFreitas : Désolée, monsieur; je n'ai pas assisté à cette réunion. Je sais qu'il y a eu des discussions, mais je crois qu'un groupe d'experts s'est réuni et qu'il y a eu un vote.

Comme pour un grand nombre de déclarations consensuelles qui sont faites dans le monde médical, il faut parvenir à un consensus. Par conséquent, selon les personnes présentes dans la salle, vous pouvez avoir un consensus dans un sens ou dans l'autre.

Le sénateur Baker : Autrement dit, les personnes qui ont pris ces décisions n'avaient peut-être pas toute l'expérience que vous avez comme médecin de ring.

Dre DeFreitas : Non, je ne crois pas.

Le sénateur Baker : Il doit y avoir très peu de personnes qui possèdent cette expérience en tant que médecin. Je respecte votre opinion. La profession que vous exercez doit être très intéressante.

Monsieur Hayashi, je m'intéresse à vos déclarations concernant l'infraction punissable sur déclaration de culpabilité par procédure sommaire. Si je me souviens bien, l'article qui précède celui qu'on suggère maintenant de modifier contient seulement trois ou quatre lignes et porte que quiconque se livre à un combat concerté, ce qui n'est pas autorisé maintenant, mais quiconque qui se livre à débat concerté comme adversaire, comme organisateur ou en qualité d'aide ou de soutien, nous dirons comme médecin de ring, commet une infraction punissable sur déclaration de culpabilité par procédure sommaire. Ensuite, vous avez dit qu'on dispose seulement de six mois pour porter l'accusation et qu'il faut généralement plus de temps pour mener l'enquête. Pouvez-vous nous expliquer cela? Vous avez également ajouté qu'il faudrait donc en faire une infraction mixte, ce que nous appelons une infraction mixte.

M. Hayashi : C'est exact. Dans des affaires précédentes que nous avons eues au ministère, il est arrivé que nous ayons été informés tardivement de ce qui s'était passé et qu'en raison du

investigators, sometimes these events have sort of got put on the backburner, and then they realize, “Oh, geez, we are running out of time here.” If the Crowns have the opportunity to decide which charge to lay, it may allow more opportunity, because they have many cases as well.

Senator Baker: Yes, so you would be enlarging the offence. You would be broadening it. I do not think you are suggesting that for a simple offence, which we would and the general public would regard as being summary in nature, a relatively minor offence, that you would be able to charge it as an indictable offence if you ran out of time, past the six months, although it is only a minor offence. That is not what you meant here?

Mr. Hayashi: That is not what I meant.

Senator Baker: As Mr. Reid pointed out after your comments, the punishment should be enlarged in certain cases too.

Mr. Hayashi: Yes.

Senator Baker: My main concern in asking this question is where do these events take place? These are not organized events. Are they in basements somewhere? Where would they get people to come to these events and to pay for them?

Mr. Hayashi: Some of them are in rec centres; some of them have been in backyards.

Senator Baker: Really?

Mr. Hayashi: Yes. York region had an issue with school kids meeting after school and fighting.

Senator Baker: Organized fighting?

Mr. Hayashi: Yes, organized fighting. You just never know where they will pop up. Perhaps some of the fight club movies sparked that interest.

Senator Baker: Do you think that these provisions are adequate, apart from your concern about the summary conviction matter and the time required? In much of the legislation that goes through now matters can be prosecuted summarily, but you are given two or three years to lay the charge in order to have time for adequate investigation and so on, rather than making it hybrid.

Apart from that, are you pleased with this bill?

Mr. Hayashi: Yes, I am. The Province of Ontario has regulations for the professional combative sports that no other jurisdiction has. We require full medicals, MRIs, blood work and eye testing. When any fighter loses by a TKO or knockout in the province of Ontario, the promoter is required to pay for the medical tests. They have to put up funds for the tests that the doctors may order. The fighters have 60 days to get these tests done and submit them. If the fighter fails to get the tests done

délaï de prescription et de la charge de travail des enquêteurs, ces événements aient parfois été laissés de côté jusqu'à ce qu'on réalise qu'il était trop tard. Si les procureurs de la Couronne ont la possibilité de décider quelle accusation porter, cela peut leur laisser plus de latitude, car ils doivent s'occuper de nombreuses causes.

Le sénateur Baker : Donc, vous élargiriez l'infraction. Vous l'élargiriez. Vous ne suggérez pas, je suppose, que pour une simple infraction que nous-mêmes et le grand public considérerions comme relativement mineure, vous puissiez la poursuivre en tant qu'infraction punissable par mise en accusation si vous manquez de temps, après six mois, même si ce n'est qu'une infraction mineure. Ce n'est pas ce que vous voulez dire?

M. Hayashi : Non, ce n'est pas ce que j'ai voulu dire.

Le sénateur Baker : Comme M. Reid l'a mentionné après vos observations, la punition devrait quand même être élargie dans certains cas.

M. Hayashi : Oui.

Le sénateur Baker : Quand je pose cette question, ce qui m'intéresse surtout, c'est de savoir où ont lieu ces combats. Ce ne sont pas des événements organisés. Ont-ils lieu quelque part dans des sous-sols? Où trouve-t-on des spectateurs pour y assister et qui les finance?

M. Hayashi : Certains d'entre eux ont lieu dans des centres récréatifs; d'autres ont eu lieu dans des arrière-cours.

Le sénateur Baker : Vraiment?

M. Hayashi : Oui. Dans la région de York, il y a eu des jeunes qui se réunissaient après l'école pour se battre.

Le sénateur Baker : Dans des combats organisés?

M. Hayashi : Oui, des combats organisés. Vous ne savez jamais où ils auront lieu. L'intérêt pour ce genre de choses découle peut-être de certains films sur des clubs de combat.

Le sénateur Baker : Pensez-vous que ces dispositions sont adéquates, à part vos préoccupations quant au fait qu'il s'agit d'une infraction punissable sur déclaration de culpabilité par procédure sommaire et au sujet du temps que cela exige? La plupart des lois qui sont maintenant adoptées permettent de poursuivre par voie de déclaration de culpabilité par procédure sommaire, mais vous disposez de deux ou trois ans afin d'avoir suffisamment de temps pour enquêter, et cetera, au lieu de prévoir une infraction hybride.

À part cela, êtes-vous satisfait du projet de loi?

M. Hayashi : Oui. La province de l'Ontario a des règlements régissant les sports de combat professionnels dont aucune autre province ne dispose. Nous exigeons un examen médical approfondi, une IRM, une analyse sanguine et un examen des yeux. En cas de K.-O. technique ou de knock-out dans des adversaires, le promoteur doit payer pour les examens médicaux. Il doit financer les tests que les médecins peuvent prescrire. Le pugiliste a 60 jours pour subir ces tests et présenter les résultats.

within the 60 days, those costs will be borne by him. That encourages the fighters to get the tests done. The promoters are making money on the backs of the fighters and they should have an interest in looking after the health and safety of the fighters.

It is a unique regulation, of which I am very proud. Also, that regulation forces the promoters to match the fighters better. This helps prevent mismatches, because they do not want their fighters to get knocked out because it will cost them about \$1,700 for medical tests, depending on what tests the doctors order.

In Ontario we are very proud of our health and safety record and the requirements that we have. Each jurisdiction has its own rules and regulations. This proposal gives clear guidelines for provincial regulations. It is clear that the amateur sports organizations would be in charge, which would force all of the other sanctioning bodies to join the recognized provincial body, thereby cutting down on the number of events that are not properly run.

About four years ago, I was asked by the ministry of health promotions to do health and safety spot checks for them on their amateur combative sports. I did that for four years and helped them address some of their health and safety issues and ensure that their ring requirements were being met and that they were following their own rules and regulations. That went over very well. They were receptive to it.

Senator Baker: Thank you for your excellent presentations.

[Translation]

Senator Boisvenu: Thank you very much for your presentation. It was very useful. I am very interested in this topic, especially the part on health.

Dr. DeFreitas, you have been working in sport medicine for a number of years. I want to talk about sports accidents and deliberate injuries, as both have always been a part of sports. Many people ski or do downhill mountain biking, which is also a fairly extreme sport. Those are referred to as non-combat extreme sports. Skydiving and diving also come to mind. Do accidents or injuries suffered in those sports compare to what is seen in boxing or other sports, such as karate or judo? Do combat sports have the same injury ratio as extreme sports like downhill mountain biking?

[English]

Dr. DeFreitas: Unfortunately there is not good reporting data, so you can take injury rates from one sport and put them beside others. There have been some studies that put it in the context of injuries per athlete exposure. There was a study done on concussions in the States that gave rates. The rate for tae kwon do per 1,000 minutes of exposure is 9.4. The rate for American football is about the same. For boxing it is a little higher than

S'il ne subit pas le test dans les 60 jours, c'est lui qui en assumera le coût. Cela incite les protagonistes à se soumettre aux tests. Les promoteurs gagnent de l'argent sur le dos des combattants et ont intérêt à veiller sur la santé et la sécurité de ces derniers.

C'est une réglementation unique en son genre dont je suis très fier. D'autre part, cela oblige les promoteurs à mieux assortir les combattants. Cela contribue à éviter les confrontations inégales, car ils ne veulent pas que leurs poulains soient mis hors combat étant donné que cela leur coûtera environ 1 700 \$ en examens médicaux, selon les tests que les médecins prescriront.

En Ontario, nous sommes très fiers de nos résultats sur le plan de la santé et de la sécurité, et des exigences que nous imposons. Chaque province ou territoire a ses propres règles et règlements. Cette proposition donne des lignes directrices claires pour la réglementation provinciale. Il est évident que les organisations de sport amateur assumeront cette responsabilité et que cela forcerait tous les autres organismes d'approbation à se joindre à l'organisme provincial reconnu, ce qui réduirait le nombre de combats illégaux.

Il y a quatre ans environ, le ministère de la Promotion de la santé m'a demandé de faire des vérifications au hasard de la santé et de la sécurité dans les sports de combat amateur. Je l'ai fait pendant quatre ans et j'ai aidé à résoudre certains des problèmes de santé et de sécurité, à veiller à ce que les exigences soient respectées et à ce que ces sports se conforment à leurs propres règles et règlements. Cela s'est très bien passé. Les gens ont été réceptifs.

Le sénateur Baker : Merci pour vos excellents exposés.

[Français]

Le sénateur Boisvenu : Merci beaucoup de votre présentation. Elle fut très intéressante. Ce sujet m'intéresse beaucoup, surtout la partie santé.

Docteur DeFreitas, vous pratiquez la médecine sportive depuis plusieurs années. Parlons des accidents sportifs, ou des blessures volontaires parce qu'on a toujours les deux. On pratique beaucoup le ski et la descente en vélo, qui est aussi un sport assez extrême. Ce sont des sports extrêmes dits non de combat. On peut penser aussi au parachutisme et à la plongée sous marine. Dans ces sports, les accidents ou blessures se comparent-ils à ce qu'on voit dans la boxe ou dans des sports comme le karaté ou le judo? A-t-on le même ratio de blessures dans un sport de combat par rapport à un sport extrême comme la descente en vélo?

[Traduction]

Dre DeFreitas : Malheureusement, il n'y a pas de bonnes données sur les déclarations de blessures qui permettent de comparer le taux de blessures dans un sport avec le taux dans d'autres sports. Il y a eu des études qui font état des blessures en fonction de l'exposition des athlètes. Une étude qui a été réalisée sur les commotions aux États-Unis a fourni des taux. Le taux pour le taekwondo est de 9,4 pour 1 000 minutes d'exposition. Le

that. The MMA data that we have would be higher than tae kwon do but lower than the boxing data that we have.

The best way to compare the sports is Olympic reporting where each country is asked to report in the same way. The definition of an injury is that you lost a day of competition or training. The problem with trying to compare exactly is that the doctor examining skiers is not doing what I am doing, and we are not necessarily reporting in the same way.

I participated in some studies with Dr. Ko. She did a fantastic study in which she had all the concussed athletes examined, and she also had video of any headshots. They examined and interviewed anyone who got a headshot, so they did not miss anyone. Often with concussions you can miss people because you can ask them if they feel okay and they will say, "Yeah, I'm good." If you leave it at that, you are under-reporting.

With this format, knowing what we did with tae kwon do and knowing how it operates with a medical exam right after, I think we are capturing accurate data on concussions. So far, I see that the MMA concussion rate is lower than boxing, and I think there are several reasons for that.

You can lose a fight in MMA by getting your arm locked and you tap out. You can lose by getting kicked in the knee and you cannot continue. You are not necessarily ever hit in the head, whereas in boxing it is a given. There is contact to the head in every round, and you are still standing. I think that is why there is more concussion in boxing.

The same goes with tae kwon do. In tae kwon do you get more points for a kick to the head, but it is more difficult to kick the head, so it is easier to get points by kicking to the body. When you are going to kick to the head, you are taking a risk because you have to lift up exposing your own face. When they increased the points in tae kwon to three for a headshot, I was almost ready to resign, because I thought it was stupid. However, my colleague, with whom I trained, said that since I am a scientist I should test whether my assumption is correct. It was incorrect, because it is harder to get the headshot, but in trying to do so, you leave yourself open.

There are many things to consider in comparing sports. In the Olympic year we had a death from luge and a spinal cord injury from that type of sport.

taux pour le football américain est à peu près similaire. Pour la boxe, il est un peu plus élevé. Le chiffre que nous avons pour les sports martiaux mixtes est un peu plus élevé que pour le taekwondo, mais plus bas que pour la boxe.

La meilleure façon de comparer les sports est d'utiliser les blessures déclarées aux Jeux olympiques où tous les pays doivent présenter leur rapport de la même façon. La définition d'une blessure est la perte d'une journée de compétition ou d'entraînement. Le problème, quand on essaie de faire une comparaison exacte, est que le médecin qui examine les skieurs ne fait pas ce que je fais moi-même, et que nous ne présentons peut-être pas notre rapport de la même façon.

J'ai participé à certaines études avec la Dre Ko. Elle a réalisé une étude fantastique pour laquelle elle a fait examiner tous les athlètes qui avaient subi une commotion et elle avait également des vidéos de tous les coups à la tête. Tout athlète qui avait reçu un coup à la tête a été examiné et interrogé, si bien que personne n'a été oublié. Souvent dans le cas de commotions, vous pouvez oublier des gens, car quand vous leur demandez s'ils se sentent bien, ils vous répondront que oui. Si vous n'allez pas plus loin, votre rapport n'est pas complet.

De cette façon, compte tenu de ce que nous avons fait pour le taekwondo et de l'examen médical qui a lieu aussitôt après, je pense que nous obtenons des données précises au sujet des commotions. Jusqu'ici, je constate que dans les arts martiaux mixtes, le taux de commotions est plus bas que dans la boxe et je pense qu'il y a plusieurs raisons à cela.

Dans les arts martiaux mixtes, vous pouvez perdre un combat lorsque votre adversaire vous fait une clé de bras qui vous projette au sol. Vous pouvez perdre lorsqu'un coup de pied dans le genou vous empêche de continuer. Vous n'êtes pas toujours touché à la tête alors qu'en boxe, cela va de soi. Il y a un contact avec la tête dans chaque round et vous restez debout. Voilà pourquoi, je pense, il y a plus de commotions en boxe.

C'est la même chose pour le taekwondo. Au taekwondo, vous obtenez plus de points pour un coup de pied à la tête, mais comme il est plus difficile de frapper la tête, on obtient plus facilement des points en portant des coups au corps. Quand vous lancez un coup de pied à la tête, vous courez un risque, car vous exposez votre propre visage. Quand les règles du taekwondo ont porté à trois le nombre de points accordés pour un coup de pied à la tête, j'ai failli démissionner, car j'ai pensé que c'était stupide. Néanmoins, mon collègue avec qui j'ai reçu ma formation m'a dit qu'en tant que scientifique, je devrais vérifier si mon hypothèse était juste. Elle ne l'était pas, car il est plus difficile de porter un coup de pied à la tête, et en essayant de le faire, vous vous exposez.

Il y a de nombreux facteurs à considérer pour comparer les sports. L'année des Jeux olympiques, il y a eu un décès causé par la luge ainsi qu'une blessure de la moelle épinière résultant de ce genre de sport.

In that one year, we did not have any deaths in MMA. Does that tell you which one is more dangerous? Perhaps, but perhaps not. It is just a statistic.

I guess in trying to compare boxing to MMA, it looks to me like MMA's concussion rate is lower than boxing, comparable to Taekwondo at the adult level.

Senator White: I have two questions, if I may. The first question, which you have partially answered, pertains to the number of concussions, boxers versus MMA. You talk about the constant pounding in boxing, whether it is three rounds, five rounds, nine rounds, twelve rounds, versus the one flash strike in MMA that might end a fight. You are talking about the constant pounding over a longer term with greater effect and impact than the one strike to the head, or, as you identified, the other ways of losing a fight. Realistically, in boxing, you will fight to the end or get knocked out after multiple strikes to the head. Is that what you are saying?

Dr. DeFreitas: Yes.

Senator White: I understand there are some discussions about removing headgear from amateur boxing in Canada. When I look at amateur boxing, because we were defining "amateur" earlier as well, it is 14-year-olds fighting each other. I know Alberta is one of the provinces that is talking seriously about that. I guess more than anything I wanted your opinion as to whether or not that is a move that we ought to anticipate as a positive move in boxing.

Dr. DeFreitas: I am always fighting about that with the teenage group. We know that teenagers are more susceptible to concussion. In my mind, in hockey and the combative sports, we should protect them more. I would not agree with the head gear removal idea just because of the fact that teenagers are more susceptible to sustained injury from concussion.

Tomorrow I am going to be covering a tae kwon do event in Toronto, and they want to change the rules so that you can do headshots in 12 to 14-year-olds, because the Americans do it. I said, "Well, we do not necessarily have to do anything that the Americans do."

Senator White: Please.

Senator Joyal: I concur.

The Deputy Chair: You have strong backing from the Senate of Canada.

Dr. DeFreitas: Thank you. In January, we had no headshots in this group, and tomorrow we are going to do light contact. I am going to try and compare the two and say what kind of injuries we sustained and how serious they were.

I am a big advocate of changing the rules for teenagers. For one, they cannot consent. They really do not understand what they are agreeing to when they get out there. The other thing is that, from the science, we understand that the teenage brain is

Cette même année, nous n'avons enregistré aucun décès dans les sports martiaux mixtes. Cela permet-il de savoir quel est le sport le plus dangereux? Peut-être que oui, mais peut-être que non. Ce sont seulement des statistiques.

Lorsqu'on essaie de comparer la boxe avec les sports martiaux mixtes, j'ai l'impression que le taux de commotions est plus bas dans les sports martiaux mixtes que dans la boxe et qu'il est similaire à celui du taekwondo, au niveau adulte.

Le sénateur White : J'ai deux questions à poser, si vous le permettez. La première, à laquelle vous avez répondu en partie, concerne le nombre de commotions dans la boxe, par opposition aux sports martiaux mixtes. Vous dites que le boxeur reçoit des coups constants, qu'il y ait trois, cinq, neuf ou douze rounds, alors que dans les sports martiaux mixtes, une seule frappe peut mettre fin à un combat. Vous parlez de coups répétés pendant une longue période qui ont plus d'effets et de conséquences qu'un coup unique à la tête ou, comme vous l'avez dit, les autres façons de perdre un combat. En réalité, les boxeurs vont combattre jusqu'à la fin ou être mis hors combat après de multiples coups à la tête. C'est bien ce que vous dites?

Dre DeFreitas : Oui.

Le sénateur White : Je crois qu'il a été question de supprimer le casque pour la boxe amateur, au Canada. Je vois qu'en boxe amateur, étant donné que nous avons déjà vu la définition d'amateur, ce sont des jeunes de 14 ans qui se battent l'un contre l'autre. Je sais que l'Alberta est une des provinces qui envisagent sérieusement la chose. Je voudrais surtout savoir si vous pensez que ce serait souhaitable ou non dans le domaine de la boxe.

Dre DeFreitas : Je me bats toujours au sujet de cette question pour les adolescents. Nous savons que les adolescents risquent plus une commotion cérébrale. J'estime que nous devrions les protéger davantage au hockey et pour les sports de combat. Je ne suis pas d'accord avec la suppression du casque, car le risque de commotion cérébrale est plus important pour les adolescents.

Demain, je vais à une compétition de taekwondo, à Toronto. On veut changer les règles afin de permettre les coups de pied à la tête chez les jeunes de 12 à 14 ans, parce que les Américains le font. J'ai dit que nous ne sommes pas forcés de faire tout ce que font les Américains.

Le sénateur White : En effet.

Le sénateur Joyal : Je suis d'accord.

La vice-présidente : Le Sénat du Canada vous apporte un solide appui.

Dre DeFreitas : Merci. En janvier, il n'y a eu aucun coup à la tête dans ce groupe, et demain il y aura des contacts légers. J'essaie de comparer les deux pour voir quel genre de blessures il y a eu et quelle était leur gravité.

Je suis convaincue qu'il faudrait modifier les règles s'appliquant aux adolescents. Premièrement, ils ne peuvent pas donner leur consentement. Ils ne comprennent pas vraiment ce qu'ils acceptent. Deuxièmement, d'après les données scientifiques,

different. If you get a concussion, you can have longer-term effects, so we need to protect these athletes differently than an adult.

I hope that does not happen. I do not know why that is happening in particular in Alberta, but it is something that I would probably strive to prevent.

Senator Joyal: I have a question for each of you. I will start first with Mr. Hayashi.

In making the recommendation or suggestion that we should change the nature of the penalty to go from summary conviction to leave the opportunity for the Crown to go with an indictment, do I understand that you make that suggestion based on your own experience? Have you seen cases where there was no prosecution because the six months had lapsed and there was no possibility?

Mr. Hayashi: Yes. In the future, moving forward now that MMA is being legalized and the province has now come out with an amateur organization called “Kickboxing Ontario” which is going to form the amateur MMA, my concern is that there may be other amateur organizations out there that are not recognized and do not have the risk management in place that CASK has, the recognized group, and that is my concern. It may just start to get out of control.

Senator Joyal: To multiply.

Mr. Hayashi: To multiply, exactly.

Senator Joyal: So it is on that basis that you made the suggestion to us that we should be aware of it.

Mr. Hayashi: Yes, exactly.

Just to expand on the boxing, a lot of the injuries that boxers receive are not so much from the actual event. It happens while training in the gyms, where it is not monitored. I know of one athlete that is no longer fighting. A friend of his was telling me he was 145-pounder fighting 200-pounders in the gym. A lot of these injuries are sustained while training in the gym. If they start removing headgear, then that would be a major concern.

Senator Joyal: Mr. Reid, thank you for your written presentation.

On the third page of your presentation, you requested that the term “combative sports” replace the term “MMA.” “Combative sports” is much more generic than “mixed martial arts,” in my opinion. If we are to change the term to “combative sports,” we will have to define combative sports.

The Deputy Chair: He does.

Senator Joyal: Everybody will understand what mixed martial arts, but combative sport is a generic term.

nous savons que le cerveau des adolescents est différent. Une commotion cérébrale peut produire des effets à plus long terme et la protection dont ces athlètes ont besoin est donc différente de celle des adultes.

J'espère que cela n'arrivera pas. Je ne sais pas pourquoi on envisage particulièrement de le faire en Alberta, mais c'est une chose que j'essaierais probablement d'empêcher.

Le sénateur Joyal : J'ai une question à poser à chacun d'entre vous. Je vais commencer par M. Hayashi.

Quand vous recommandez ou suggérez de modifier la nature de la peine afin de permettre à la Couronne de procéder par voie de mise en accusation plutôt que par procédure sommaire, est-ce à partir de votre propre expérience? Avez-vous vu des cas où il n'y avait plus de possibilité de poursuite parce que les six mois s'étaient écoulés?

M. Hayashi : Oui. À l'avenir, maintenant que les sports martiaux mixtes sont légalisés et que la province a créé une organisation amateur appelée « Kickboxing Ontario » qui sera l'organisation des sports martiaux mixtes amateurs, je crains qu'il y ait d'autres organisations amateurs non reconnues qui ne prennent pas les mêmes mesures de gestion des risques que CASK, le groupe reconnu. Le problème risque de prendre des proportions incontrôlables.

Le sénateur Joyal : De se multiplier.

M. Hayashi : De se multiplier, exactement.

Le sénateur Joyal : C'est donc pour cette raison que vous nous recommandez d'en être conscients.

M. Hayashi : Oui, exactement.

Pour revenir sur la boxe, un grand nombre des blessures que reçoivent les boxeurs ne surviennent pas pendant le match. C'est pendant qu'ils s'entraînent au gymnase où il n'y a pas de surveillance. Je connais un athlète qui ne se bat plus. Un de ses amis m'a dit que ce boxeur de 145 livres se battait contre des adversaires de 200 livres au gymnase. Un bon nombre de ces blessures ont lieu pendant l'entraînement au gymnase. Si les boxeurs commencent à enlever leur casque, cela posera un sérieux problème.

Le sénateur Joyal : Monsieur Reid, merci pour le mémoire que vous avez présenté par écrit.

À la page 3, vous demandez que l'expression « sports de combat » remplace l'expression « sports martiaux mixtes ». « Sports de combat » est beaucoup plus générique que « sports martiaux mixtes », à mon avis. Si nous changeons cette expression pour « sports de combat », nous allons devoir définir les sports de combat.

La vice-présidente : Il en donne une définition.

Le sénateur Joyal : Tout le monde comprend ce que sont les arts martiaux mixtes, mais « sports de combat » est un terme générique.

The Deputy Chair: If you keep going, he offers a definition.

Mr. Reid: Your point is a good one. There are two parts to our recommendation. One would address the issue that our deputy chair mentioned, and that is it is not just kicking. It is called striking, and striking is with the forearm, it is with the elbows, it is with the knees and it is with the shins. It is not just the feet. As it is written, it says something like hands and feet.

The Deputy Chair: Fists, hands and feet.

Mr. Reid: Yes. You do not want to get into the anatomy. If you take that out and just say “combative sports” and you use the definition that says it includes boxing, wrestling, submission grappling, martial arts disciplines, which includes more than MMA, mixed martial arts and all other combative sports involving striking, wrestling, submission and/or takedowns, you have it completely covered.

We understand that “mixed martial arts” came from the UFC because that is what they do and that is what they call it, but it is kind of like saying we had a regulation for football and now we are asking for a regulation for baseball. We are saying, let us have a regulation for all ball sports. Otherwise, you will come back next year with muay thai. We will come back the year after with kickboxing. I think it is better to have an all-encompassing term, because combative sports includes mixed martial arts, so it will serve the needs of the UFC, if we care about that. However, more importantly, it would cover the other combative sports that already exist in Canada, like Taekwondo. Taekwondo is not mixed martial arts. They are completely different sports, but in combative sports, they are in the same umbrella.

Senator Joyal: Thank you.

The Deputy Chair: Senator Joyal, could I sneak in a supplementary here?

Senator Joyal: Yes, before I go to the doctor.

The Deputy Chair: You will gather that I am not an expert in this field. I am learning a lot just listening to you. However, in your definition, I do not know what submission grappling, submissions and takedowns are, and I am fascinated that striking does not just involve what most of us would think of, the arms. Submission grappling, submissions, takedowns. Quickly, what are they?

Mr. Reid: There is striking and grappling. Striking is everything that happens, basically normally when you are standing, although it can happen on the ground, but striking involves contact with the hands, contact with the forearms, contacts with the elbows. It is striking somebody in that fashion. There are quite a number of body parts that you can strike somebody with.

La vice-présidente : Si vous lisez plus loin, il suggère une définition.

M. Reid : C’est une bonne observation. Notre recommandation comprend deux parties. L’une d’elles répond à la question que la vice-présidente a mentionnée, à savoir qu’il ne s’agit pas seulement de coups de pied. C’est ce qu’on appelle des frappes et les frappes peuvent être portées avec l’avant-bras, l’épaule, le genou et la jambe. Ce n’est pas seulement le pied. Tel qu’il est libellé, le projet de loi parle des mains et des pieds.

La vice-présidente : Les poings, les mains et les pieds.

M. Reid : Oui. Nous ne voulons pas entrer dans des détails anatomiques. Si vous remplacez cela simplement par « sports de combat » et que vous utilisez la définition selon laquelle cela englobe la boxe, la lutte, le grappling, les disciplines d’arts martiaux, ce qui comprend plus que les arts martiaux mixtes faisant appel aux coups de pied, à la lutte, aux techniques de soumission et d’amené au sol, vous aurez tout couvert.

Nous savons que l’expression « arts martiaux mixtes » vient de l’UFC, car c’est ce qu’elle fait et c’est ainsi qu’elle l’appelle, mais c’est comme si vous disiez que vous avez une réglementation pour le football et qu’il vous en faut une maintenant pour le baseball. Nous disons qu’il faut une réglementation pour tous les sports utilisant une balle. Autrement, c’est le Muay Thai qu’il faudra ajouter l’année prochaine. L’année d’après, ce sera le kickboxing. Il vaut mieux, je crois, adopter une expression qui englobe tout cela, car les sports de combat comprennent les arts martiaux mixtes. Cela répondra également aux besoins de l’UFC, si toutefois cela vous préoccupe. Quoi qu’il en soit, le plus important, c’est que cela englobera les autres sports de combat qui existent déjà au Canada, comme le taekwondo. Le taekwondo ne fait pas partie des arts martiaux mixtes. C’est un sport entièrement différent, mais qui fait partie de sports de combat.

Le sénateur Joyal : Merci.

La vice-présidente : Sénateur Joyal, pourrais-je glisser une question supplémentaire?

Le sénateur Joyal : Oui, avant que je ne m’adresse au médecin.

La vice-présidente : Vous comprendrez que je ne suis pas experte dans ce domaine. J’ai beaucoup appris rien qu’en vous écoutant. Néanmoins, dans votre définition, j’ignore ce que sont le grappling, la soumission et l’amené au sol et je trouve fascinant que les frappes ne font pas seulement appel aux bras, comme la plupart d’entre nous le penseraient. L’immobilisation au sol, le grappling, la soumission, l’amené au sol. Rapidement, en quoi cela consiste-t-il?

M. Reid : Il y a les frappes et le grappling. Les frappes englobent tout ce qui se passe, normalement quand vous êtes debout, mais cela peut arriver également au sol. Les frappes sont des contacts avec les mains, avec les avant-bras, avec les coudes. On frappe l’adversaire de cette façon. Il y a un certain nombre de parties du corps avec lesquelles vous pouvez frapper quelqu’un.

Grappling is another more encompassing term, but it relates to wrestling. It means you are on the floor or you can be in a clinch, but you are actually in contact and you are grappling.

I used to work at Sport Canada with my colleague Dan Smith. If you are not into this thing almost as a profession, it is like Greek. When they talk about grappling and striking, the terms would be acceptable to anyone who is involved with martial arts.

The Deputy Chair: For the rest of us and for a court ultimately interpreting the law, what are submissions and takedowns?

Mr. Reid: A submission means that someone is bending a joint to the point where you tap out. Mr. Hayashi made a very good distinction between boxing and combative sports. In boxing, the scoring is the head and the body, so you get hit many times. If you are in the first round, up against someone bigger and stronger, or if you get hurt early, you are in trouble because you will get beaten up for about 10 more rounds. If you throw in the towel and quit, it is almost dishonourable.

The Deputy Chair: That would be a submission?

Mr. Reid: You would be quitting, but it would probably be the relative end of your career. In mixed martial arts, if someone is dominating you, they call this “tap out.” You can physically tap, or you can call out, “Tap out,” and it is over. The fighters get up, hug and shake hands. It is an honourable way to get out of a difficult situation. That is the difference. You do not have that in boxing. You do not have a way to exit.

The Deputy Chair: Takedowns?

Mr. Reid: Takedown means someone has grabbed you, and you have both hit the mat. You have both fallen. It is a takedown. It is with contact. You fall down, and then they try to do jujitsu moves to get into lock positions or choke positions.

Senator Joyal: While you were explaining, I had all kinds of images in my head, in various contexts.

I want to come back, Dr. DeFreitas, to your presentation. I thank Senator White for having raised it. What you presented to us is very well defined in time, but the injury that someone sustains in those sports is long term. I do not remember the source in which I read this some months ago, but — and I am sure you know this in your profession — people who are professional boxers sustain greater levels of brain damage and brain disease, in the rest of their lives, than average citizens, for the obvious reasons that you mentioned. When they train, most of the time they receive shocks to the head and it will, two or three years later, materialize in some defects of brain function. I think there have been professional studies on that. I do not have them at hand and

Le grappling est une autre expression plus globale, mais qui se rapporte à la lutte. Cela veut dire que vous êtes sur le sol ou au corps à corps, mais vous êtes en contact avec l’adversaire et en train de l’attraper.

J’ai déjà travaillé à Sport Canada avec mon collègue Dan Smith. Si ce n’est pas une activité quasi professionnelle pour vous, c’est comme du chinois. Quand on parle de grappling et de frappes, ce sont des expressions que comprendront pratiquement tous ceux qui s’intéressent aux arts martiaux.

La vice-présidente : Pour le reste d’entre nous et pour un tribunal qui serait chargé d’interpréter la loi, qu’est-ce que les soumissions et les amenés au sol?

M. Reid : Il y a soumission quand votre adversaire exerce une pression sur une de vos articulations qui vous oblige à signaler votre abandon. M. Hayashi a fait une excellente distinction entre la boxe et les sports de combat. Dans la boxe, les coups sont portés à la tête et au corps et vous êtes donc touché à de nombreuses reprises. Si vous en êtes au premier round, contre quelqu’un de plus gros et de plus fort que vous, ou si vous êtes blessé dès le départ, vous êtes en difficulté, car vous allez vous faire taper dessus pendant une dizaine d’autres rounds. Si vous jetez l’éponge et abandonnez, c’est presque déshonorant.

La vice-présidente : Ce serait une soumission?

M. Reid : Ce serait un abandon, mais ce serait probablement la fin de votre carrière. En arts martiaux mixtes, si quelqu’un vous domine, on tape de la main pour signaler qu’on abandonne. Vous pouvez réellement taper de la main ou le signaler verbalement et le combat est terminé. Les combattants se relèvent, se font l’accolade et se serrent la main. C’est une façon honorable de se sortir d’une situation délicate. Voilà la différence. Cela n’existe pas dans la boxe. Vous n’avez pas de voie de sortie.

La vice-présidente : L’amené au sol?

M. Reid : L’amené au sol a lieu lorsque quelqu’un vous a fait une prise et que vous vous retrouvez tous les deux au tapis. Vous êtes tous les deux tombés. C’est un amené au sol. C’est avec contact. Les adversaires tombent au sol et essaient, par des mouvements de jujitsu, de se faire des clés de bras ou de jambes ou des étranglements.

Le sénateur Joyal : Pendant que vous donniez vos explications, j’avais toutes sortes d’images en tête, dans divers contextes.

Docteur DeFreitas, je voudrais en revenir à votre exposé. Je remercie le sénateur White d’en avoir parlé. Ce que vous nous avez présenté est très bien défini dans le temps, mais les blessures que subissent les participants à ces sports sont de longue durée. Je ne me souviens pas où je l’ai lu, il y a quelques mois, mais comme vous le savez certainement dans votre profession, les boxeurs professionnels sont davantage victimes de dommages cérébraux et de maladies cérébrales, pendant le reste de leur vie, que le citoyen moyen, pour les raisons évidentes que vous avez mentionnées. Lorsqu’ils s’entraînent, la plupart du temps, ils reçoivent des chocs à la tête et, deux ou trois ans plus tard, cela entraîne certains défauts de fonctionnement du cerveau. Je crois qu’il y a eu des

cannot quote them, but it seems to me that it is very important that, when we try to understand the damage you inflict on the body of a person in these sports, we have to look into the whole spectrum of their average life to determine what the physical impact of these sports really is. In any sport, you can injure yourself. You can play the softest sport and injure yourself, but, when you compare the average, it seems to me very limited to say, “Well, we will examine them before and after, and here are the figures and the reality.” In my opinion, the reality is not limited to that period of time. It has to be seen in a much longer period.

I do not challenge your statistics; I think they are fair. They are corroborated by other sources. However, it seems to me that, if we want to measure the impact of those sports — MMA and boxing — we have to take that into account. Again, I do not want to challenge you. I am not a doctor. I do not have the other statistics to put to you, but it seems to me that it is a fair approach. I was happy that it was mentioned here that we have to understand that the person who practises those sports runs a greater risk of having permanent physical damage than someone who does, say, a more lenient sport. Let us put it that way.

Dr. DeFreitas: That is a good point. It is something that we were talking about on the way here. We absolutely need to study the long-term effects. There are a few studies that I picked up when I was trying to establish policies for taekwondo because I have been doing it for 10 years, trying to prove to them that we need to protect our children, et cetera. There is a study that I read five years ago talking about the long-term effects of concussion in football players, the NCAA players. With repeat concussions, there are definitely changes in academic performance. There are dropouts, et cetera. There is, not just in boxing and MMA but also in the NFL, a movement to sue former teams for permanent brain damage because of repeat concussions and because of being, at that time, in the 1970s and 1980s, put back into the game.

Yes, there is a big concern to do with following these people, and we need to do that as well. However, I do not think it is unique to boxing and MMA. We need to do that for all the moderate- to high-risk sports.

I think perhaps the brain injuries, particularly in the NFL and boxing, in the past, happened because the person went back too early. The Return-to-Play Guidelines have only been around for less than 10 years, so it would be interesting to take a decade from now and compare it to a decade from the seventies because perhaps we will be a little better at preserving brain function with these changes.

Senator Joyal: In my opinion, it is important that those studies be made because if I had kids of the age to start practising these sports — and I have to agree that I am responsible for their health — I would like to know what the long-term consequences

études professionnelles à ce sujet. Je ne les ai pas sous la main et je ne peux pas les citer, mais je crois très important, lorsque nous essayons de comprendre les dommages corporels qui sont infligés dans ces sports, qu'on tienne compte de l'ensemble de leur vie pour établir quelles sont les conséquences physiques réelles de ces sports. Vous pouvez vous blesser dans tout sport. Vous pouvez pratiquer le sport le moins violent et vous blesser, mais si vous faites une comparaison avec la moyenne, il me semble qu'on ne va pas assez loin en disant : « Nous allons les examiner avant et après et voici les chiffres et la réalité ». À mon avis, la réalité ne se limite pas à cette période de temps. Il faut voir les choses sur une période beaucoup plus longue.

Je ne conteste pas vos statistiques; je pense qu'elles sont justes. Elles sont corroborées par d'autres sources. Cependant, j'ai l'impression que si nous voulons mesurer l'impact de ces sports — les arts martiaux mixtes et la boxe — nous devons en tenir compte. Encore une fois, je ne veux pas contester ce que vous dites. Je ne suis pas médecin. Je n'ai pas d'autres statistiques à vous présenter, mais cela me semble raisonnable. Je me réjouis qu'on ait mentionné ici que la personne qui pratique ces sports court plus de risque de dommage physique permanent que quelqu'un qui pratique un sport, disons plus paisible. Disons les choses ainsi.

Dre DeFreitas : Vous avez raison. C'est une chose dont nous avons parlé en venant ici. Nous devons absolument étudier les effets à long terme. Il y a quelques études que j'ai examinées quand j'ai essayé d'établir des lignes directrices à l'égard du taekwondo, car cela fait 10 ans que j'essaie de prouver que nous devons protéger nos enfants, et cetera. Une étude que j'ai lue, il y a cinq ans, porte sur les effets à long terme des commotions chez les footballeurs, les joueurs de la NCAA. Les commotions cérébrales répétées entraînent certainement des changements dans les résultats scolaires. Il y a des décrochages, et cetera. Pas seulement dans la boxe et les arts martiaux mixtes, mais également à la FNL, les joueurs commencent à poursuivre leur ancienne équipe pour les dommages cérébraux permanents qu'ils ont subis à cause de commotions répétées et parce qu'à l'époque, dans les années 1970 et 1980, on les a fait retourner au jeu.

Oui, il est important de suivre ces joueurs et nous devons également le faire. Néanmoins, je ne pense pas que ce soit particulier à la boxe et aux arts martiaux mixtes. Nous devons le faire pour tous les sports à risque modéré ou élevé.

Je pense que par le passé, les lésions cérébrales se sont produites, surtout dans la NFL et la boxe, parce que l'intéressé est retourné trop vite sur le terrain ou sur le ring. Les règles de retour au jeu existent seulement depuis moins de 10 ans et il serait donc intéressant de comparer les résultats sur 10 ans, à partir de maintenant, avec ceux d'une période de 10 ans, dans les années 1970, car nous allons peut-être préserver un peu mieux les fonctions cérébrales grâce à ces changements.

Le sénateur Joyal : À mon avis, il est important que ces études soient faites, car si j'avais des enfants ayant l'âge de commencer à pratiquer ces sports — et je reconnais que je serais responsable de leur santé — je voudrais savoir quelles conséquences à long terme

could be for them. It is part of the decision, as a parent, that I would make to let my kid go into those sports and have the risk, at 25 or 28 or 30, of getting brain damage, permanent eye damage and so on. I am not a doctor. I cannot make conclusions on this, but you will understand that it is very important for the public to be well informed when they decide to let their children practice those sports.

Dr. DeFreitas: Absolutely. I agree.

Senator Unger: Thank you, panel. This has been very interesting. I, too, am hearing about this firsthand for the first time. My question concerns all of the medical testing that is done.

Before each event, you ensure that all competitors provide a small battery of tests. Who pays for that?

Mr. Reid: The individual fighter pays for their own tests. It is a condition of licensing, but it does not cost the municipality or the province. If you want to fight and want a licence, you have to pay for those medical tests.

Senator Unger: And post-fight?

Mr. Reid: Post-fight, our physicians suture ringside. If someone is a local individual, then their health card covers them if they have to go to a hospital. Ontario leads the way with post-fight evaluations, in that they require \$1700 per fighter that the promoters pays upfront to ensure that the serious testing is paid for after an event is over.

Senator Unger: So the promoter is the person who pays pre-fight?

Mr. Reid: Fighter pre-fight, promoter post-fight.

Senator Unger: I think it might have been Mr. Hayashi or yourself who mentioned the possibility of these fights going underground. This battery of tests has to be very expensive. In effect, does the possibility exist that a secondary, underground level will be created by fighters who cannot afford this?

Mr. Reid: It is not really a medical expense item. How would I say it? It is like playing hockey. You want to be in a league. You want to be ranked. You want to be recognized as opposed to someone who plays recreational hockey, fooling around on a rink. Anyone who is involved in this sport — because it takes a considerable amount of training to be competitive at this level — understands. They pay for these medical tests, and we are there to see that they do those tests.

The training aspect is something that is never controlled in any sport, whether you are talking boxing or someone who is trying to do aerial skiing and they are doing jumps in their backyard or on the local ski hill. That is why we need governing bodies to put down stipulations on training and competition.

I would like Mr. Hayashi to respond as well.

cela pourrait avoir pour eux. Cela fait partie de la décision que j'aurais à prendre, en tant que parent, de laisser ou non mon enfant pratiquer ces sports au risque de souffrir de dommages cérébraux, de dommages oculaires permanents, et cetera, à 25, 28 ou 30 ans. Je ne suis pas médecin. Je ne peux pas tirer de conclusions à ce sujet, mais vous comprendrez qu'il est très important que le public soit bien informé lorsqu'il décide de laisser ses enfants exercer ces sports.

Dre DeFreitas : Absolument. Je suis d'accord.

Le sénateur Unger : Je remercie les témoins. C'était très intéressant. Moi aussi, c'est un sujet dont j'entends parler pour la première fois. Ma question concerne tous les examens médicaux qui sont faits.

Avant chaque match, vous veillez à ce que tous les concurrents fournissent une petite série de tests. Qui paie pour ces tests?

M. Reid : Le combattant paie pour ses propres tests. C'est une condition d'octroi de sa licence, mais cela ne coûte rien à la municipalité ou à la province. Si vous voulez vous battre et obtenir une licence, vous devez payer pour ces tests médicaux.

Le sénateur Unger : Et après le combat?

M. Reid : Après le combat, nos médecins font les sutures à côté du ring. Si un combattant habite dans la localité, sa carte d'assurance-santé le couvre s'il doit aller à l'hôpital. L'Ontario est l'exemple à suivre en ce qui concerne l'évaluation après le combat, en ce sens que la province exige que les promoteurs paient à l'avance 1 700 \$ par combattant pour s'assurer qu'un examen sérieux sera payé après un match.

Le sénateur Unger : Par conséquent, c'est le promoteur qui paie avant le combat?

M. Reid : Le combattant paie avant le combat et le promoteur après le combat.

Le sénateur Unger : C'est peut-être M. Hayashi ou vous-mêmes qui avez mentionné la possibilité que ces combats deviennent clandestins. Cette série de tests doit être très coûteuse. Les combattants qui n'ont pas les moyens de payer risquent-ils de créer une filière clandestine secondaire?

M. Reid : Ce n'est pas vraiment une dépense médicale. Comment dirais-je? C'est comme pour jouer au hockey. Vous voulez faire partie d'une ligue. Vous voulez être classé. Vous voulez être reconnu au lieu de jouer au hockey pour vous amuser sur une patinoire. Quiconque participe à ce sport le comprend, car il faut énormément d'entraînement pour être compétitif à ce niveau. Les combattants paient pour ces tests médicaux et nous sommes là pour veiller à ce qu'ils les subissent.

L'entraînement est un aspect qui n'est jamais contrôlé, quel que soit le sport, que vous fassiez de la boxe, du ski acrobatique ou des sauts dans votre cours ou sur la piste de ski locale. Voilà pourquoi nous avons besoin d'organismes de réglementation qui imposent des conditions pour l'entraînement et la compétition.

Je voudrais que M. Hayashi réponde également.

Mr. Hayashi: That is an excellent point. What Mr. Reid is talking about, the health and safety requirements that we are talking about pertain to professional athletes. At the amateur level, the testing is almost nonexistent. You should be aware of that. They do not require CT scans, MRIs or blood work at the amateur level, so if it is going to go underground it would be at an amateur level.

At the professional level, these fighters are trying to make money. It is their living. You will be required to have these tests to participate in any professional combative sport in the province of Ontario. You are required to go through a battery of medical tests, but that is not the case in the amateur side. I have known amateur boxers who have fought 200 bouts and have not even had an EEG done in the past, as an example. That is an excellent point.

Senator Unger: It is for elite?

Mr. Hayashi: Yes, that is the difference.

The Deputy Chair: We have time for a very short second round. I could steal more time to put a question to Dr. DeFreitas. I think you were here when the earlier witnesses were present. I take your point about there being a paucity of reliable data to compare between sports, but you know that the great public concern now has to do with hockey and football because those are the ones that have been in the news, for tragic reasons. Do you have any idea, any indicators at all, how combative sports compare with those two sports, especially for concussions?

Dr. DeFreitas: Yes. The data that I was referring to a little earlier with the rates, when you do it per 1,000 minutes, the rate of concussion is highest in boxing. Collegiate football and high school football are actually higher than tae kwon do, and the data that I have from this particular one, if you were to convert it to that number it would be between football and tae kwon do, but I only have these.

The Deputy Chair: That is high school and university football?

Dr. DeFreitas: Yes.

The Deputy Chair: That is not pro football. That would be a little higher rate, would it not?

Dr. DeFreitas: I would think so.

The Deputy Chair: You do not have anything on hockey?

Dr. DeFreitas: The data was not expressed in that type of format. There are many great studies on hockey. My son was a participant in one that is ongoing now about concussions in the midget bantam age group, because for some reason in Alberta we allow checking at an earlier age and it is not in other provinces. We are trying to establish which one is better in terms of lower injury rates.

M. Hayashi : C'est une excellente question. Ce dont parle M. Reid, les exigences sur le plan de la santé et de la sécurité dont nous parlons, se rapporte aux athlètes professionnels. Au niveau amateur, les tests sont pratiquement inexistantes. Vous ne devez pas l'oublier. Au niveau amateur, on n'exige pas de tomographie, d'IRM ou d'analyse sanguine. Par conséquent, si ces sports sont pratiqués clandestinement, ce sera au niveau amateur.

Au niveau professionnel, ces combattants essaient de gagner de l'argent. C'est leur gagne-pain. On doit subir ces tests pour participer à un sport de combat professionnel en Ontario. Vous devez vous soumettre à une série de tests médicaux, mais ce n'est pas le cas pour les amateurs. J'ai connu des boxeurs amateurs qui ont participé à 200 combats sans jamais avoir subi d'électrocardiogramme, par exemple. C'est une excellente question.

Le sénateur Unger : C'est pour l'élite?

M. Hayashi : Oui, la différence est là.

La vice-présidente : Nous avons le temps de faire un deuxième tour de questions très rapide. Je pourrais voler davantage de temps pour poser une question à la Dre DeFreitas. Vous étiez là, je pense, pendant la comparution des témoins précédents. Vous avez dit qu'il y avait peu de données fiables pour faire une comparaison entre les sports, mais vous savez que les inquiétudes du grand public portent actuellement sur le hockey et le football, car ce sont les sports dont on a parlé aux nouvelles pour des raisons tragiques. Avez-vous une idée, des indicateurs vous permettant de comparer les sports de combat avec ces deux sports, surtout en ce qui concerne les commotions?

Dre DeFreitas : Oui. Selon les études dont j'ai parlé un peu plus tôt, qui donnent les taux pour 1 000 minutes, les taux de commotions sont plus élevés pour la boxe. Pour le football au niveau universitaire et secondaire, les taux sont plus élevés que pour le taekwondo et si vous convertissez les données que j'ai, le taux se situerait entre le football et le taekwondo, mais je n'ai pas d'autres statistiques.

La vice-présidente : Vous parlez du football au niveau secondaire et universitaire?

Dre DeFreitas : Oui.

La vice-présidente : Ce n'est pas du football professionnel. Le taux serait un peu plus élevé, n'est-ce pas?

Dre DeFreitas : Je pense que oui.

La vice-présidente : Vous n'avez pas de données concernant le hockey?

Dre DeFreitas : Les données n'ont pas été exprimées sous cette forme. Il y a un grand nombre d'excellentes études portant sur le hockey. Mon fils a participé à une étude en cours au sujet des commotions dans le groupe d'âge midget bantam, car en Alberta, pour une raison ou une autre, nous autorisons les mises en échec à un jeune âge, ce qui n'est pas le cas dans les autres provinces. Nous essayons d'établir quel est le meilleur âge pour réduire les taux de blessures.

There are a lot of statistics on the concussion levels in each of those sports, but I cannot actually tell you percentage-wise compared to MMA. If you were to go to a group of doctors and ask which sports we have to cover, which are high risk, they would be hockey, football, boxing, MMA, tae kwon do.

The Deputy Chair: They are all up there.

Dr. DeFreitas: Equestrian is a high-risk sport.

Senator Joyal: You mean just the practice of the sport or the long-term impact?

Dr. DeFreitas: It is just the event. If you were to cover the event, you would need more medical coverage for equestrian, hockey, football, tae kwon do and boxing.

The Deputy Chair: In all of these, whether you get your concussion in tae kwon do or hockey, it is a concussion and can have very long-lasting effects?

Dr. DeFreitas: Right. The good thing about having a highly regulated sport is that those return-to-play guidelines can be enforced. In hockey, at the amateur level, there is no doctor involved. A kid can accidentally return to a sport the next day.

The Deputy Chair: "I feel fine, mom."

Dr. DeFreitas: Yes, and if the parents do not know and there is not a trainer with that particular team, then the kid gets put back in. It is the same with football. I have been covering a junior football team in Edmonton for eight years and they cannot go back until I examine them. Prior to that, they did not have a physician because they just did not have the money or whatever. I think that many people return because the coach may pressure them or they want to go ahead themselves.

Mr. Reid: One of my former positions was vice-president of the Canadian Amateur Hockey Association and I was the general manager of our world junior team when Eric Lindros and a few other notables were involved.

Probably up until the time of Sidney Crosby's tragic injury, it has been a problem because the medical staff involved with the teams were not reporting and not really doing an honest evaluation. A hockey player would get hurt and you see it if you are watching the Stanley Cup playoffs now; they get hit, they go down, they shake their head and go back to the bench. They are not seen by a doctor. The trainer asks them how they feel. They are completely driven in playoff hockey to get back on the ice.

When Sidney Crosby got injured, it was the first time that the NHL said team physicians are not allowed to evaluate players on a team that have concussions or appear to be concussed. They have to be viewed by a third party physician in a quiet room, not

Il y a beaucoup de statistiques sur le taux de commotions dans chacun de ces sports, mais je ne peux pas vraiment vous donner de pourcentage par rapport aux arts martiaux mixtes. Si vous demandez à un groupe de médecins quels sports nous devons couvrir, quels sont ceux qui présentent de hauts risques, ils vous diront le hockey, le football, la boxe, les arts martiaux mixtes et le taekwondo.

La vice-présidente : Ils sont tous là.

Dre DeFreitas : L'équitation est un sport à haut risque.

Le sénateur Joyal : Vous parlez seulement de la pratique du sport ou de l'impact à long terme?

Dre DeFreitas : Seulement de la compétition. Si vous deviez couvrir la compétition, il faudrait une assistance médicale plus importante pour l'équitation, le hockey, le football, le taekwondo et la boxe.

La vice-présidente : Dans tous ces sports, que vous subissiez une commotion en faisant du taekwondo ou en jouant au hockey, c'est une commotion dont les effets peuvent durer très longtemps?

Dre DeFreitas : Oui. L'avantage d'avoir un sport très réglementé est que les règles de retour au jeu peuvent être appliquées. Au hockey, au niveau amateur, il n'y a pas de médecin. Un enfant peut reprendre accidentellement un sport dès le lendemain.

La vice-présidente : « Je me sens bien, maman ».

Dre DeFreitas : Oui, et si les parents ne sont pas au courant et s'il n'y a pas d'entraîneur qui s'occupe de l'équipe, l'enfant retourne au jeu. C'est la même chose pour le football. J'ai été le médecin d'une équipe de football junior, à Edmonton, pendant huit ans, et les joueurs ne peuvent pas retourner au jeu avant que je ne les examine. Avant cela, ils n'avaient pas de médecin, parce qu'ils n'avaient pas d'argent. Je pense que de nombreux joueurs retournent au jeu parce que l'entraîneur les y pousse ou parce qu'ils veulent eux-mêmes le faire.

M. Reid : Un de mes anciens postes était celui de vice-président de l'Association canadienne de hockey amateur et j'ai été le gérant général de notre équipe mondiale junior quand Eric Lindros et quelques autres joueurs de renom en faisaient partie.

Probablement jusqu'à la blessure tragique de Sidney Crosby, c'était un problème parce que le personnel médical qui s'occupait des équipes n'établissait pas de rapports et ne faisait pas vraiment d'évaluations honnêtes. Quand un joueur de hockey se blesse, vous voyez ce qui se passe si vous suivez les éliminatoires de la Coupe Stanley; il est touché, il tombe, il secoue la tête et retourne au banc. Il n'est pas examiné par un médecin. L'entraîneur lui demande comment il se sent. Il est vraiment poussé à retourner sur la glace.

Quand Sidney Crosby a été blessé, la NHL a dit pour la première fois que les médecins de l'équipe n'étaient pas autorisés à examiner les joueurs qui souffraient d'une commotion ou semblaient en souffrir. Ils doivent être examinés par un médecin

the dressing room, taken away to a medical room and examined. We are talking 2012 that this is coming about, so there are lots of hockey players.

We are fortunate to see a number of hockey players donating their brains to Boston University to have them evaluated. Many of those players went back and played without these return-to-play guidelines. They were returned by trainers. They were not seen by doctors.

Hockey is undergoing quite a metamorphosis and unfortunately it took the top player to get injured. They did not respond when Eric Lindros had to leave the sport, but they are certainly responding now.

Senator White: You led this perfectly as if we had spoken about it before. Why is it that we do not force referees in the sport that brings about the most concussions — hockey — to be trained to the same level to recognize the injuries that we do in boxing, and that a referee in hockey would actually order a player off the ice because of what they see in their eyes, like we do in boxing? Why do we not do that in amateur sport?

Mr. Reid: That is a really good question.

Senator White: An answer is not required.

Mr. Reid: I think the answer is that at hockey games the league should have an independent orthopedically trained physician who is at the event and if they see someone being struck or hit the glass or ice or not even go down but just be hit in a collision, they should be doing those types of assessments. You need to have an independent third party because there is a lot of money involved and that is an unfortunate part of professional sport.

Senator White: I appreciate that. As a kid I boxed and, as you can tell, I took a few too many shots. The referee looked in my eyes. It did not matter what my corner said. I was done if the referee said I was done. We pay referees in Canada from the time they are refereeing seven- and eight-year-olds and we train them and obligate them to do certain things. I think there is a level of expertise they need to develop if they want to continue refereeing when we have identified the injuries coming out of our game, one of our national sports.

Mr. Reid: We had an event this past Friday night, Maximum Fighting Championships. It is on television in HD, and TSN will play it in another couple of weeks, so you can all see it.

A fighter named Ryan McGillivray, who fought in the UFC, is in the championship fight. He is in tough; he is hurt. It is five rounds. At the end of the third round he thinks it has been concussed. His corner is encouraging him to continue fighting. A referee is trained. The referees have exit strategies. He went to Ryan in his corner, with the team doctor beside him, and the team doctor looked at cuts and said that he can probably continue. The referee said to Ryan, "If you want to continue fighting, you have to take one step towards me. If you do not step towards me, the

indépendant, dans une pièce à l'écart, et non pas dans le vestiaire. Cette règle est entrée en vigueur en 2012 et il y a donc beaucoup de joueurs de hockey.

Nous avons la chance qu'un certain nombre de joueurs de hockey fassent don de leur cerveau à l'Université de Boston pour qu'elle les étudie. Un grand nombre de ces joueurs sont retournés jouer en l'absence de ces règles de retour au jeu. Les entraîneurs les ont renvoyés sur la glace. Ils n'ont pas été vus par des médecins.

Le hockey est en train de connaître une métamorphose mais, malheureusement, il a fallu que le joueur vedette soit blessé. On n'a pas réagi quand Eric Lindros a dû quitter le sport, mais on réagit certainement maintenant.

Le sénateur White : Vous avez parfaitement répondu à mes questions comme si nous en avions déjà parlé avant. Comment se fait-il que nous ne forçons pas les arbitres du sport qui cause le plus de commotions, le hockey, à recevoir une formation aussi poussée que pour la boxe, pour qu'ils reconnaissent les blessures et ordonnent à un joueur de quitter la glace en raison de ce qu'il voit dans ses yeux, comme c'est le cas pour la boxe? Pourquoi ne le faisons-nous pas pour le sport amateur?

M. Reid : C'est vraiment une bonne question.

Le sénateur White : Vous n'avez pas besoin d'y répondre.

M. Reid : La réponse est sans doute qu'au hockey, la ligue devrait avoir un médecin indépendant spécialisé en orthopédie qui serait sur place pour faire ce genre d'examen s'il voit quelqu'un se faire frapper, tomber sur la glace ou simplement entrer en collision. Il faut une tierce partie indépendante, car il y a beaucoup d'argent en jeu et cela fait malheureusement partie du sport professionnel.

Le sénateur White : Je le comprends. Quand j'étais jeune, j'ai fait de la boxe, et je peux vous dire que j'ai pris quelques coups de poing de trop. L'arbitre regardait mes yeux. Peu importe ce que disait mon homme de coin. Je devais abandonner si l'arbitre disait que je devais le faire. Au Canada, nous payons des arbitres à partir du moment où ils arbitrent des matchs entre des jeunes de 7 et 8 ans, nous les formons et nous les obligeons à faire certaines choses. Je pense qu'ils doivent acquérir un certain niveau de compétence s'ils veulent continuer à jouer le rôle d'arbitre alors que nous savons quelles sont les blessures causées par un de nos sports nationaux.

M. Reid : Vendredi dernier, il y a eu les Maximum Fighting Championships. C'est à la télévision en HD et TSN les retransmettra dans deux semaines. Vous pourrez donc tous les voir.

Un combattant du nom de Ryan McGillivray, qui s'est battu dans l'UFC, participe au championnat. L'échange est violent; il est blessé. Le match est en cinq rounds. À la fin du troisième round, il pense avoir subi une commotion. Son homme de coin l'encourage à poursuivre le combat. Un arbitre est quelqu'un qui a reçu une formation. Les arbitres ont des stratégies de sortie. Il est allé voir Ryan dans son coin, accompagné du médecin de l'équipe, et le médecin a examiné les coupures et dit qu'il pouvait probablement continuer. L'arbitre a dit à Ryan : « Si tu veux

doctor here is cancelling the fight,” doctor stoppage, and Ryan did not move. The referee said the fight is over, referee stoppage. They are in partnership. He is in partnership with the doctor.

The kid ended up going back to the dressing room. After 20 minutes he passed out. He was taken by ambulance to the hospital and they were concerned about a brain bleed.

It is an illustration of exactly what you are talking about. They have strategies in MMA to allow someone to honourably get out of a fight because he would have gone back otherwise.

Senator Joyal: I think the problem would be to start convincing Don Cherry that health matters.

The Deputy Chair: We have ranged quite a bit beyond the technical scope of this bill, but for us to understand the context in which this bill would take effect, it has been not only very interesting but very helpful. We thank you all very much indeed.

(The committee adjourned.)

OTTAWA, Thursday, May 10, 2012

The Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs met this day at 10:35 a.m. to study Bill S-209, An Act to amend the Criminal Code (prize fights).

Senator Joan Fraser (*Deputy Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Deputy Chair: Welcome to the Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs. We are continuing our study of Bill S-209, An Act to amend the Criminal Code (prize fights).

[*English*]

This morning we are pleased to welcome, as our first witnesses, from Ultimate Fighting Championship, Mr. Tom Wright, Director of Canadian Operations; and Mr. Rory MacDonald, a UFC welterweight fighter, who will be able to give us a real what-it-is-like perspective.

Tom Wright, Director of Canadian Operations, Ultimate Fighting Championship: Thank you very much, Madam Chair and senators, for the opportunity to speak with you today.

[*Translation*]

On behalf of the UFC, our athletes and mixed martial arts fans in Canada, I want to thank you for the opportunity to be here today to talk to you about our sport.

continuer le combat, tu dois faire un pas vers moi. Si tu ne fais pas un pas vers moi, le médecin qui est ici va annuler le combat », mais Ryan n’a pas bougé. L’arbitre a dit que le combat était terminé. Le médecin et l’arbitre travaillent ensemble. L’arbitre est le partenaire du médecin.

Le jeune est retourné au vestiaire. Au bout de 20 minutes, il s’est évanoui. Il a été emmené en ambulance à l’hôpital où on a craint une hémorragie cérébrale.

Cela illustre exactement ce dont nous parlons. Les arbitres des arts martiaux mixtes ont des stratégies pour permettre à un combattant d’abandonner honorablement le combat, car autrement, Ryan aurait continué.

Le sénateur Joyal : Je pense que la difficulté serait de convaincre Don Cherry que la santé est importante.

La vice-présidente : Nous nous sommes éloignés un peu de la portée de ce projet de loi, mais c’était non seulement très intéressant, mais très utile pour nous aider à comprendre le contexte dans lequel cette mesure s’appliquerait. Nous vous remercions tous infiniment.

(La séance est levée.)

OTTAWA, le jeudi 10 mai 2012

Le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles se réunit aujourd’hui à 10 h 35 pour étudier le projet de loi S-209, Loi modifiant le Code criminel (combats concertés).

La sénatrice Joan Fraser (*vice-présidente*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

La vice-présidente : Bienvenue au Comité permanent des affaires juridiques et constitutionnelles. Nous poursuivons aujourd’hui notre étude du projet de loi S-209, Loi modifiant le Code criminel (combats concertés).

[*Traduction*]

Nous sommes heureux d’accueillir ce matin, comme premiers témoins, M. Tom Wright, directeur des opérations au Canada de l’Ultimate Fighting Championship, et M. Rory MacDonald, combattant de poids mi-moyen de l’UFC, qui pourront nous donner une idée de la façon dont les choses se déroulent vraiment.

Tom Wright, directeur des opérations au Canada, Ultimate Fighting Championship : Merci beaucoup, madame la présidente et mesdames et messieurs les sénateurs, de nous donner l’occasion de discuter avec vous aujourd’hui.

[*Français*]

Au nom de l’UFC, nos athlètes et les partisans des arts martiaux mixtes du Canada, merci de votre invitation aujourd’hui à vous parler de notre sport.

[English]

I would like to acknowledge all the previous witnesses. You have heard from athletic commissioners, sport ministers and doctors. There has been a lot of discussion about this new sport called mixed martial arts. It is the fastest growing sport in the world. It is an exciting, fast-paced, high-energy global sport. It is a sport with amazing athletes like Rory MacDonald. For those who do not know Mr. MacDonald, he is originally a B.C. native from Quesnel, B.C. He grew up in Kelowna and Langley and now lives in Montreal where he trains at the Tristar Gym with another welterweight Canadian fighter, Georges St-Pierre.

Mr. MacDonald is 22 and is the fourth youngest of our athletes in the UFC. His record is 13 and 1. He is a great Canadian and is a representative and ambassador for this new sport. He most recently competed as the co-main event in UFC 145, where he was victorious. I am proud to have this fellow Canadian as an athlete in our sport.

This committee may not be aware of how distinctly Canadian mixed martial arts has become, and the UFC in particular. As I said, it is the fastest growing sport in the world, but Canada has the most developed market in the world for our sport on a per capita basis. Our first event in Ontario, UFC 129, on April 30, 2011, set an all-time world record for our event. Fifty-five thousand Canadians showed up to cheer on our athletes and watch many Canadians compete.

While mixed martial arts is a new and exciting sport in which Canada has this position, it is also a polarizing sport. The one thing that cannot be denied is the fact that it is a sport.

As a sport, it is absolutely fundamental that there be consistent rules, regulations and a consistent field of play so athletes like Mr. MacDonald can compete on a level playing field. It is fundamental that we have this consistent field of play because you want to make sure that you have properly trained officials, that certain rules and regulations are in place, and that there is a fair outcome for the competition. Most importantly, you want a consistent, professionally managed and rigorously maintained regulatory environment for competition oversight.

At the heart of all these needs is the health and safety of our athletes. I can tell you that when the company I work for, Zuffa, purchased the intellectual property of the Ultimate Fighting Championship in early 2001, the first thing we did as an organization was to run to regulation. We ran to regulation because at the time our sport was not sanctioned. It was not regulated in any province or territory in Canada and in only two states in the United States of America: Nevada and New Jersey.

[Traduction]

J'aimerais remercier tous les témoins précédents. Vous avez entendu des médecins et des commissaires et des ministres aux sports. Il y a eu beaucoup de discussions au sujet de ce nouveau sport, que certains qualifient d'arts martiaux mixtes. Il s'agit du sport qui connaît la plus grande croissance partout dans le monde. C'est un sport très énergique, rapide et excitant. C'est un sport pratiqué par des athlètes incroyables, comme Rory MacDonald. Pour ceux qui ne connaissent pas M. MacDonald, je peux vous dire qu'il vient de la Colombie-Britannique, plus précisément de Quesnel. Il a grandi à Kelowna et Langley, et il vit maintenant à Montréal, où il s'entraîne, au gym Tristar avec un autre combattant canadien de poids mi-moyen, Georges St-Pierre.

M. MacDonald a 22 ans et il arrive au quatrième rang des athlètes les plus jeunes de l'UFC. Son record est de 13 victoires et 1 défaite. C'est un Canadien exceptionnel qui représente ce nouveau sport et en est l'ambassadeur. Il a tout récemment combattu dans le cadre d'un des deux combats principaux de l'événement UFC 145, qu'il a remporté. Je suis fier de compter sur ce Canadien parmi les athlètes qui représentent notre sport.

Les membres de votre comité ne sont peut-être pas conscients de la mesure dans laquelle les arts martiaux mixtes canadiens se distinguent, plus particulièrement l'UFC. Comme je l'ai dit, c'est le sport qui connaît la croissance la plus rapide au monde, mais le Canada est le pays dont le marché pour ce sport est le plus développé par habitant. Notre premier événement tenu en Ontario, l'UFC 129, le 30 avril 2011, a établi un record mondial. Au total, 55 000 Canadiens y ont assisté pour encourager nos athlètes et venir voir de nombreux Canadiens participer aux combats.

Si les arts martiaux mixtes sont un sport nouveau et excitant dans lequel le Canada se distingue, il s'agit aussi d'un sport qui divise la population. Une chose est sûre, c'est bel et bien un sport.

Comme il s'agit d'un sport, il faut absolument prévoir des règles uniformes, de même qu'une arène uniforme de façon à ce que les athlètes comme M. MacDonald puissent combattre selon des règles du jeu équitables. Ces dernières s'imposent parce que nous voulons être certains que les arbitres ont reçu une formation adéquate, que certaines règles sont en place, et que le résultat du combat est juste. Mais, d'abord et avant tout, ce que nous voulons, c'est un contexte de réglementation uniforme, administré de façon rigoureuse par des professionnels pour la surveillance des compétitions.

Tous ces besoins visent fondamentalement à protéger la santé et la sécurité de nos athlètes. Je peux vous dire que quand Zuffa, l'entreprise pour laquelle je travaille, a acheté la propriété intellectuelle de l'Ultimate Fighting Championship au début de 2001, la première chose que nous avons faite, à titre d'organisation, a été d'aller chercher une réglementation, parce que, à l'époque, notre sport n'était pas sanctionné. Il n'était pas réglementé dans l'ensemble des provinces et des territoires du Canada, et il ne l'était que dans deux États américains : le Nevada et le New Jersey.

We are now regulated either provincially or municipally in seven of our 10 provinces and the three territories. We are regulated in 46 of the 48 states in the United States that have commissions. Again, this is about making sure that there is a consistent regulatory environment and that the health and safety of our athletes is first and foremost.

I am a proud Canadian. In time, our goal is to have all 10 provinces and three territories have a consistent regulatory framework. The challenge is that because of section 83(2) of the Criminal Code there is this ambiguity — a lack of clarity — as it relates to the definition of prizefighting. It is silent on mixed martial arts. It speaks to boxing, and when that section was written in the 1930s, the sport of mixed martial arts did not exist. These very simple changes to the Criminal Code will have very significant impacts to mixed martial arts in Canada, to our sport as we continue to grow and provide opportunities for Mr. MacDonald to represent our country and our sport as well as he does.

These simple changes will eliminate the ambiguity and bring clarity to section 83(2), provide a consistent regulatory environment across our country and lift this cloud of legal uncertainty for provinces that fundamentally must turn a blind eye to the Criminal Code.

With that, I thank you for the opportunity to speak with you. Mr. MacDonald and myself are fully supportive of the amendment — Bill S-209 — that is in front of the Senate. At this time we would entertain any questions. One of the reasons we have Mr. MacDonald here is to ensure that you not only have the perspective of the management of the sport here in Canada; it is really important that you have an understanding and perspective of one of our athletes.

The last thing is that, as a little bit of context for Mr. MacDonald, our sport is a young one. In real terms we are not even a teenager. The one hundredth Grey Cup will be celebrated in Toronto. Hockey, basketball and baseball are well into their century. However, this is a young sport, and even athletes five or ten years ago would have come up to mixed martial arts from an individual art. It might have been from karate, judo, tae kwon do, Greco-Roman wrestling or perhaps boxing. Mr. MacDonald represents a new breed of athlete that has trained as a mixed martial artist. He has skill in all those interdisciplinary disciplines that make up mixed martial arts. He is also a great ambassador for our country, which is one of the reasons I am proud to have him as an athlete and to introduce him to this Senate committee. Thank you very much.

The Deputy Chair: Thank you very much, Mr. Wright.

Nous sommes maintenant réglementés sur le plan provincial ou municipal dans 7 des 10 provinces et dans les 3 territoires. Nous sommes réglementés dans 46 des 48 États américains où il y a des commissions. Encore une fois, tout cela nous permet d'être certains que le sport se déroule dans un contexte de réglementation uniforme et que la santé et la sécurité de nos athlètes passent avant tout.

Je suis fier d'être Canadien. Dans l'avenir, nous visons à ce que les 10 provinces et les 3 territoires disposent tous d'un cadre de réglementation uniforme. Le problème est lié au fait qu'il y a une ambiguïté — un manque de clarté — au paragraphe 83(2) du Code criminel au sujet de la définition d'un combat concerté. Il n'y est pas question des arts martiaux mixtes. On y mentionne la boxe, mais, quand ce paragraphe a été rédigé dans les années 1930, le sport des arts martiaux mixtes n'existait pas. Ces changements tout simples apportés au Code criminel auront une très grande incidence sur les arts martiaux mixtes au Canada, sur notre sport, à mesure qu'il continuera de croître, ce qui permettra à M. MacDonald de continuer de représenter notre pays et notre sport aussi bien qu'il le fait présentement.

Ces simples changements élimineraient l'ambiguïté et rendraient plus clair le paragraphe 83(2), ce qui donnerait à notre sport un contexte réglementaire uniforme à l'échelle du pays et éliminerait toute cette incertitude juridique pour les provinces, qui doivent, essentiellement, fermer les yeux sur le Code criminel.

Je vous remercie donc de me donner l'occasion de discuter avec vous. M. MacDonald et moi appuyons pleinement l'amendement, le projet de loi S-209 à l'étude au Sénat. Nous sommes maintenant prêts à répondre à toutes vos questions. Si nous avons amené M. MacDonald aujourd'hui, c'est pour vous permettre d'avoir un autre point de vue que celui de la gestion de ce sport ici, au Canada. Il est très important que vous compreniez l'un de nos athlètes et puissiez voir les choses de son point de vue.

La dernière chose que je pourrais dire, pour situer un peu en contexte le rôle de M. MacDonald, c'est que notre sport est encore tout jeune. D'un point de vue relatif, il n'est même pas encore adolescent. La Coupe Grey célébrera bientôt son 100^e anniversaire à Toronto. Le hockey, le basketball et le baseball sont des sports qui ont fêté leur centenaire depuis longtemps. Notre sport à nous est encore tout jeune, et, il y a seulement 5 ou 10 ans, les athlètes qui pratiquaient les arts martiaux mixtes avaient auparavant pratiqué un sport en particulier, comme le karaté, le judo, le tae kwon do, la lutte gréco-romaine et, dans certains cas, la boxe. M. MacDonald représente une nouvelle lignée d'athlètes qui se sont entraînés pour devenir des spécialistes des arts martiaux mixtes. Il possède des techniques provenant de toutes les disciplines qui ont donné naissance aux arts martiaux mixtes. C'est aussi un bon ambassadeur pour le Canada, et c'est notamment pour cette raison que je suis fier de le compter comme athlète et de le présenter à votre comité sénatorial. Merci beaucoup.

La vice-présidente : Merci beaucoup, monsieur Wright.

Senator Runciman: Welcome to both of you. Mr. Wright, you raised the issue of safety. Many may not know that you also have experience as a former commissioner of the Canadian Football League. We have heard some concern about injuries. We had a discussion yesterday with a number of witnesses about injuries in this sport that you are representing versus hockey or football. You have a unique background, perhaps, with respect to being up close and personal with professional football. Maybe you could address that. From Mr. MacDonald's perspective as an athlete and competitor, I wonder how the safety provisions that are in place for him and other fighters compare with, say, boxing.

Mr. Wright: Thank you, senator. I will start, and then Mr. MacDonald can conclude.

I think I have that perspective, having been the commissioner of the Canadian Football League. In previous jobs, I have worked with professional basketball, hockey and baseball players. It is really important to understand that we have taken very distinct measures to ensure the health and safety of our athletes, first and foremost. What separates our sport from those others is the fact that it is actually the regulatory environment. It is third-party athletic commissions that are responsible for establishing the consistent rules and regulations in terms of pre-fight and post-fight medicals that all of our athletes must go through, and the consistent training of the referees so that they are in a position, when a fighter is not able to take care of himself, that they can stop the contest.

It is somewhat different than in those other sports, where it is not a third party that is administering those regulations. I can tell you circumstances. Every single one of our fighters go through a rigorous set of medical examinations, CAT scans and blood testing before they compete. We drug test all of our athletes as well.

Following an event, the athletic commission — provincially or municipally in Canada or state commissions in certain jurisdictions in the United States — will then do a post-fight analysis of our athletes. If there are any concerns, it is that third party arm's-length commission that will suspend an athlete for 30, 60 or 90 days. That athlete is not allowed to train with contact until that athlete has been passed and approved by the medical commission.

We take it very seriously because at the heart of our sport are our athletes and a consistent and fair level playing field. That is why we look carefully. We do not take it lightly. We know concussions and head injuries are a significant part of sport. We see it in hockey and in football. However, we try to make sure it is not in our hands to measure, but in professional hands that are third party.

Le sénateur Runciman : Je vous souhaite la bienvenue à tous les deux. Monsieur Wright, vous avez mentionné la question de la sécurité. Bien des gens ne savent peut-être pas que vous avez aussi déjà été commissaire de la Ligue canadienne de football. On nous a parlé de certaines préoccupations concernant les blessures. Nous avons discuté hier avec un certain nombre de témoins des blessures dans le sport que vous représentez par rapport aux blessures au hockey ou au football. Vous avez peut-être une expérience unique puisque vous connaissez de près le football professionnel. Vous pourriez peut-être nous en parler. En ce qui concerne le point de vue de M. MacDonald à titre d'athlète qui prend part à des compétitions, je me demande en quoi les dispositions de sécurité qui s'appliquent à lui et aux autres combattants se comparent avec celles, disons, de la boxe.

M. Wright : Merci, monsieur le sénateur. Je vais commencer, puis M. MacDonald pourra conclure.

Je pense que j'ai ce point de vue particulier puisque j'ai déjà été commissaire de la Ligue canadienne de football. Dans le cadre d'emplois précédents, j'ai travaillé auprès de joueurs professionnels de basketball, de hockey et de baseball. Il est très important de comprendre que nous avons pris des mesures vraiment distinctes pour garantir d'abord et avant tout la santé et la sécurité de nos athlètes. Ce qui distingue notre sport de ces autres sports, c'est, en réalité, le contexte de réglementation. Il revient aux commissions sportives des tiers d'établir une réglementation et des règles uniformes en ce qui concerne les examens médicaux que tous nos athlètes doivent subir avant et après un combat, et concernant la formation uniforme des arbitres de façon à ce qu'ils puissent, si un combattant n'est plus en mesure de décider pour lui-même, mettre fin au combat.

La situation n'est pas la même dans les autres sports, puisque ce n'est pas un tiers qui administre la réglementation. Je peux vous donner quelques détails. Chacun de nos athlètes fait l'objet d'une série d'examen médicaux rigoureux, d'une tomographie et de tests sanguins avant un combat. Nous faisons aussi des tests de dépistage de drogue chez tous nos athlètes.

À la suite d'un événement, la commission sportive de la province ou de la municipalité, dans le cas du Canada, ou de l'État, dans certains secteurs des États-Unis, procède à une analyse post-combat de nos athlètes. S'il y a quoi que ce soit, la commission, qui est régie par un tiers, peut suspendre un athlète pendant 30, 60 ou 90 jours. L'athlète n'a pas le droit de s'entraîner avec contact tant qu'il ne fait pas l'objet d'un examen de la part de la commission médicale et que celle-ci ne lui donne pas le feu vert.

C'est un enjeu très important pour nous parce que nos athlètes sont au cœur de notre sport, tout comme des conditions de pratique équitables. C'est pourquoi nous prenons de grandes précautions. Nous ne prenons pas les choses à la légère. Nous savons que les commotions et les blessures à la tête sont une part importante du sport. Nous le voyons aussi au hockey et au football. Toutefois, nous essayons de nous assurer qu'il ne nous revient pas, à nous, de réglementer à ce sujet, mais que cela revient plutôt à des professionnels au sein de tierces parties.

The last point I would make is why it is so important that we have this consistent regulatory environment across the country. You want to ensure that every single organization that is conducting a professional mixed martial arts event is held to the same rigour and standard as we are. We know we will protect our athletes, but we want to ensure that every single organization is held to that same standard, a standard of consistency and rigour that will ensure the health and safety of our athletes.

Rory MacDonald, UFC Welterweight Fighter, Ultimate Fighting Championship: I can only give my personal experience on the matter. I feel completely safe when I enter the octagon because of the steps that I go through leading up to and following a fight.

Certain tests have to be done with registered doctors and head scans, blood tests, all the medicals that Mr. Wright went through already. I have never felt that I have been put in a position where I am risking my health. I always feel that I am at my very best when I am stepping in there. I feel like the UFC and the sport of MMA has always protected my health as an athlete.

Senator White: Thank you for being here today. I have seen the growth of MMA in Canada. My question focuses around whether or not we are doing anything in this country to make MMA an Olympic sport.

I think it is an area we could excel at, first of all, and second, it is a sport that, over the past decade, has grown from what originally was referred to as cage fights and things like that to being seen by many now as your typical pugilist sport, no different than although a lot different than boxing. Most of us, I think, have grown to understand the sport better, whether or not you see making it an Olympic sport as our next step, especially when we look at people like Mr. MacDonald who grew up in that sport rather than converting at 23 or 24, maybe having competed internationally as a wrestler or something else but actually finding himself that this is a pure sport in itself almost at this point.

Mr. Wright: I will let Mr. MacDonald speak about how excited he would be to be an Olympian representing Canada, but I can tell you that as recently as maybe eight to ten months ago, I had some preliminary discussions with individuals at Sport Canada to look at that kind of development, all along the notion of making mixed martial arts an Olympic sport. It was just last month, in Sweden, that the International Mixed Martial Arts Federation was founded. That is a global regulatory oversight body that, I think, in time, has as its goal to have MMA as an Olympic sport.

Je terminerai en expliquant pourquoi il est si important d'avoir un contexte de réglementation uniforme à l'échelle du pays. Nous voulons savoir avec certitude que chaque organisation qui présente des événements professionnels d'arts martiaux mixtes doit faire preuve de la même rigueur que nous et respecter les mêmes normes. Nous savons que nous allons protéger nos athlètes, mais nous voulons être certains que chaque organisation est tenue d'en faire autant, de respecter une norme de rigueur et d'uniformité qui viendra garantir la santé et la sécurité de nos athlètes.

Rory MacDonald, combattant, poids mi-moyen, UFC, Ultimate Fighting Championship : Je peux seulement parler de mon expérience personnelle à ce sujet. Je me sens tout à fait en sécurité quand j'entre dans l'octogone en raison des étapes que je dois franchir pour me rendre à un combat et après celui-ci.

Certains tests doivent être effectués par des médecins désignés, comme des tomographies axiales, des analyses sanguines, et tous ces examens médicaux que M. Wright a déjà mentionnés. Je n'ai jamais eu l'impression de me retrouver dans une situation où ma santé était à risque. Je sens toujours que je suis à mon meilleur quand j'entre dans l'arène. J'ai l'impression que les responsables de l'UFC et des arts martiaux ont toujours protégé ma santé à titre d'athlète.

Le sénateur White : Merci d'être ici aujourd'hui. J'ai remarqué la croissance des arts martiaux mixtes au Canada. Ma question vise à savoir si nous faisons quoi que ce soit, au Canada, pour que les arts martiaux mixtes deviennent un sport olympique.

C'est un sport dans lequel nous pourrions exceller, d'abord et avant tout, et c'est aussi un sport qui a beaucoup évolué depuis 10 ans, passant de ce qu'on appelait à l'origine des combats de cage, par exemple, à la vision qu'un grand nombre de personnes ont maintenant de votre sport, un sport de combat ordinaire, un peu comme l'est la boxe, tout en étant bien différent. Je pense que la plupart d'entre nous comprennent maintenant mieux le sport, qu'il soit question ou non d'en faire ensuite un sport olympique, surtout si l'on pense à des gens comme M. MacDonald, qui ont grandi avec ce sport plutôt que d'y arriver à 23 ou 24 ans après avoir, peut-être, compétitionné à l'échelle internationale comme lutteur ou autre et qui se retrouvent à constater qu'il s'agit maintenant presque d'un sport à part entière.

M. Wright : Je vais laisser M. MacDonald vous dire à quel point il serait enthousiaste à l'idée de représenter le Canada aux Jeux olympiques. Je peux toutefois vous dire que j'ai tenu, il y a de cela tout juste 8 ou 10 mois, des discussions préliminaires avec des représentants de Sport Canada pour envisager ce type de démarche visant, au bout du compte, à faire des arts martiaux mixtes un sport olympique. La Fédération internationale des arts martiaux mixtes a été fondée il y a tout juste un mois, en Suède. Il s'agit d'un organisme mondial de surveillance de la réglementation qui a notamment comme but, je crois, de faire des arts martiaux mixtes un sport olympique.

It is interesting that you bring this up, because in one of my previous lives I used to be the CEO of Salomon North America, the ski company. When I first took that job, I had a snowboard sales team and a snowboarding division of my sport. If you looked at me and said, “Do you think in 15 or 20 years that one of the most watched events at the Calgary 2010 Olympics would be the half-pipe competition or the snowboard cross,” some people might have said, “You are crazy,” but that is what has happened with these new sports that have engaged these new athletes and have allowed countries like Canada to take a leadership position. That is what happens. I would like nothing better than to maybe go to Quebec City. I do not know if that will happen that quickly, but I would like nothing better than to attend an Olympic Games and have mixed martial arts and be able to salute athletes like Mr. MacDonald.

Mr. MacDonald: I started training in mixed martial arts when I was 14, a very young teenager. One of my dreams was to be an Olympic athlete, being in sports like hockey and soccer growing up as a young kid and transitioning into martial arts. Obviously it was not an option that mixed martial arts could be an Olympic sport, but I would love to see it happen. Maybe it would not happen in my career, although I hope it would, but it is one of my dreams that mixed martial arts would become an Olympic sport.

Senator Baker: I would just note that Senator White is a former boxer.

Senator White: Not a good one.

Senator Baker: To his right, Senator Boisvenu has a black belt in karate. You are with great friends here, Mr. Wright. I want to congratulate Tom Wright for the great job he has done in promoting this sport over the years. He has really done a great job for the sport.

My questions, though, are for Rory MacDonald, who is a hero right across Canada. Rory MacDonald is a hero, with a great many people who know him quite well.

Mr. MacDonald, most of us are aware of boxing and the rules in boxing. We watch mostly U.S. boxing, and some Montreal boxing. The three-knockdown rule applies in some cases, and you are counted up to 10. If the fellow gets up, then they go at it again. They fight again. Is there the same three-knockdown rule in your sport? Is that similar to boxing?

Mr. MacDonald: There is no three-knockdown rule, and there is no count out. That is where a lot of the head injuries lie in boxing, where one of your opponents is knocked down, given a chance to recover and able to continue, and then repeated head shots for a longer round, usually 12 rounds, I think, in boxing. We have shorter rounds. The way we have it set up is the referee will jump in and stop the fight immediately if he feels that the fighter is in danger of being critically injured or whatever it may

Je trouve intéressant que vous souleviez cette question puisque, dans l'une de mes vies antérieures, j'ai été PDG de Salomon Amérique du Nord, l'entreprise de skis. Quand j'ai commencé dans cet emploi, j'avais une équipe de vente et une division responsables de la planche à neige. Si on m'avait demandé : « Pensez-vous que, dans 15 ou 20 ans, l'une des compétitions les plus regardées des Jeux olympiques de Calgary en 2010 sera la compétition de cross ou de demi-lune en planche à neige? », certaines personnes m'auraient peut-être traité de fou, mais c'est ce qui s'est passé avec ces nouveaux sports qui ont attiré de nouveaux athlètes et ont permis à des pays comme le Canada d'occuper les positions de tête. C'est comme ça que les choses se passent. C'est ce que j'aimerais le plus, à part, peut-être, aller à Québec. Je ne sais pas si cela arrivera aussi rapidement, mais ce que j'aimerais le plus, ce serait d'assister à des Jeux olympiques où il y aurait des arts martiaux mixtes, et de pouvoir rendre hommage à des athlètes comme M. MacDonald.

M. MacDonald : J'ai commencé à m'entraîner à la pratique des arts martiaux mixtes quand j'avais 14 ans, au tout début de l'adolescence. L'un de mes rêves était de participer aux Jeux olympiques dans un sport comme le hockey ou le soccer, quand j'étais petit, puis de passer aux arts martiaux. Évidemment, ce n'était pas possible que les arts martiaux mixtes deviennent un sport olympique, mais j'aimerais que cela se produise un jour. Ce ne sera peut-être pas pendant ma carrière, même si je l'espère, mais je rêve tout de même que les arts martiaux mixtes deviennent un sport olympique.

Le sénateur Baker : J'aimerais simplement souligner que le sénateur White est un ancien boxeur.

Le sénateur White : Je n'étais pas très bon.

Le sénateur Baker : Le sénateur Boisvenu, assis à sa droite, est ceinture noire de karaté. Vous êtes ici en compagnie de bons amis, monsieur Wright. J'aimerais féliciter Tom Wright pour le travail exceptionnel de promotion de ce sport qu'il a fait au fil des ans. Il a vraiment joué un très grand rôle pour ce sport.

Mes questions s'adressent toutefois à Rory MacDonald, qui est un héros à l'échelle du Canada. Rory MacDonald est un héros, et bien des gens le connaissent plutôt bien.

Monsieur MacDonald, la plupart d'entre nous connaissons la boxe et ses règles. Nous regardons surtout de la boxe américaine, et un peu de boxe montréalaise. La règle des trois envois au tapis s'applique dans certains cas, puis il y a le compte jusqu'à 10. Si le boxeur se relève, le combat reprend. Y a-t-il aussi cette règle des trois envois au tapis dans votre sport. Est-ce que cela se passe comme à la boxe?

M. MacDonald : Il n'y a pas de règle des trois envois au tapis, et il n'y a pas de compte. C'est ce qui entraîne bon nombre de blessures à la tête dans la boxe; votre opposant peut être envoyé au tapis, mais il a la possibilité de récupérer et, s'il en est capable, de poursuivre le combat, ce qui fait qu'il reçoit encore d'autres coups à la tête, pendant des rounds qui durent plus longtemps — 12 rounds, habituellement, je pense, à la boxe. Nos rounds sont plus courts. Présentement, nous procédons de la façon suivante :

be and the fight is over. It is much safer for head injuries and concussions and so forth. Fighters are not getting punch drunk like you see some of the older boxers walking away with at the end of their career.

Senator Baker: If I get it correctly then, the boxer gets injured. He or she, because now there is women's boxing. We see it on television. He or she is on the floor, unconscious at one point, recovers, stands up, and then is allowed to continue, the fight resumes, and this can happen three times in the same round and still the fight continues.

In your sport then, it is the referee who stands in judgment, but you also have tapping. Describe to us what tapping means.

Mr. MacDonald: Tapping is a form of giving up.

Senator Baker: How do you do that? Describe it.

Mr. MacDonald: Just like that. Very easy. Or you could verbally tap by saying "tap." Even a yelp. Just physically tapping, verbally tapping, or if a scream is given, the referee can come in and use his better judgment to make the call as a verbal tap out.

Mr. Wright: I could add one thing to it that I think is very interesting. In the sport of boxing, there really was not an honourable way to lose or honourable way to give up. There is this notion of throwing in the towel, but those who have a history in boxing will remember Roberto Durán saying, "No más, no más," and he was almost vilified for that. In Mr. MacDonald's sport, you can lose with honour. You can tap out. I think part of that is what is at the root of mixed martial arts or individual martial arts — karate, judo, tae kwon do, boxing, Greco-Roman wrestling. If you have had a chance to train in those individual martial arts, you go to a dojo. You could be very young, male or female. What are some of the characteristics that you learn that Mr. MacDonald has learned as he has trained? You learn honour, discipline, sportsmanship and respect. You learn those kinds of qualities that allow someone in our sport to lose with honour, because it is okay to lose with honour. That is one of the differentiating aspects of our sport and one of the ones that makes it quite appealing.

Senator Baker: Mr. MacDonald, here you are, underneath, and the other person has you in some sort of karate hold, like Senator Boisvenu knows about, and they have you. You are beginning to hurt. What do you do? You could just tap on that person's back?

Mr. MacDonald: Or on the mat. Anywhere.

l'arbitre saute dans l'arène et met immédiatement fin au combat s'il pense que le combattant risque d'être gravement blessé, ou quoi que ce soit, puis le combat est terminé. C'est une méthode beaucoup plus sûre pour ce qui est des blessures à la tête et des commotions, entre autres. Les combattants ne se retrouvent pas tout étourdis et désorientés comme c'est parfois le cas d'anciens boxeurs à la fin de leur carrière.

Le sénateur Baker : Donc, si je comprends bien, le boxeur est blessé. Le boxeur ou la boxeuse, puisqu'il y a maintenant de la boxe féminine. On peut en voir à la télévision. Le boxeur se retrouve donc au tapis, inconscient pendant un certain temps, puis il reprend ses esprits, se lève et peut continuer; le combat reprend, la même scène peut se produire trois fois pendant le même round, et le combat se poursuit toujours.

Dans votre sport, donc, l'arbitre peut exercer son jugement. Mais vous avez également la possibilité d'abandonner. Décrivez-nous comment cela se passe.

M. MacDonald : On peut abandonner en tapant.

Le sénateur Baker : Comment faites-vous cela? Pouvez-vous décrire comment cela se passe.

M. MacDonald : Comme cela, tout simplement. C'est très facile. Vous pouvez aussi le faire de vive voix, en disant « tap ». Même simplement crier. Vous pouvez taper ou dire le mot « tap », ou, s'il y a un cri, l'arbitre peut intervenir et se servir de son jugement pour déterminer si la personne a crié parce qu'elle voulait abandonner.

M. Wright : Je pourrais ajouter une chose qui me semble très intéressante. Dans le domaine de la boxe, il n'y a pas vraiment de façon honorable de perdre ou d'abandonner. Il y a l'idée de lancer la serviette, mais ceux qui connaissent un peu l'histoire de la boxe se souviendront de Roberto Durán qui disait « *No más, no más* », et il a presque été vilipendé pour cela. Dans le sport de M. MacDonald, vous pouvez perdre de façon honorable. Vous pouvez abandonner. Je pense que tout cela vient en partie du fondement même des arts martiaux mixtes ou des arts martiaux individuels, comme le karaté, le judo, le tae kwon do, la boxe et la lutte gréco-romaine. Les personnes qui ont la chance d'apprendre l'un de ces arts martiaux individuels doivent se rendre à un dojo. Ce peut être un jeune, garçon ou fille. Quelles sont certaines des choses qu'elles apprendront et que M. MacDonald a aussi apprises dans le cadre de son entraînement? Elles apprendront l'honneur, la discipline, l'esprit sportif et le respect, autant de règles de conduite qui permettent aux athlètes qui pratiquent notre sport de perdre en tout honneur, parce qu'il est correct de perdre de façon honorable. C'est l'un des aspects qui distinguent notre sport et qui le rendent si intéressant.

Le sénateur Baker : Monsieur MacDonald, vous êtes là en dessous, et l'autre personne vous a immobilisé grâce à une prise de karaté, comme les connaît si bien le sénateur Boisvenu, et vous êtes coincé. Cela commence à vous faire mal. Que faites-vous? Vous pouvez tout simplement taper dans le dos de cette personne?

M. MacDonald : Ou sur le tapis. N'importe où.

Senator Baker: Or you could say “tap.” What percentage of matches would you say end in voluntary tapping versus any other way? Half of them? Would half of them end in tapping?

Mr. MacDonald: I do not know.

Mr. Wright: I would know the number. It is around 30 per cent.

Senator Baker: One third, actually. It is a voluntary motion on behalf of the person that would end the match. That is incredible.

The Deputy Chair: Senator Baker, I will put you on second round.

Senator Baker: I will tap out.

Senator Joyal: My first question is for Mr. MacDonald. You mentioned that you have been in this sport since the age of 14, and I think Mr. Wright mentioned you are now 22 or 23?

Mr. MacDonald: Yes.

Senator Joyal: How do you support yourself financially?

Mr. MacDonald: Luckily, I am with a great company in the UFC. They have been able to support me financially as a professional athlete.

I am very lucky and blessed that our sport is recognized and that there are so many great fans supporting it. We have a huge fan base now, and I am able to make a professional living from my passion. I would do this regardless of whether money was coming in, because I love it. It is who I am; it defines me. Ultimate Fighting Championship definitely supports me financially and I am comfortable making a live from it.

Senator Joyal: How long do you think you will be able to maintain the practice of this sport?

Mr. MacDonald: My outlook on this sport and life in general is just to do things until my passion runs out.

Mr. Wright: Randy Couture was 47 when he fought his last fight.

Mr. MacDonald: Yes, he had a very long career. In this sport you can go on for a very long time. It is a very healthy sport.

Mr. Wright: It is a lifestyle for Mr. MacDonald. Tell the committee about your training program.

Senator Joyal: Tell us about your average day.

Mr. MacDonald: I am at the gym for at least two to three hours each day other than Sundays. I take Sundays off for recovery. Regardless of whether I have a fight coming up, I train to perfect my art. It is my job to become the best that I can be and to show the best side of me every time I step into the octagon.

Le sénateur Baker : Ou vous pouvez dire « tap ». Quel est le pourcentage des combats qui se terminent, d’après vous, de façon volontaire? La moitié d’entre eux? Est-ce que la moitié des combats se terminent par un abandon?

M. MacDonald : Je ne sais pas.

M. Wright : Je connais les chiffres. Il s’agit d’environ 30 p. 100 des combats.

Le sénateur Baker : Un tiers, donc. C’est un geste volontaire de la part d’un des athlètes qui met fin au combat. C’est incroyable.

La vice-présidente : Sénateur Baker, je vais revenir à vous pendant la deuxième série de questions.

Le sénateur Baker : D’accord, j’abandonne.

Le sénateur Joyal : Ma première question s’adresse à M. MacDonald. Vous avez mentionné que vous pratiquez ce sport depuis l’âge de 14 ans, et je crois que M. Wright a mentionné que vous aviez maintenant 22 ou 23 ans.

M. MacDonald : Oui.

Le sénateur Joyal : Comment subvenez-vous à vos besoins sur le plan financier?

M. MacDonald : Je suis chanceux, je travaille pour une organisation extraordinaire, l’UFC. Cette organisation a été en mesure de me soutenir financièrement à titre d’athlète professionnel.

Je suis heureux et chanceux que notre sport soit reconnu et qu’il y ait tant de partisans qui nous soutiennent. J’ai maintenant de très nombreux partisans, et ma passion est devenue mon activité professionnelle. Je le ferais même si je n’étais pas payé parce que j’adore ce sport. C’est ce que je suis; c’est ce qui me définit. L’Ultimate Fighting Championship me soutient donc financièrement, et je suis à l’aise de gagner ma vie de cette façon.

Le sénateur Joyal : Combien de temps pensez-vous être en mesure de continuer de pratiquer ce sport?

M. MacDonald : Ma vision du sport et de la vie en général, c’est de continuer tant que la passion est là.

M. Wright : Randy Couture avait 47 ans au moment de son dernier combat.

M. MacDonald : Oui, il a eu une très longue carrière. C’est un sport que l’on peut pratiquer très longtemps. C’est un sport très sain.

M. Wright : Pour M. MacDonald, c’est un mode de vie. Racontez aux membres du comité comment se déroule votre programme d’entraînement.

Le sénateur Joyal : Racontez-nous l’une de vos journées ordinaires.

M. MacDonald : Je m’entraîne au gym pendant au moins deux ou trois heures tous les jours, sauf le dimanche. Je garde le dimanche pour récupérer. Qu’il y ait un combat qui s’en vient ou non, je m’entraîne pour perfectionner ma technique. Mon travail consiste à devenir le meilleur combattant possible et à me présenter sous mon meilleur jour chaque fois que j’entre dans l’octogone.

Senator Joyal: You have been doing this for eight or nine years. Have you ever suffered injuries like contusions? Have you ever had a concussion?

Mr. MacDonald: I have had no head injuries. I had knee surgery last year necessitated by the amount of training I do. Besides that, I have been perfectly healthy.

Senator Joyal: What kind of measures do you take to protect your health so that you will be able to have a long career? As you mentioned, you can participate until your late forties, which means that most of your career is still ahead of you. You have to ensure that you invest in your health in order to maintain that career. How do you manage that priority in your life?

Mr. MacDonald: That is very important to me. As you said, I want to have a long career, and even afterwards I want to be a healthy person with a healthy lifestyle. It is very important, first, to have a healthy diet, which I take seriously. Also, in between training sessions, recovery is very important so that I can get to the next training session without being tired, hurt or injured. If I do have a small injury, I address it first and do not try to put my ego first and push through it. I address it. I see an osteopath or physiotherapist weekly, as well as doing massage therapy and spa therapy with saunas and cold baths. I do ice therapy and things like that.

Senator Joyal: We should all subscribe to that lifestyle.

Mr. Wright, you mentioned that there was a meeting in Sweden to establish an international body. How many European countries are part of the group that you mentioned earlier? You mentioned the United States.

Mr. Wright: That is an excellent question. I do not know the exact number, but I can find that for you. We have held events in Germany, the U.K. and Sweden. We are looking at going to Finland in the future. Our goal is to ensure that our sport is competed in in every country in the world.

The UFC's content is available in approximately 1 billion homes around the world in approximately 149 countries and 25 languages. This year we have already held events in Brazil, Australia, Japan, the U.K. and obviously the United States. We have three events scheduled for Canada. We will have UFC 149 in Calgary in July, then we will be back in Toronto for UFC 152 in September, and back in Montreal, for our fifth trip there, in November with UFC 154.

Senator Joyal: How do you perceive Mr. St-Pierre as an athlete?

Mr. MacDonald: Georges Mr. St-Pierre is a mentor to me and a great role model for my day-to-day life. He is a blessing for me. I moved to Montreal almost two years ago and he has been a very

Le sénateur Joyal : Vous pratiquez ce sport depuis huit ou neuf ans. Avez-vous déjà subi des blessures, comme des commotions? Avez-vous déjà subi une commotion?

M. MacDonald : Je n'ai eu aucune blessure à la tête. J'ai subi une chirurgie au genou l'an dernier à cause de tout mon entraînement. À part cela, je suis en parfaite santé.

Le sénateur Joyal : Quels types de mesures prenez-vous pour protéger votre santé afin d'avoir une longue carrière? Comme vous l'avez mentionné, vous pouvez continuer à pratiquer ce sport jusqu'à la fin de la quarantaine, ce qui signifie que la majeure partie de votre carrière est encore à venir. Vous devez être certain d'investir dans votre santé pour pouvoir poursuivre votre carrière. Comment vous y prenez-vous pour gérer cette priorité dans votre vie?

M. MacDonald : C'est très important pour moi. Comme vous l'avez dit, je veux avoir une longue carrière, et, même quand elle sera terminée, je veux être une personne en santé et avoir un mode de vie sain. D'abord et avant tout, il faut avoir un régime alimentaire très sain, ce que je prends très au sérieux. Il est aussi très important de récupérer entre les séances d'entraînement pour pouvoir participer à la séance d'entraînement suivante sans se faire mal, s'épuiser ou se blesser. Si j'ai une petite blessure, je commence par la guérir, et je n'essaie pas de placer mon ego au premier plan et de faire comme si je n'étais pas blessé. Je m'en occupe. Je vois un ostéopathe ou un physiothérapeute chaque semaine, je reçois des massages, et je fais un traitement dans des saunas et des bains froids. Il y a aussi les traitements par la glace, et ce genre de choses.

Le sénateur Joyal : Nous devrions tous adopter un tel mode de vie.

Monsieur Wright, vous avez parlé d'une réunion qui a eu lieu en Suède pour créer un organisme international. Combien de pays européens font partie du groupe dont vous avez parlé plus tôt? Vous avez mentionné les États-Unis.

M. Wright : C'est une excellente question. Je ne connais pas le nombre exact, mais je peux trouver la réponse. Nous avons organisé des événements en Allemagne, au Royaume-Uni et en Suède. Nous prévoyons aller en Finlande dans l'avenir. Notre but, c'est que notre sport soit pratiqué dans tous les pays du monde.

Les combats de l'UFC peuvent être regardés par environ un milliard de ménages partout dans le monde et sont diffusés dans 149 pays en 25 langues. Cette année, nous avons organisé des combats au Brésil, en Australie, au Japon, au Royaume-Uni et, évidemment, aux États-Unis. Trois événements auront lieu au Canada. Il y aura l'UFC 149 à Calgary, en juillet, puis nous serons de retour à Toronto pour l'UFC 152 en septembre, et enfin, à Montréal, pour la cinquième fois, en novembre, pour l'UFC 154.

Le sénateur Joyal : Quelle est votre perception de M. St-Pierre en tant qu'athlète?

M. MacDonald : Georges — M. St-Pierre — est pour moi un mentor et un modèle fantastique dans ma vie quotidienne. C'est une bénédiction pour moi de l'avoir rencontré. Je me suis installé à

important figure in my life as a role model and someone I can learn from in the sport. He is very professional. He looks after his health and financial affairs. I have learned many things from him.

Senator White: You referred to your injury, and I checked your record while you were talking. I see that you missed a fight as a result of that. Would you agree that in mixed martial arts more injuries tend to occur from training than fighting?

Mr. MacDonald: Yes, definitely.

Senator White: That is unlike in many other sports where the injuries come from the competition rather than from training for it.

Mr. MacDonald: Yes. That has to do with the steps taken by the UFC and the various athletic boards and commissions to protect the athletes when they are competing. The training is hard on us and we have to take the proper steps.

As I was saying earlier, diet and recovery between training sessions is very important. Now that the sport is growing, it is important to get the message out to younger people on how to be safe during training.

Senator Di Nino: I think that this legislation to amend the Criminal Code is a no-brainer. I do not think there will be much opposition to it. I think that Senator Runciman is doing the right thing. It is important that there be consistency in that kind of initiative.

We are here learning about your sport, which is good, because as we learn, the public learns. It looks brutal. I have not seen it often, but on the occasions that I have, I have wondered why they are doing this. From what I heard yesterday and today, it is probably not as brutal as it looks and may be less brutal than some other sports. You and other witnesses have done a good job of communicating that.

Mr. MacDonald said, "I work for a great company." Are the athletes on payroll as opposed to fighting for a prize on a regular basis?

Mr. Wright: All of our athletes are independent contractors. They sign a contract with the UFC, they compete within our organization, and they are rewarded for their performance. We go to great lengths to ensure that they are protected. We are the only professional mixed martial arts organization globally that has an insurance program for athletes while they are training. The promoter, as we are called, is required by commissions to have insurance in place for every professional event to protect athletes if there is injury.

Montréal il y a bientôt deux ans, et il a joué un rôle très important dans ma vie; il m'a servi de modèle et m'a beaucoup appris sur notre sport. Il fait preuve d'un grand professionnalisme. Il prend soin de sa santé et de ses finances. J'ai appris de nombreuses choses grâce à lui.

Le sénateur White : Vous avez parlé de votre blessure; j'ai vérifié votre fiche pendant que vous parliez. Je vois que vous avez manqué un combat à cause de cette blessure. Seriez-vous d'accord avec moi pour dire que, dans les arts martiaux mixtes, les blessures surviennent plus souvent pendant l'entraînement que pendant un combat?

M. MacDonald : Oui, sans hésitation.

Le sénateur White : C'est le contraire de ce qui se passe dans bien d'autres sports, où les blessures surviennent pendant une compétition plutôt que pendant l'entraînement qui la précède.

M. MacDonald : Oui. C'est en raison des mesures prises par l'UFC et les diverses commissions athlétiques pour protéger les athlètes pendant les compétitions. Notre entraînement est exigeant et nous devons prendre les mesures voulues.

Comme je le disais plus tôt, il est très important de bien manger et de se reposer entre les séances d'entraînement. Maintenant que la pratique de ce sport est en croissance, il importe de faire passer le message aux jeunes et de leur expliquer comment se protéger pendant l'entraînement.

Le sénateur Di Nino : Je ne crois pas que cette loi visant à modifier le Code criminel va soulever quelque problème que ce soit. Elle ne devrait pas susciter beaucoup d'opposition. Je crois que le projet de loi du sénateur Runciman est tout à fait judicieux. Il est important d'assurer l'uniformité dans ce type d'initiative.

Nous nous renseignons, ici, au sujet de votre sport, et c'est bien, car, pendant que nous apprenons, le public apprend aussi. Cela semble brutal. Je n'ai pas vu beaucoup de combats, mais, lorsque j'en ai vus, je me suis demandé pourquoi ces gens faisaient cela. À la lumière de ce que j'ai appris hier et aujourd'hui, il n'est probablement pas si brutal qu'il en a l'air, et il est peut-être même moins brutal que d'autres sports. Vous avez réussi, avec les autres témoins, à bien faire comprendre cela.

M. MacDonald a dit qu'il travaillait pour une entreprise extraordinaire. Est-ce que les athlètes sont salariés ou doivent-ils livrer des combats régulièrement pour gagner des bourses?

M. Wright : Tous nos athlètes sont indépendants. Ils signent un contrat avec l'UFC, font des combats au sein de notre organisation et sont récompensés en fonction de leur performance. Nous déployons beaucoup d'efforts pour assurer leur protection. Nous sommes la seule organisation professionnelle d'arts martiaux mixtes du monde à être dotée d'un régime d'assurance qui protège les athlètes pendant l'entraînement. Les commissions exigent que le promoteur — c'est-à-dire l'UFC — souscrive une assurance couvrant chaque événement professionnel de manière à protéger les athlètes en cas de blessure.

It took a long time to find a carrier that would underwrite this, but we felt it was fundamentally important to protect athletes while they are training.

The other important thing about being an independent contractor is that Mr. MacDonald is free to go out and build his own brand, to develop his own sponsors, to work with organizations not only here in Canada but around the world, and to help build his own brand to ensure he has those kinds of relationships. It would be appropriate for him to speak to some of your partners that we do not manage. It is up to Mr. MacDonald. Some fascinating organizations believe in him as strongly as we believe in him.

Senator Di Nino: How do you make your money?

Mr. MacDonald: My purse is due to my fight. It is a prizefight.

Senator Di Nino: You do not have sponsors that pay you a certain amount of money to use your name?

Mr. MacDonald: I have certain clothing and apparel sponsors and others, such as supplements — things like that.

Mr. Wright: Maybe I was not clear. All of our fighters are paid. It goes back to the old days of boxing, and Senator White will remember this terminology. There is a show and a win bonus. You are paid to show, which fundamentally means that he has to arrive for his competition and make his weight class. If he does not make his weight class, he is not allowed to fight because that would provide an unlevel playing field. That is why you want to be sure that happens. If Mr. MacDonald is fighting as a welterweight at 170 pounds and his competitor comes in at 180 pounds, that is unfair. If you do not have regulation, then in some places they might say, “He does not look 10 pounds heavier; let him fight.” A fighter is paid to show. Mr. MacDonald is also paid a win bonus.

In addition, the UFC goes to great lengths to provide incentives for the athletes to perform. As an example of the kind of opportunities available to a fighter like Mr. MacDonald, at UFC 129 we provide knockout-of-the-night bonuses and submission-of-the-night bonuses. In the case of the fight-of-the-night, both the winner and the loser of the fight are paid bonuses. Those bonuses are significant for a professional fighter like Mr. MacDonald. In the case of UFC 129, each bonus was \$129,000.

Mr. MacDonald is a professional athlete who has committed himself to our sport. You often hear about professional athletes that make millions of dollars. We have some athletes in that category, not everyone, obviously. Certainly, you can make a very strong living in our sport, but you need to prepare, perform and be successful. Mr. MacDonald does that through his training.

Nous avons mis longtemps à trouver un assureur qui serait prêt à faire cela, mais nous estimons qu'il était d'une importance fondamentale de protéger les athlètes pendant l'entraînement.

L'autre aspect important lié au fait d'être autonome, c'est que M. MacDonald est libre de bâtir sa propre image de marque, de trouver ses propres commanditaires, de travailler avec d'autres organisations au Canada et de par le monde et de mettre en valeur son image de marque afin de pouvoir nouer ce type de relations. Il serait opportun qu'il vous parle de certains de ses partenaires avec lesquels notre organisation n'a aucun lien, s'il le veut bien. M. MacDonald peut faire ce choix. Certaines organisations fascinantes croient en lui autant que nous croyons en lui.

Le sénateur Di Nino : Comment gagnez-vous votre argent?

M. MacDonald : Je gagne de l'argent grâce à mes combats. Nous combattons pour un prix.

Le sénateur Di Nino : N'avez-vous pas des commanditaires qui vous donnent une certaine somme afin de pouvoir utiliser votre nom?

M. MacDonald : J'ai des commanditaires qui fabriquent des vêtements et de l'équipement, d'autres qui vendent des suppléments — des choses comme ça.

M. Wright : Je n'ai peut-être pas été assez clair. Tous nos combattants sont payés. C'est une pratique qui avait cours dans le monde de la boxe, le sénateur White s'en souviendra peut-être. Il y a une rémunération pour la présence et un prix pour la victoire. Un combattant est payé pour se présenter, ce qui veut dire, essentiellement, qu'il doit être sur place et avoir le bon poids au moment de la pesée. S'il ne fait pas le poids, il n'aura pas le droit de combattre, car nous ne voulons pas avantager un combattant. Nous faisons donc ce qu'il faut à cette fin. Si M. MacDonald, dans la catégorie des mi-moyens, pèse 170 lb et que son adversaire fait 180 lb, ce ne sera pas juste. Dans les endroits où il n'y a pas de règlement, on pourrait dire : « Il n'a pas l'air de peser 10 lb de plus; laissons-le combattre. » Un combattant est payé pour sa prestation. M. MacDonald reçoit également une récompense quand il gagne.

En outre, l'UFC se démène vraiment pour inciter les athlètes à se dépasser. Une foule de possibilités s'offrent à un combattant comme M. MacDonald; à l'occasion de l'UFC 129, par exemple, nous offrons des récompenses pour le knock-out de la soirée et pour la victoire par soumission de la soirée. Quant au combat de la soirée, le gagnant et le perdant reçoivent tous deux une récompense. Ces récompenses sont importantes pour des combattants professionnels comme M. MacDonald. À l'UFC 129, chacune de ces récompenses était de 129 000 \$.

M. MacDonald est un athlète professionnel qui se donne corps et âme à son sport. On entend souvent parler d'athlètes professionnels qui font des millions de dollars. Nous avons quelques athlètes dans cette catégorie, mais, évidemment, ils n'en font pas tous partie. Il est certes possible de très bien vivre grâce à ce sport, mais il faut se préparer, se dépasser et gagner. Pour réaliser tout cela, M. MacDonald s'entraîne.

Senator Di Nino: I have one very quick question about drug testing. Who sets those standards? Are they consistent with what we know, for instance with Olympians?

Mr. Wright: I can answer that question. We have our own policies that we put forward, but it is not we who do the drug testing. The provincial and state athletic commissions do that. We would test our fighters to the current extent of World Anti-Doping Agency guidelines. It is about a level playing field.

[Translation]

Senator Dagenais: Thank you very much, gentlemen. My question is for both of you. We found out recently that a National Hockey League goalie had to play four games despite having a concussion. Have you ever had to fight with an injury?

[English]

Mr. MacDonald: No, I have never felt any pressure to fight while under injury. UFC always understands that we have to be at our healthiest to perform in the sport. I never felt pressure or anything like that. For example, I was really proud to hear about Thiago Alves. Right before his fight, it was reported that he had some sort of head injury and he was pulled from his fight. UFC helped him to take the proper steps to get him back to full health. I was happy to hear that. I am amazed because UFC is very supportive in making sure that we are at our healthiest when we fight.

Senator Chaput: Mr. Wright, in your presentation you said that you believed in properly trained athletes, fair rules, a regulatory environment, and the health and safety of our athletes.

My question is this: Would you say that Bill S-209 is a reflection of your beliefs and that it will regulate what is already taking place? Do you see it that way?

Mr. Wright: Absolutely. The bill provides a consistent regulatory environment across all jurisdictions. In the absence of that clarity, certain jurisdictions can say, “Well, you know, we are not going to regulate this sport because technically it is illegal.” However, because the sport has grown so quickly, it will continue to grow. If it grows in an unregulated environment, it will grow underground, and that is when individuals will get hurt because the athletes will not necessarily have been tested properly beforehand; the referees will not necessarily be properly trained; and the promoters may not have their requisite EMS officials and event physicians on staff. They will not take that necessary rigour

Le sénateur Di Nino : J’ai une petite question qui concerne les tests de dépistage de drogue. Par qui les normes sont-elles établies? Est-ce qu’elles sont comparables à des normes que nous connaissons, par exemple, celles qui s’appliquent aux athlètes olympiques?

M. Wright : Je peux répondre à cette question. Nous avons élaboré nos propres politiques, mais nous ne nous occupons pas des tests de dépistage. Cela relève des commissions athlétiques des provinces et des États. Nous soumettons nos athlètes à des tests conformes aux lignes directrices de l’Agence mondiale antidopage. Tout cela vise à garantir que les règles du jeu sont les mêmes pour tout le monde.

[Français]

Le sénateur Dagenais : Merci beaucoup, messieurs. Ma question s’adresse à vous deux. On apprenait dernièrement qu’un gardien de but de la Ligue nationale de hockey avait dû jouer quatre matchs malgré une commotion cérébrale. Vous est-il déjà arrivé de lutter malgré une blessure?

[Traduction]

M. MacDonald : Non, je ne me suis jamais senti contraint à combattre malgré une blessure. L’UFC comprend que nous devons toujours être au mieux de notre forme pour réussir dans ce sport. Je n’ai jamais eu l’impression qu’on m’imposait quoi que ce soit. Je suis fier, par exemple, de ce qu’on a fait dans le cas de Thiago Alves : on avait annoncé, peu avant son combat, qu’il avait subi une blessure quelconque à la tête et devait se retirer de son combat. L’UFC l’a aidé à prendre les mesures nécessaires afin qu’il recouvre la santé. J’ai été heureux d’apprendre cela. Je suis impressionné de voir que l’UFC nous appuie fermement et veut s’assurer que nous sommes toujours au sommet de notre forme quand nous combattons.

Le sénateur Chaput : Monsieur Wright, dans votre témoignage, vous avez dit croire à un bon entraînement des athlètes, à des règles équitables, à un environnement bien réglementé et à la santé et sécurité de nos athlètes.

Ma question est la suivante : diriez-vous que le projet de loi S-209 reflète vos convictions et qu’il permettra de réglementer ce qui a déjà lieu? Voyez-vous cela sous cet angle?

M. Wright : Tout à fait. Le projet de loi prévoit un environnement réglementaire équitable partout au pays. Quand les choses ne sont pas claires, certaines administrations peuvent dire qu’elles ne veulent pas réglementer ce sport parce qu’il est — si on s’en tient à la lettre de la loi — illégal. Toutefois, c’est un sport qui a connu une croissance très rapide, et il n’a pas fini de croître. Or, s’il poursuit son développement dans un environnement non réglementé, il finira par tomber dans la clandestinité, et c’est dans une telle situation que les gens se blessent, car les athlètes ne sont pas nécessairement soumis à des tests de dépistage avant un combat; les arbitres n’ont pas nécessairement une formation adéquate; les

to ensure that athletes like Mr. MacDonald are properly protected and that there is a level playing field; and that is when people will get hurt.

Senator Unger: I would like to go back to drug testing. How often are random tests done? There are different types of performance-enhancing drugs. I am wondering specifically what drugs and how often the athletes are tested.

Mr. Wright: It is a great question, thank you. There are some variations because it is the individual commission in a state or a province that sets those requirements. Some provinces may be different than others.

At this stage, we do not have a random drug testing policy such that on a Tuesday at three o'clock in the afternoon we may try to find Mr. MacDonald. We have approximately 350 athletes under contract around the world. Before an athlete competes, he is tested. At every single event, on a very random basis, we choose who is going to be tested.

We always test the main event. Every one of our events has a main event — usually a championship, which is five rounds, as opposed to a non-championship, which is three rounds. Both of those competitors are always tested for the normal regimen of performance-enhancing drugs. As I said when I was answering an earlier question, we test to WADA standards. When we have events in Montreal, all of our testing is done by a WADA-approved lab, so we are trying to stay at the forefront of that part of the sport; and you have to stay at the forefront.

We continue to develop our drug testing program. We believe strongly in it. We train our athletes. We have a fighter summit every year where we bring our athletes in and help them with these kinds of issues and we also talk to them about training and about how to properly manage their finances. We do our best to be a responsible partner in the business, and part of that is having the appropriate kind of drug testing.

Senator Unger: Is it up to the individual provinces to determine what tests will be done?

Mr. Wright: We have our own standards, but we cannot sit down with an athletic commission and say, “You have to do this,” because it is third party. The answer to your question is yes. In Ontario, for instance, they do not actually test for performance-enhancing drugs because they have a different perspective on privacy and a bunch of other things. You would have to ask them.

promoteurs n'ont peut-être pas prévu de services médicaux d'urgence ou de médecins pendant un événement. Ces gens ne feront pas preuve de la rigueur nécessaire pour s'assurer que des athlètes comme M. MacDonald sont bien protégés et que les règles du jeu sont équitables; c'est dans ces cas-là que les gens se blessent.

Le sénateur Unger : J'aimerais revenir sur la question des tests de dépistage de drogue. À quelle fréquence procède-t-on à des tests aléatoires? Il existe différents types de drogues qui améliorent la performance. Je me demandais quelles drogues sont visées par le dépistage et à quelle fréquence les athlètes sont soumis à des tests.

M. Wright : C'est une excellente question, je vous remercie. Cela varie, car c'est la commission de l'État ou de la province qui établit ces exigences. Elles ne sont pas pareilles dans toutes les provinces.

Pour le moment, nous n'avons pas adopté de politique sur le contrôle antidopage aléatoire selon laquelle, par exemple, nous tenterions de trouver M. MacDonald un mardi à 15 heures pour lui faire subir un test. Nous avons conclu des contrats avec quelque 350 athlètes du monde entier. Avant de pouvoir combattre, un athlète est soumis à des tests. Dans le cadre de chaque événement, nous choisissons au hasard les athlètes qui seront testés.

Les athlètes qui participent au combat principal feront toujours l'objet d'un contrôle antidopage. Chacun de nos événements compte un combat principal; il s'agit en général d'un championnat, c'est-à-dire d'un combat en cinq rounds, alors que les combats ordinaires comptent trois rounds. Les athlètes qui s'affrontent dans le combat principal seront toujours soumis à des tests visant à dépister la présence des drogues couramment utilisées pour améliorer la performance. Comme je l'ai dit en réponse à une autre question, nos tests respectent les normes de l'AMA. Quand nous tenons des événements à Montréal, tous nos tests sont effectués par un laboratoire approuvé par l'AMA; nous essayons de rester à l'avant-garde du progrès du sport à ce chapitre. C'est une nécessité.

Nous continuons à perfectionner notre programme de dépistage. Nous croyons fermement à cela. Nous entraînon nos athlètes. Nous organisons chaque année une conférence des athlètes où nous aidons ces derniers à voir clair dans tout cela; nous leur parlons aussi de l'entraînement et des bonnes façons de gérer leurs finances. Nous faisons de notre mieux pour être un partenaire d'affaires responsable, et cela suppose entre autres d'adopter un mécanisme approprié de dépistage des drogues.

Le sénateur Unger : Est-ce que c'est la province qui détermine quels tests seront faits?

M. Wright : Nous avons établi nos propres normes, mais nous ne pouvons pas dire à une commission athlétique ce qu'elle doit faire. Il s'agit d'un tiers. Je réponds donc par l'affirmative à votre question. En Ontario, par exemple, il n'y a pas de test de dépistage des drogues améliorant la performance, car la province a un point de vue différent sur la protection de la vie privée et une foule

In the absence of their testing, we do the testing. We bring in another commission from another province to do the testing for us to ensure that it is done.

Senator Unger: How many athletes in Canada participate?

Mr. Wright: With the UFC, we have approximately 25. We have a card in Calgary on July 21. At present, there will be six Canadians in that event.

Senator Mitchell: Mr. Wright, you mentioned earlier in your testimony, not in passing but briefly, that you protect your athletes in the context of income and finances. I was impressed by your mention moments ago of bringing them together and talking about finances because it is the kind of sport where there is a possibility for athletes to be exploited.

Are there other steps that you take? For example, do managers of fighters like Mr. MacDonald have to be sanctioned or licensed by your organization? Are there other steps that you take to protect them financially?

Mr. Wright: That is a great question. I do not know the answer about whether they have to be licensed. Someone here could answer that.

The Deputy Chair: Would you please come to the table and identify yourself.

Lex McMahon, Agent, Alchemist Management: My name is Lex McMahon, and I am Mr. MacDonald's agent. Currently, in mixed martial arts there is no standard or qualifying body, unlike the NFL, the NBA and the NHL. It is incumbent upon the industry to self-police at this time. If the UFC got behind it, it would be wonderful to have a sanctioning body or requirements such as, for example, the NFL does a master's degree — something that would help to provide some protection for the athletes, because we are entrusted as managers with a tremendous degree of responsibility. In our sport, which is growing, there needs to be a greater emphasis on, and I do believe you are seeing it, a higher level of business acumen and sophistication within the people who do my job to support what Mr. Macdonald does. The UFC does a good job of policing as well. If someone does not do their job or if ethical questions are raised, the UFC makes it difficult for that person to be effective in the industry because they are trying to protect the best interests of their athletes.

Mr. Wright: I am thrilled that you asked that question. Frankly, one of my take-aways will be to talk about this. I have been in other professional sports where it is mandated. It is a really strong kind of standard. We want rigor and standards in our regulations, so we should have rigor and standards with the individuals that represent our athletes.

d'autres choses. Il faudrait que vous posiez la question à un représentant de l'Ontario. Si la province n'exige pas de tests, nous le faisons nous-mêmes. Nous demandons à la commission d'une autre province de faire ces tests pour nous.

Le sénateur Unger : Combien d'athlètes canadiens participent à cela?

M. Wright : Nous en comptons environ 25 dans l'UFC. Nous présentons un programme à Calgary le 21 juillet. Pour le moment, il y a six Canadiens au programme.

Le sénateur Mitchell : Monsieur Wright, vous avez dit dans votre témoignage, plus tôt — pas en passant, mais brièvement —, que vous protégez vos athlètes quand il est question du revenu et des finances. J'ai été impressionné lorsque vous avez mentionné, il y a un moment, que vous réunissiez les athlètes pour leur parler de finances, car c'est un type de sport où il est possible que l'athlète soit exploité.

Prenez-vous d'autres types de mesures? Par exemple, les gérants de combattants comme M. MacDonald doivent-ils être autorisés ou accrédités par votre organisation? Prenez-vous d'autres mesures pour protéger les finances de ces athlètes?

M. Wright : C'est une excellente question. Je ne sais pas s'ils doivent être autorisés. Mais quelqu'un ici pourrait vous donner la réponse.

La vice-présidente : Veuillez s'il vous plaît venir à la table et vous présenter.

Lex McMahon, agent, Alchemist Management : Je m'appelle Lex McMahon, et je suis le gérant de M. MacDonald. À l'heure actuelle, dans le monde des arts martiaux mixtes, il n'y a pas d'organisme de normalisation ou d'accréditation comme c'est le cas pour la LNF, la NBA ou la LNH. L'industrie a la responsabilité de s'autosurveiller, pour le moment. Si l'UFC était en faveur de cela, il serait fantastique d'avoir un organisme d'accréditation ou des exigences; dans le cas de la LNF, par exemple, on exige une maîtrise — c'est quelque chose qui nous aiderait à fournir une certaine protection aux athlètes, car, à titre de gérants, nous assumons d'énormes responsabilités. Dans notre sport, qui est en croissance, il faudrait insister davantage — et je crois que vous pouvez le constater — pour que les gens qui font mon travail possèdent un solide sens des affaires et beaucoup de discernement afin d'aider M. MacDonald à mener sa carrière. L'UFC fait du bon travail en ce qui concerne la surveillance, également. Si quelqu'un fait mal son travail ou si des problèmes d'éthique se posent, l'UFC va mener la vie dure à l'intéressé, car elle essaie de protéger l'intérêt supérieur de ses athlètes.

M. Wright : Je suis ravi que vous ayez posé cette question. Je vous dirai franchement que c'est l'un des points sur lesquels j'insisterais. J'ai évolué dans d'autres sports professionnels où une telle chose était obligatoire. C'est vraiment une norme très sévère. Nous nous imposons des règles et des normes rigoureuses, alors nous devons en exiger autant des gens qui représentent nos athlètes.

Senator Mitchell: Generally in a sport like this, there would be two ways to prevent injury. One is to be fit and really well trained and the second is to have good technique. You can train your own fitness, to some degree, by going to the gym by yourself. It is nice to have a coach, but you do not need to have one.

When it comes to technique, you absolutely need coaches. Mr. MacDonald is at a level of accomplishment and finance that he can probably hire who he needs to hire to get excellent coaching.

When you are starting out at the age of 14, 15 or 16 years, how do you get the technique coaching you need so that when you walk into that ring, you will not be hurt?

Mr. MacDonald: I was lucky enough to come across a great man, one of my best friends and mentors, David Lee out of Kelowna, B.C. He has been a major role model in my life. He probably saved my life at one point. He showed me the ropes and took me from a kid who knew nothing about mixed martial arts and turned me into a professional athlete and a strong man. I was blessed by God to be in that position. I hope that answers your question.

Senator Angus: Perhaps you could help me, for the record. Although I am a very keen sports person, I am not that familiar with MMA. I am familiar with the term and even the spectacle of what is euphemistically called “extreme fighting” and certain kinds of professional wrestling. I consider both to be show business as opposed to sport. Therefore, I want you to explain what Mr. MacDonald does, and I do not care who answers — you are the relevant people. I assume that it is a pure sport such that there is no acting or faking involved. However, an explanation would help for the people watching this proceeding and for my own edification, if we might be helping you to have this sport accepted by the International Olympic Committee as a sport.

Mr. Wright: We often get compared to that. One of the challenges we have with a new sport is education. There is a lot of awareness of mixed martial arts but not a lot of understanding. Frankly, professional wrestling and professional mixed martial arts could not be further apart. In professional wrestling, if Mr. MacDonald and I were in a match, Mr. MacDonald would know he is winning and I would know he is winning because it is already arranged. It is spectacle entertainment. In mixed martial arts, it is the best competitor, the best athlete, the most skilled athlete who wins; and that is why it is sport.

Professional wrestling, as you know, is spectacle. Amateur wrestling is an Olympic sport. For Greco-Roman wrestling, we will send men and women to London in several months. That is pure sport because the more skilled athlete will win.

Le sénateur Mitchell : De manière générale, dans un sport comme celui-là, il y a deux façons de prévenir les blessures. La première, c'est de se tenir en forme et d'être vraiment bien entraîné; la seconde, c'est de posséder une bonne technique. On peut s'entraîner par soi-même pour garder la forme, dans une certaine mesure, en allant dans un centre sportif. C'est bien d'avoir un entraîneur, mais ce n'est pas absolument nécessaire.

Pour ce qui est de la technique, par contre, il faut absolument avoir un entraîneur. M. MacDonald en est arrivé, sur le plan de la maîtrise et des finances, à un niveau où il peut probablement retenir les services d'un excellent entraîneur.

Quand vous commencez à l'âge de 14, 15 ou 16 ans, comment peut-on acquérir la technique dont on a besoin pour s'assurer de ne pas se blesser une fois dans le ring?

M. MacDonald : J'ai eu la chance de rencontrer un homme fantastique, un de mes meilleurs amis et mentors, David Lee, qui vient de Kelowna, en Colombie-Britannique. Il a été pour moi un grand modèle. On pourrait même dire qu'il m'a sauvé la vie. Il m'a montré les ficelles du métier; quand je l'ai rencontré, je n'étais qu'un enfant qui ne connaissait rien aux arts martiaux mixtes, et il a fait de moi un athlète professionnel et un homme fort. Je remercie le Bon Dieu de me l'avoir envoyé. J'espère que cela répond à votre question.

Le sénateur Angus : Vous pourriez peut-être m'aider, pour que cela figure au compte rendu. Même si je suis très fervent de sports, je ne connais pas très bien les arts martiaux mixtes. Je connais le terme et même le spectacle qu'on appelle par euphémisme « les combats extrêmes » et certains types de lutte professionnelle. Je considère, dans les deux cas, qu'il s'agit d'un spectacle plutôt que d'un sport. C'est pourquoi j'aimerais que vous m'expliquiez ce que fait M. MacDonald, et peu importe qui répond, vous êtes les personnes compétentes. Je présume qu'il s'agit purement d'un sport et qu'il n'y a ni jeu ni artifice. Cependant, des explications seraient utiles aux gens qui suivent notre séance — et pour ma propre édification —, de façon que nous puissions vous aider à faire reconnaître ce sport par le Comité international olympique.

M. Wright : On fait souvent cette comparaison. L'un des défis qu'on doit relever pour tout nouveau sport, c'est l'éducation. Bien des gens sont au courant de l'existence des arts martiaux mixtes, mais ils ne sont pas nombreux à savoir de quoi il s'agit. À parler franchement, la lutte professionnelle est aux antipodes des arts martiaux mixtes professionnels. Dans la lutte professionnelle, si j'affrontais M. MacDonald, nous saurions tous les deux qui sera le vainqueur, car le match est arrangé. C'est un spectacle, un divertissement. Dans les arts martiaux mixtes, c'est le meilleur concurrent, le meilleur athlète, l'athlète le plus compétent qui gagne; voilà pourquoi il s'agit d'un sport.

La lutte professionnelle, comme vous le savez, est un spectacle. La lutte amateur est un sport olympique. Pour la lutte gréco-romaine, nous allons envoyer des hommes et des femmes à Londres dans quelques mois. C'est un vrai sport, car c'est l'athlète le plus habile qui gagne.

Senator Angus: What I thought of as extreme boxing may be what you do; I do not know. I always thought it was more like professional wrestling.

Mr. Wright: It is not.

Mr. MacDonald: No, it is completely different. It is two competitors, and there is no pre-determined outcome. There are two competitors trying to beat each other to be the victor. Wrestling is a show where it is pre-determined who wins. There is skill involved, but martial arts are completely different than an act or a show. It is competitors competing against each other to be the victor.

Senator Angus: In addition to the tap tap tap, 30 per cent, give or take, way to conclude a match, I assume there are judges who declare a winner or a loser based on performance. Is that how it works?

Mr. Wright: As in boxing, you can win by knockout and by technical knockout. You can win by decision, you can win by submission and you can win by tapping out.

The Deputy Chair: I have a question about this bill. The way it is set up, the proposed change inserts the word “feet” in the definition of prizefight. It would now mean “an encounter or fight with fists, hands or feet.”

There are a number of exceptions: three for amateur athletes and one for a boxing contest or mixed martial arts contest. We heard yesterday from the commissioner for Edmonton, Mr. Reid, that this may be short-sighted because sports, as you pointed out, Mr. Wright, keep emerging. He suggested that we would do better by simply referring to “combative sports” rather than only mixed martial arts because of, in his view, the very realistic possibility that beyond the pure sport that you operate, other sports will come along, and unless they are covered by this definition, they will not be covered by this definition and, therefore, they will grow in unregulated ways. What do you think about that?

Mr. Wright: It is an interesting question. My perspective is that the current lexicon for our sport, and for the world of combative sports, is mixed martial arts. It is clearly the sport that is growing on a global basis. It is the one growing and accepted here in Canada. My feeling as it relates to this legislation is that the simpler and more concise the definition, the better. I will obviously defer to the wisdom of this committee, but the bill was drafted to include mixed martial arts, and my perspective would be to leave that way.

The Deputy Chair: You would be the only beneficiaries of it, basically?

Le sénateur Angus : Ce que j’associais dans mon esprit à la boxe extrême, c’est peut-être cela que vous faites; je l’ignore. J’ai toujours pensé que cela ressemblait davantage à la lutte professionnelle.

M. Wright : Ce n’est pas le cas.

M. MacDonald : Non, c’est complètement différent. Il y a deux concurrents, et l’issue n’est pas prédéterminée. Il y a deux concurrents qui s’affrontent. La lutte est un spectacle, et le vainqueur est connu d’avance. Elle exige des compétences, mais les arts martiaux sont tout à fait autre chose qu’un spectacle ou une mise en scène. Il s’agit de deux concurrents qui cherchent à remporter la victoire.

Le sénateur Angus : Outre les matchs qui se terminent par un abandon, ce qui arrive dans plus ou moins 30 p. 100 des cas, j’imagine qu’il y a des arbitres qui déclarent le vainqueur ou le perdant selon leur performance. Est-ce que cela fonctionne comme ça?

M. Wright : Comme dans la boxe, on peut gagner par knock-out ou par knock-out technique. On peut gagner par décision, par soumission ou par abandon.

La vice-présidente : J’ai une question à propos de ce projet de loi. De la façon dont il est présenté, il propose comme changement d’insérer les mots « les pieds » dans la définition de « combat concerté ». Il s’agirait désormais d’« un match ou combat, avec les poings, les mains ou les pieds ».

Un certain nombre d’exceptions sont prévues : trois concernant les athlètes amateurs, et une concernant les matchs de boxe ou d’arts martiaux mixtes. Hier, nous avons entendu le commissaire d’Edmonton, M. Reid, nous dire que ce serait peut-être trop restrictif, car, comme vous l’avez fait remarquer, monsieur Wright, on ne cesse de créer de nouveaux sports. M. Reid a laissé entendre qu’il serait mieux de parler tout simplement de « sports de combat » plutôt que d’arts martiaux mixtes seulement, car, selon lui, il est tout à fait réaliste de s’attendre à ce que, au-delà du sport véritable dont vous faites la promotion, d’autres sports fassent leur apparition et, s’ils ne sont pas couverts par cette définition, ils ne seront couverts par aucune définition et vont donc se développer en marge de toute réglementation. Que pensez-vous de cela?

M. Wright : C’est une question intéressante. Tout ce que je sais, c’est que notre sport, dans le monde des sports de combat, porte actuellement le nom d’« arts martiaux mixtes ». C’est de toute évidence le sport en croissance à l’échelle mondiale. C’est au Canada un sport en croissance et un sport reconnu. Mon impression, en ce qui concerne ce projet de loi, c’est que plus la définition sera simple et concise, mieux ce sera. Je vais évidemment m’en remettre à la sagesse des membres du comité, mais le projet de loi a été rédigé dans le but d’inclure les arts martiaux mixtes, et, à mon avis, il ne faudrait pas y toucher.

La vice-présidente : Vous seriez les seuls à en tirer avantage, dans le fond.

Mr. Wright: It is important for you to understand that I am here representing the sport of mixed martial arts. Every time I have been to Ottawa and every time I go across this country, I try to build the sport of mixed martial arts. Is it self-serving? Of course it is. However, I would also tell you that there are hundreds of other organizations that put on events in mixed martial arts that benefit from this and this environment.

The Deputy Chair: I did not mean to sound as if I were criticizing you, Mr. Wright. From what little I know of the subject, what you have accomplished is quite remarkable. I in no way intended to detract from that. I am just looking at the bill and wondering what is the best form of the bill.

Mr. Wright: Understood.

The Deputy Chair: Honourable senators, I wish we had time for a second round, but we do not. On your behalf, I will thank both of these witnesses, Mr. Wright and Mr. MacDonald. It has been interesting to have you with us.

We are pleased now to welcome as a witness, from Rockdoc Consulting Inc., Dr. Sam Gutman, President and Chief Medical Officer. Thank you for being with us. This has been a voyage of discovery for most of us on this committee, and you will take us further along the way. I think you have an opening statement, and the floor is yours.

Dr. Samuel Gutman, President and Chief Medical Officer, Rockdoc Consulting Inc.: Thank you for inviting me to be here. For Canadian physicians, one of the tasks that many of us do not have the opportunity to perform is to advocate for public policy, and it is one that I take very seriously. The opportunity to speak to you here today is very gratifying for me. I thank you again for the opportunity.

My background is emergency room physician. I have been an emergency doctor for 21 years. I am a clinical associate professor at UBC and had involvement in creating a research program around mass participation sporting events and mass gatherings. It started as a side interest that has evolved into a central interest, providing medical care at mass participation events. Elite competitions have become a passion of mine. I had the opportunity both at the director level and the field of play level to be a physician helping to design policy and also provide care for professional, elite and amateur sports. This has included triathlon, marathon, boxing, mixed martial arts, Muay Thai, kick-boxing, tae kwon do, karate and a number of others. I also had the opportunity to be appointed the commission doctor for the Vancouver Athletic Commission, which was the sanctioning body for the UFC 115, which Mr. MacDonald was a competitor in, in June of 2010. At that time, I had the opportunity to work with the commission to understand in great detail and advise them in detail how they should conduct a sanctioning of a

M. Wright : Il importe que vous compreniez que je suis ici à titre de représentant d'un sport, les arts martiaux mixtes. Chaque fois que je viens à Ottawa, chaque fois que je me rends dans une autre région du pays, j'essaie de faire la promotion des arts martiaux mixtes en tant que sport. Est-ce que j'agis de manière intéressée? Évidemment. Toutefois, j'aimerais ajouter qu'il existe des centaines d'autres organisations qui tiennent des galas d'arts martiaux mixtes qui tireraient avantage de ce projet de loi et de l'environnement qu'il créerait.

La vice-présidente : Je ne voulais pas avoir l'air de vous critiquer, monsieur Wright. Le peu que je connais sur le sujet me permet de dire que ce que vous avez accompli est assez remarquable. Je n'avais aucunement l'intention de dénigrer vos réalisations. Seulement, j'étudie le projet de loi, et je me demande tout simplement quelle serait la meilleure forme à lui donner.

M. Wright : Entendu.

La vice-présidente : Chers collègues, j'aimerais bien que nous ayons le temps de faire un second tour, mais ce n'est pas le cas. En votre nom, je vais remercier M. Wright et M. MacDonald d'avoir livré un témoignage des plus intéressants.

Nous sommes heureux maintenant d'accueillir le prochain témoin, le Dr Sam Gutman, président et médecin-hygiéniste en chef de Rockdoc Consulting Inc. Merci d'être venu. La plupart des membres du comité découvrent le domaine au fil des témoignages, et vous allez nous mener encore plus loin. Je crois que vous avez une déclaration préliminaire à faire; vous avez la parole.

Dr Samuel Gutman, président et médecin-hygiéniste en chef, Rockdoc Consulting Inc. : Merci de m'avoir invité. Les médecins du Canada ne sont pas nombreux à avoir l'occasion d'avoir la possibilité de participer au débat sur les politiques publiques, et c'est une tâche que je prends très au sérieux. C'est pour moi un honneur de pouvoir m'adresser à vous ici aujourd'hui. Encore une fois, merci.

Je suis urgentiste depuis 21 ans. Je suis professeur clinicien agrégé à l'UBC, et j'ai participé à la conception d'un programme de recherche touchant les grands événements sportifs et les rassemblements de masse. Ce qui était au départ une activité secondaire est devenu une activité principale : je fournis des soins médicaux dans le cadre d'événements d'envergure. Les compétitions d'élite sont devenues ma passion. J'ai eu l'occasion, à la fois en tant que directeur et sur le terrain, de participer en qualité de médecin à la conception d'une politique, mais aussi à la prestation de soins médicaux à des sportifs professionnels et amateurs et à des athlètes d'élite dans une foule de sports, dont le triathlon, le marathon, la boxe, les arts martiaux mixtes, la boxe thaïlandaise, la boxe orientale, le taekwondo, le karaté. J'ai également été médecin de la Commission athlétique de Vancouver, organisme qui a réglé l'UFC 115, auquel M. MacDonald a participé, en juin 2010. À l'époque, j'ai eu l'occasion de travailler avec les représentants de la commission afin de les aider à acquérir une connaissance approfondie du

professional mixed martial arts event. They had very little history or experience in doing this, so it was an opportunity for me to again advocate for the safety of athletes.

In my experience as an ER doctor, I have had the opportunity to be exposed to traumatic injuries as a result of sport. That is a common part of what we do as ER doctors. Anecdotally, my experience has shown me that the majority of traumatic injuries that we see are in fact not the result of combat sports. Much more frequently we see things like hockey, football, skiing, mountain biking. I would say that, especially in Canada, no one would want to make sports such as hockey illegal under the Criminal Code. At its highest levels, the NHL, injuries happen frequently.

Mixed martial arts is an elite sport, perhaps the pinnacle of fitness of any of the sports that I have had the opportunity to be intimately involved with, and there are injuries in the sport. There are injuries in many sports. Ultimately, from my perspective, we should not be considering whether this is illegal but rather to remove that constraint such that professional mixed martial arts is able to be a beacon and a role model for amateur sports. It should be governed, it should be sanctioned, and in that way it will enable this growing sport amongst our population to be sanctioned and thus protect the safety of the many people who participate at the levels below the elite level and below the professional level.

This bill, in removing it from a prohibition under the Criminal Code, is very well conceived and appropriate. Thank you.

Senator Runciman: Thank you for being here. We did hear some testimony yesterday with respect to comparing boxing with MMA, and some of the testimony was that boxers are two times more likely to suffer a concussion than an MMA competitor. Does that sound accurate to you?

Dr. Gutman: It does, and they spoke this morning about other ways to be victorious in a contest other than inflicting blows to the head.

Senator Runciman: I think I saw in your bio that you are a ringside doctor as well?

Dr. Gutman: Yes.

Senator Runciman: In how many areas or jurisdictions in the province have you performed as a ringside doctor?

Dr. Gutman: Each is municipally regulated in B.C., so I would say six or seven.

Senator Runciman: I am talking about provincially.

Dr. Gutman: Within the province, probably six different jurisdictions.

Senator Runciman: Within B.C., not outside of B.C.?

domaine et de leur fournir des conseils détaillés sur la façon de réglementer un gala d'arts martiaux mixtes professionnels. La commission n'avait encore que très peu d'expérience dans ce domaine, et j'ai donc eu la possibilité encore une fois de faire la promotion de la sécurité des athlètes.

Dans le cadre de mon expérience comme urgentiste, j'ai eu l'occasion de voir les traumatismes qui résultent de la pratique d'un sport. C'est une chose courante dans les salles d'urgence. En passant, selon mon expérience, la majorité des traumatismes ne surviennent pas dans le cadre de sports de combat. Il est beaucoup plus fréquent qu'ils résultent d'activités comme le hockey, le football, le ski ou le vélo de montagne. Mais je dirais que, surtout au Canada, personne ne voudrait que des sports comme le hockey deviennent illégaux sous le régime du Code criminel. Au plus haut niveau, celui de la LNH, les blessures sont fréquentes.

Les arts martiaux mixtes sont un sport d'élite où le niveau de forme physique exigé est peut-être supérieur à tous les autres sports où j'ai évolué, et des blessures surviennent dans ce sport. Des blessures surviennent dans bien des sports. Au bout du compte, à mon avis, nous devrions non pas chercher à savoir si c'est un sport illégal, mais plutôt supprimer cette contrainte de façon que les arts martiaux mixtes professionnels puissent servir de modèle aux sports amateurs. Ils devraient être autorisés et réglementés, et il sera possible ainsi de réglementer la pratique de ce sport en croissance au sein de notre population et de protéger par le fait même la santé de ses nombreux adeptes à des niveaux inférieurs à ceux des sports d'élite et des sports professionnels.

Ce projet de loi, en soustrayant ce sport à l'interdit prévu dans le Code criminel, est très bien conçu et approprié. Merci.

Le sénateur Runciman : Merci d'être venu. Nous avons entendu hier des témoins comparer la boxe et les AMM. Selon certains témoins, les boxeurs sont deux fois plus susceptibles de souffrir d'une commotion cérébrale que les combattants adeptes des AAM. Est-ce que cela vous semble exact?

Dr Gutman : Oui, et les témoins ont expliqué ce matin qu'il existait d'autres moyens de remporter la victoire que d'infliger des coups à la tête.

Le sénateur Runciman : Je crois avoir vu dans votre biographie que vous êtes également médecin officiel de combats?

Dr Gutman : Oui.

Le sénateur Runciman : Dans combien de régions ou municipalités de la province avez-vous fait office de médecin officiel de combats?

Dr Gutman : En Colombie-Britannique, il s'agit d'une réglementation municipale; je dirais donc six ou sept.

Le sénateur Runciman : Je parle de la province.

Dr Gutman : Dans la province, six administrations différentes, probablement.

Le sénateur Runciman : En Colombie-Britannique seulement, pas à l'extérieur de la province?

Dr. Gutman: That is correct.

Senator Runciman: I am wondering about the regulatory environment in B.C. How does that look? These are not all UFC events.

Dr. Gutman: No, and one of the challenges is the patchwork of regulatory bodies and their lack of experience. There is no formal governing body with regard to MMA. You are probably familiar with Boxing Canada and Boxing BC, and they perform a function that really ensures the safety in terms of match-making, weight classes, regulations, training of referees and ensuring that there is appropriate medical care ringside. That does not exist in mixed martial arts. There is a voluntary, ad hoc committee that has come together called MMA B.C. that has no standing other than as an ad hoc committee advocating for appropriate rules and standards. The challenge is that those do not exist, so at this point, at the amateur levels, there are people who, for example, will compete on a Friday night in one jurisdiction and a Saturday night in another, which is completely inappropriate and a risk to them. At this point, there is no governance. B.C.'s provincial government is now considering such a regulatory commission, which is, I think a great step forward.

Senator Runciman: Would many of these bouts be classified as being unsanctioned or underground?

Dr. Gutman: Yes.

Senator Runciman: The athletic commissioner from Ontario was a witness yesterday, and he suggested an amendment that dealt with the general penalties for not being an authorized or endorsed event and talked about perhaps looking at it as being indictable, as it is now a summary offence, really making it more expensive to engage in that kind of activity. Do you have any views on that?

Dr. Gutman: I think that would act to further drive it underground at this point, because there is no option to have it properly sanctioned. Until there is an option, criminalizing it would force it further underground and put athletes at even greater risk.

Senator Runciman: In jurisdictions where there is an athletic commission in place at the provincial level, do you think it could be beneficial?

Dr. Gutman: Indeed. There would be no reason not to sanction an event, so one who chose not to I would say should be subject to penalty.

Senator Angus: Doctor, I am intrigued by this company you have, Rockdoc Consulting Inc. What is that all about?

Dr Gutman : C'est exact.

Le sénateur Runciman : Je me pose des questions sur le contexte réglementaire de la Colombie-Britannique. À quoi ressemble-t-il? Il ne s'agit pas toujours d'événements organisés par l'UFC.

Dr Gutman : Non, et l'un des problèmes tient au fait qu'il y a une multitude d'organismes de réglementation et qu'ils ont peu d'expérience. Il n'existe aucun organisme officiel de réglementation des AMM. Vous connaissez probablement Boxe Canada et Boxing BC, et vous savez que leur fonction consiste en réalité à assurer la sécurité de tout ce qui concerne l'organisation des matchs, les catégories de poids, les règlements, la formation des arbitres et la présence de personnel médical compétent à proximité du ring. Il n'y a rien de cela dans les arts martiaux mixtes. Il existe un comité spécial, formé de bénévoles, que l'on appelle MMA B.C. Il n'a aucun statut; il s'agit uniquement d'un comité spécial qui milite en faveur de l'adoption de règles et de normes appropriées. Le problème, c'est qu'il n'y en a pas, et c'est pourquoi, à l'heure actuelle, au niveau amateur, il y a, par exemple, des gens qui vont participer à un combat dans une région le vendredi soir et dans une autre le samedi soir. C'est tout à fait inapproprié et risqué. À l'heure actuelle, il n'y a aucune gouvernance. Le gouvernement de la Colombie-Britannique envisage actuellement la possibilité de mettre sur pied une commission de réglementation de ce type, et c'est, à mon avis, un grand pas dans la bonne direction.

Le sénateur Runciman : Est-ce qu'on pourrait dire que de nombreux combats se déroulent de manière illicite ou clandestine?

Dr Gutman : Oui.

Le sénateur Runciman : Un représentant de la Commission athlétique de l'Ontario est venu témoigner hier, et il a suggéré un amendement ayant trait à l'imposition de sanctions générales qui s'appliqueraient à la tenue d'événements non autorisés ou non approuvés; il a ajouté qu'il pourrait s'agir d'infractions punissables par voie de mise en accusation — il s'agit pour le moment d'infractions punissables par procédure sommaire —, ce qui ferait qu'il en coûterait beaucoup plus cher de mettre sur pied ce type d'activités. Avez-vous une opinion sur cela?

Dr Gutman : Je crois que cela encouragerait davantage la clandestinité, puisque, pour le moment, il n'y a aucune façon d'autoriser ces activités de manière appropriée. Tant qu'il n'y a pas de cadre, le fait de les criminaliser encouragerait encore plus la clandestinité, et, pour les athlètes, cela présenterait un risque encore plus grand.

Le sénateur Runciman : Dans les provinces où il y a une commission athlétique, pensez-vous que cela pourrait être avantageux?

Dr Gutman : Oui. Il n'y aurait pas de raison de ne pas autoriser un événement donné, alors la personne qui déciderait de se soustraire au règlement devrait, à mon avis, se voir infliger des sanctions.

Le sénateur Angus : Docteur, votre entreprise, Rockdoc Consulting Inc., m'intrigue. Quelles sont ses activités?

Dr. Gutman: Twenty years ago, I was fortunate to be asked to be the backstage doctor for a very famous band, and I enjoyed it very much and volunteered my services again and again. It became a business, when they would request me specifically and my team, and they colloquially referred to me as the rock doc. Hence, when the company was incorporated, it was Rockdoc Consulting, and it has grown from being a doctor to singers and performers into sports and mass gatherings.

Senator Angus: Is it you or a team of doctors?

Dr. Gutman: I have a team of about 700 health care professionals in various jurisdictions that come together. This past weekend we did the Vancouver Marathon, the largest one in Canada. I was the medical director and we had 200 staff caring for the athletes. It is a passion and a motto of our group that our goal is to help people complete what they set out to complete.

In this context, if a fighter has trained for months and months to compete, our job or goal is to ensure that he safely completes that challenge.

Senator Angus: You are the medical director and you have 700 caregivers. Are there other professional MDs?

Dr. Gutman: Yes.

Senator Angus: Are there other medical people in it? Quite a few?

Dr. Gutman: It is a loose affiliation in the sense they come together on an event-by-event basis, but we have a number of doctors who work with us as well.

Senator Angus: Are you a member of the Canadian Medical Association?

Dr. Gutman: I am.

Senator Angus: I guess you can anticipate my question. We understand that the CMA is against this legislation and against legalization of MMA and other combative sports, including boxing. What is your view as a member, and were you ever consulted? I put this same question to the doctor who was here yesterday.

Dr. Gutman: In fact, that ban originated in B.C. with the B.C. Medical Association. At no point was I individually consulted, and I believe very few people were consulted, especially anyone who has any familiarity with the sport. It originated with a neurologist who appropriately deals with concussions. I will use the phrase, "To a hammer, the whole world is a nail." This gentleman was well meaning. He was intending to reduce concussions in sport. From my personal experience, there are many more concussions from snowboarding than mixed martial arts. Should we ban snowboarding? I say of course not.

Dr Gutman : Il y a 20 ans, j'ai eu la chance d'être le médecin de coulisse d'un groupe rock bien connu; j'ai adoré l'expérience, et j'ai offert mes services à plusieurs reprises. C'est devenu une entreprise, et quand on recourrait à mes services et à ceux de mon équipe, on parlait familièrement du « rock doc ». En conséquence, quand mon entreprise a été constituée en personne morale, je l'ai appelée Rockdoc Consulting. Au départ, l'entreprise offrait des services médicaux aux chanteurs et aux artistes, puis elle est passée dans le monde du sport et des rassemblements de masse.

Le sénateur Angus : Vous êtes seul ou vous comptez sur une équipe de médecins?

Dr Gutman : J'ai constitué une équipe d'environ 700 professionnels de la santé qui viennent de diverses régions. La fin de semaine dernière, nous avons travaillé pour le marathon de Vancouver, le plus important du Canada. J'étais le directeur médical, et 200 personnes ont prodigué des soins aux athlètes. Notre travail nous passionne, et nous disons toujours que notre objectif et notre devise est d'aider les gens à atteindre leur but.

Dans ce contexte, si un combattant s'entraîne depuis des mois en vue d'une compétition, notre travail, ou notre objectif, est de nous assurer qu'il relève le défi en toute sécurité.

Le sénateur Angus : Vous êtes directeur médical et assurez la coordination de 700 soignants. Y a-t-il d'autres médecins?

Dr Gutman : Oui.

Le sénateur Angus : D'autres intervenants du domaine médical font-ils partie de l'association? Y en a-t-il beaucoup?

Dr Gutman : Il s'agit d'une association au sens large du terme. Les gens se rassemblent dans le cadre d'événements, mais oui, il y a un certain nombre de médecins qui travaillent avec nous aussi.

Le sénateur Angus : Êtes-vous membre de l'Association médicale canadienne?

Dr Gutman : Oui.

Le sénateur Angus : J'imagine que vous me voyez venir. Nous croyons savoir que l'AMC est contre la législation et contre la légalisation des AMM et des autres sports de combat, y compris la boxe. Quel est votre point de vue, en tant que membre? Et avez-vous déjà été consulté? J'ai posé la même question au médecin qui a témoigné hier.

Dr Gutman : En fait, l'interdiction a commencé en Colombie-Britannique, à la suite d'une décision de l'Association médicale de la Colombie-Britannique. Je n'ai jamais été consulté directement, et je crois que très peu de personnes l'ont été, et encore moins des personnes qui connaissaient le sport. C'est un neurologue qui a sonné l'alarme. Je suis sûr qu'il est très compétent lorsqu'il traite des commotions cérébrales. Vous savez, pour le pompier, tout est source d'incendie. Il pensait bien faire. Il voulait réduire le nombre de commotions cérébrales d'origine sportive. D'après mon expérience, il y a beaucoup plus de commotions cérébrales parmi les planchistes que les athlètes des arts martiaux mixtes. Faut-il interdire la planche à neige? Bien sûr que non.

I did not support that ban. In fact, you probably located me because I received a fair amount of publicity for the fact that I did not support it. I came out publicly against it, recognizing that by banning something you drive it underground instead of promoting the safety and security of athletes.

Senator Angus: Thank you very much.

Senator White: I will try to put three questions in one so I do not get in trouble. Typically when we look at how sports progress in Canada, they become an amateur sport and work their way into professional sports. Along the way they are looked at to see if they have the opportunity to become an Olympic sport. When we look at mixed martial arts, it became a professional sport around the world — back to Gracie 30 years ago — and it has reversed back. We are seeing amateur MMA in Canada. We are seeing children participating in the sport. We had an athlete today who started at 14 years of age. How do we, from a sport perspective, take it back, driving it out as an amateur sport and making it an Olympic sport? I see it as a pure sport. People talk about it being many sports thrown together, but I do not agree; I see it as a pure sport.

The second part of that — because you are a doctor, I will ask this question of you — is we have some boxing commissions across Canada suggesting we should remove headgear from amateur boxing. I would like you to also give an opinion about headgear use, in particular when it comes to boxing, the continuous pounding these athletes get, and the fact some of them are very young as amateurs. Are you willing to speak to that? I will look for a supplemental on my third question because I am starting to feel bad.

Dr. Gutman: In relation to headgear, there is new evidence suggesting that children and teens are particularly vulnerable to concussions, more so than was previously identified. Certainly there is a risk of concussions in boxing. There is no question of that. There is also little question that headgear reduces that risk. I would be very much against any move to reduce the use of headgear, especially in the amateur ranks where scoring and technique is really the focus. Inflicting knockouts is not the priority. In all honesty, my preference is to provide ringside care at amateur events versus professional because I prefer the technical aspects of it versus the pure knockout. I would be very much against that.

With regard to pro sport moving backward to amateur, again it has a lot to do with education. Mr. Wright was speaking earlier about educating and creating awareness of the sport. There is a perception that participants in the sport are less than civilized individuals, which could not be further from the truth. My experience with mixed martial arts competitors is that they are a tremendously respectful, dedicated and heartfelt group of people

Je n'ai pas appuyé l'interdiction. En fait, vous avez probablement entendu parler de moi parce que j'ai été mis sur la sellette en raison de ma dissension. Je me suis prononcé publiquement contre l'interdiction, parce que, selon moi, lorsqu'on interdit quelque chose, on favorise la clandestinité, alors qu'il faut plutôt promouvoir la santé et la sécurité des athlètes.

Le sénateur Angus : Merci beaucoup.

Le sénateur White : Je vais essayer de résumer trois questions en une seule afin de ne pas me faire taper sur les doigts. Si on regarde la progression normale d'un sport au Canada, ça commence habituellement au niveau amateur, puis le sport devient un sport professionnel. En cours de route, on évalue s'il est susceptible de devenir un sport olympique. Dans le cas des arts martiaux mixtes, la discipline est devenue un sport professionnel mondial — on peut remonter à M. Gracie, il y a 30 ans —, puis elle a régressé. Il y a des événements d'AMM amateurs au Canada. On voit des enfants s'adonner à ce sport. Nous avons rencontré un athlète aujourd'hui qui a commencé à 14 ans. Comment peut-on, du point de vue sportif, faire marche arrière... éliminer la pratique amateur et en faire un sport olympique? Selon moi, c'est un sport dans le sens le plus pur du terme. Les gens disent que c'est un amalgame de plusieurs sports, mais je ne suis pas d'accord. C'est un sport en soi.

Deuxièmement — je vous pose cette question parce que vous êtes médecin —, certaines commissions de boxe du Canada nous suggèrent d'éliminer le port du casque de protection dans les rangs amateurs. J'aimerais aussi connaître votre avis au sujet du port du casque de protection, particulièrement pour la boxe, en raison des coups répétés qu'essuient ces athlètes et du fait que certains athlètes amateurs commencent très jeunes. Avez-vous quelque chose à dire à ce sujet? J'essaierai d'obtenir du temps supplémentaire pour poser ma troisième question parce que je commence à me sentir un peu mal.

Dr Gutman : Quant au casque de protection, de nouvelles données probantes donnent à penser que les enfants et les adolescents sont particulièrement vulnérables aux commotions cérébrales, plus qu'on le croyait avant. Il est évident qu'il y a un risque de commotion cérébrale liée à la boxe. Cela va de soi. Il est aussi évident que le port du casque de protection réduit ce risque. Je serais tout à fait contre toute décision qui aurait pour effet de limiter le port du casque de protection, surtout dans les rangs amateurs, où les points et la technique priment. Le fait de mettre hors combat son adversaire n'est vraiment pas une priorité. Honnêtement, je préfère fournir des soins dans le cadre de soirées de boxe amateur plutôt que dans le cadre d'événements professionnels, parce que je préfère l'aspect technique du sport amateur à la possibilité de mise hors combat. Je serais tout à fait contre cela.

En ce qui a trait à la régression du sport du niveau professionnel au niveau amateur, encore une fois, c'est surtout une question de sensibilisation. M. Wright a parlé plus tôt d'éducation et de sensibilisation relatives au sport. On a l'impression que les athlètes qui pratiquent ce sport ne sont pas civilisés, alors que c'est tout le contraire. D'après mon expérience, les athlètes des arts martiaux mixtes sont des gens extrêmement respectueux, dévoués et

in contrast to other professional and elite athletes, who are not necessarily always that way. Mixed martial artists are, within their culture, very professional and quality people.

Educate people that these are elite athletes and this is a sport. It is sometimes shocking to turn on the television and see someone covered in blood. It is difficult to get past that. The reality is these are often the smallest injuries and are the least significant ones. Perception is what it is. Some people find it distasteful. Education is the key to that, and to understand that this is a true sport. Some would argue at its purest form, this is sport.

[*Translation*]

Senator Dagenais: For a few months now, we have been hearing about the increase in the number of hockey-related concussions, which could turn into a real concern for athletes. Generally speaking, these injuries are ruled accidental.

Would you say there is a difference in the type of concussion an athlete playing hockey might suffer versus someone playing combat sports? Everyone knows it can happen — these are fights — but can these injuries really be called accidental?

[*English*]

Dr. Gutman: I would not say that concussion is accidental. By virtue of the fact that a knockout is a methodology to win a competition or be victorious, by definition a knockout is disruption of brain function, which would be consistent with concussion. It is actually, in part, one way to be victorious.

It strikes me that in hockey, where fighting is allowed, frequently players are concussed as a result of a fight. That is somehow overlooked in comparison to concussions that occur as a result of play, contact, elbows or what have you. Would those concussions — as a result of fighting in hockey — be considered to be accidental? Different goals, but ultimately to answer your question directly, concussion is not accidental.

Senator Mitchell: Dr. Gutman, I am interested in the concussion issue. Is there some sort of limit to how many times someone could be knocked out in a series of fights or lose a series of fights by knockouts, and if it is three or four they cannot fight again anymore? Is it a case-by-case test of their faculties before they are allowed to come back?

Dr. Gutman: There is no numeric rule that I am aware of in any of the sanctioning bodies. It is well known that the effects of concussions are cumulative. With each subsequent one the

passionnés, contrairement à d'autres athlètes professionnels et d'élite, qui n'affichent pas toujours de telles qualités. Les athlètes des arts martiaux mixtes sont des gens très professionnels et de qualité, c'est dans la culture même du sport.

Il faut dire aux gens que ce sont des athlètes d'élite et que c'est un sport en bonne et due forme. C'est parfois choquant de voir couler le sang à la télévision. C'est difficile d'en faire abstraction. En réalité, ce sont souvent les blessures les plus petites et les moins importantes qui causent les saignements. Mais la perception étant ce qu'elle est, certaines personnes trouvent que c'est abject. La sensibilisation est la clé ici, c'est aussi nécessaire pour comprendre que c'est un vrai sport. Certains affirment même que c'est le sport dans sa forme la plus pure.

[*Français*]

Le sénateur Dagenais : Depuis quelques mois, on fait état de l'augmentation du nombre de commotions cérébrales au hockey, ce qui peut devenir inquiétant pour les athlètes. En règle générale, on conclut que c'est accidentel.

D'après vous, y a-t-il une différence entre une commotion cérébrale qu'un athlète peut subir au hockey et une commotion cérébrale qui peut survenir dans la pratique du sport dont on parle ce matin? On sait que cela peut arriver, ce sont des combats, mais peut-on prétendre que ce serait accidentel?

[*Traduction*]

Dr Gutman : Je ne dirais pas que les commotions cérébrales sont accidentelles. En effet, la mise hors combat est un moyen de gagner une compétition et d'être victorieux. Par définition, un knock-out est une perturbation de la fonction cérébrale. On n'est pas loin d'une commotion cérébrale. En fait, c'est une façon de gagner.

Je suis étonné du fait que, au hockey, où les bagarres sont permises, souvent, des joueurs souffrent d'une commotion cérébrale après un combat. On ne semble pas en faire un plat, comparativement aux commotions cérébrales subies dans le feu de l'action, à la suite de contacts, de coups de coude ou de je ne sais quoi d'autre. Les commotions cérébrales à la suite de bagarres au hockey devraient-elles être considérées comme accidentelles? Les objectifs sont différents, mais, au bout du compte, pour répondre à votre question, les commotions cérébrales ne sont pas accidentelles.

Le sénateur Mitchell : Docteur Gutman, je m'intéresse à la question des commotions cérébrales. Y a-t-il une limite au nombre de combats d'affilée où un athlète peut être mis K.O. ou encore un nombre maximal de combats qu'il peut perdre par mise hors combat? Par exemple, après trois ou quatre K.O., un athlète ne pourrait plus se battre. Y a-t-il une évaluation au cas par cas des facultés des athlètes avant qu'ils puissent effectuer un retour?

Dr Gutman : À ce que je sache, il n'y a pas de règle de ce genre établie par les organismes de réglementation. On sait bien que les répercussions des commotions cérébrales sont cumulatives. À

symptoms tend to be worse, the recovery tends to be longer and the ease with which another one can be sustained increases; it is easier to get them as you go on.

Part of the process in boxing — and ideally in the professional ranks of MMA — is an understanding and a longitudinal view of a competitor. They are examined and a set of records follows them. There is a body that will enforce a ban from competition for a period of time. It will track that prohibition so they are not able to compete again. That does not exist in a reliable way, certainly in the amateur mixed martial arts. It exists in the professional, but not to the standard that it does in boxing.

Senator Mitchell: I am aware that in minor hockey, now, certainly in professional football, here and in the U.S., there are very sophisticated tests. They even have an iPad app that they use, if you can imagine that, to assess post-concussion or the status of somebody. You can have a concussion without even knowing you have one. Are these fighters checked at the professional level rigorously before they go into a fight? What more can be done at the amateur level to address that?

Dr. Gutman: They are checked both annually and more frequently. The technology and the science are continuing to evolve rapidly. In truth, the sports federations are not quite at the cutting edge of the science. There is some new technology that I am familiar with that gives a functional representation of brain function. CT scans and MRIs will provide a structural look at the brain but will not tell you about function. There is technology that will give that function analysis. In my view, that should be done prior to any competition as a baseline for anyone in combat sports. I would advocate it for any young child who is playing hockey. I am very involved in minor hockey. I would recommend it to anyone, although it is not widely available as yet. It is leading-edge technology, but in three to five years this will be considered standard practice; and it should be applied to everyone.

Senator Joyal: Welcome, Dr. Gutman. On the health of the competitors, would you say that the regulations that apply to the practice of that sport are in sync with the best practices that you, as a doctor, would recommend? Since it is a rather recent sport, do you consider the regulations that apply to the practice of the sport to be the best that we can expect to protect the health of those who practise mixed martial arts?

Dr. Gutman: At this time, I would say that yes, they are the standard of care. The standard of care is evolving rapidly. It is incumbent on the federations or the sanctioning bodies to keep up with the technology and the science. The difficulty is that their hands are tied, to some extent. They require that a certain number

chaque commotion cérébrale, les symptômes ont tendance à empirer et le rétablissement est plus long. De plus, la commotion suivante semble plus facile à subir; la probabilité d'en être victime augmente à chaque commotion.

Le processus consiste en partie, dans le monde de la boxe — et idéalement dans les rangs professionnels des AMM —, à acquérir une connaissance et une vue longitudinale des compétiteurs. On les examine et on fait un suivi de leurs combats. Il y a un organisme qui doit appliquer une interdiction de compétition durant un certain temps. Cet organisme doit faire un suivi pour s'assurer que les combattants ne peuvent pas se battre à nouveau. Il est évident que cette structure n'est pas fiable dans le milieu des arts martiaux mixtes amateurs. Elle existe bel et bien dans le milieu professionnel des AMM, mais elle n'est pas aussi établie que dans le milieu de la boxe.

Le sénateur Mitchell : Je crois savoir que, au hockey mineur, maintenant, et certainement dans le milieu du football professionnel, ici et aux États-Unis, il y a des examens très spécialisés. Il y a même une application pour iPad qui permet, croyez-le ou non, d'évaluer l'état d'une victime de commotion cérébrale ou sa condition physique. Vous pouvez avoir subi une commotion cérébrale sans même le savoir. Est-ce que des professionnels évaluent de façon rigoureuse ces combattants avant qu'ils montent sur le ring? Que peut-on faire de plus au niveau amateur pour que ça se fasse?

Dr Gutman : On les examine annuellement ou plus fréquemment. La technologie et la science continuent à évoluer rapidement. En vérité, les fédérations sportives ne sont pas à la fine pointe de la technologie. Je connais de nouvelles technologies qui permettent de brosser une représentation fonctionnelle des fonctions cérébrales. Les tomodensitogrammes et l'IRM fournissent une image structurelle du cerveau, mais ne fournissent pas de renseignements sur les fonctions cérébrales. Il existe une technologie qui permet d'analyser les fonctions. Selon moi, il faudrait s'en servir avant toutes les compétitions, ce serait le minimum pour quiconque s'adonne à des sports de combat. Ce serait bon aussi pour tous les jeunes qui jouent au hockey. Je consacre beaucoup de temps au hockey mineur. Je recommanderais cette technologie à tout le monde, même si elle n'est pas encore accessible à grande échelle. C'est une technologie de pointe, mais dans trois à cinq ans, elle sera considérée comme une pratique courante et s'appliquera à tous.

Le sénateur Joyal : Bienvenue, docteur Gutman. En ce qui a trait à la santé des compétiteurs, diriez-vous que les règlements liés à la pratique de ce sport sont conformes aux pratiques exemplaires que vous, en tant que médecin, recommanderiez? Puisque les arts martiaux mixtes sont un sport assez jeune, croyez-vous que les règlements liés à sa pratique sont le plus à même de protéger la santé des athlètes?

Dr Gutman : En ce moment, je répondrais que oui, ils respectent la norme de diligence. Cette norme évolue rapidement. Il revient aux fédérations ou aux organismes de réglementation de suivre la technologie et la science. Le problème est qu'ils ont les mains liées, dans une certaine mesure. Ils exigent

of tests be done and that a licensed physician review a case. There is a great degree of variability in the knowledge base of different physicians and their exposure to things such as mixed martial arts.

What an average family physician might know to look for or to screen for in a pre-competition physical might not be what someone who has a great deal of experience would look for. It is a difficult task.

Senator Joyal: Who will bridge that gap between what you know as a professional in the field and what a family doctor knows? A family doctor might not know all the ramifications of what today's science can produce in results that would be better in sync with best practices to protect the health of those athletes.

Dr. Gutman: There are two things. First, as I mentioned before, the professional ranks form role models for the amateurs and for the public in general. The standards applied at the level of UFC, NHL or pro football have a trickle-down effect. Those are the standards that the professionals follow. Therefore, the amateurs and elite amateurs should follow similar standards.

Second, it is probably the responsibility of the sanctioning bodies to produce educational guidelines that could be distributed to family doctors and competitors going for their physical exams. There could be a standard form and an education document with it to say what doctors should look for and the recommendations. To get those recommendations requires expert panels.

Senator Joyal: There is an experimental project happening at McGill University whereby students on McGill's football team are volunteers in a research project to evaluate the health risks involved in football. I do not know how far along they are because I have not paid direct attention to it. Such a study would be important. In developing a sport like the MMA, we have the capacity to follow up with the best science conclusions in terms of how to advise those who participate of the risks and how to manage those risks. That is the way to achieve best results in protecting the health of the athletes.

With your experience base, how do you see that developing? Who is responsible for developing the kind of expertise that would be helpful to the federation, all those who have management responsibilities and the athletes?

Dr. Gutman: I reflect back to my experience when I was asked to be a ringside doctor for an event. I said yes and then spent the next two or three weeks trying to educate myself on what I should be doing because there were no guidelines, no mentoring.

un certain nombre d'exams et demandent qu'un médecin habilité examine le dossier. Les connaissances des différents médecins et leur niveau d'exposition à des pratiques comme les arts martiaux mixtes varient beaucoup.

Ce à quoi un médecin de famille moyen s'attarderait dans le cadre d'une évaluation physique avant une compétition est différent de ce qu'évaluerait un intervenant expérimenté. C'est une tâche difficile.

Le sénateur Joyal : Qui comblera l'écart entre votre bagage en tant que professionnel du domaine et celui d'un médecin de famille? Un médecin de famille ne connaît peut-être pas toutes les ramifications de ce que les connaissances scientifiques d'aujourd'hui permettent de réaliser en fait de résultats qui seraient davantage harmonisés aux pratiques exemplaires visant à protéger la santé de ces athlètes.

Dr Gutman : Il y a deux éléments. Premièrement, comme je l'ai déjà dit, les rangs professionnels sont un modèle pour les amateurs et le grand public. Les normes appliquées au niveau de l'UFC, de la LNH et du football professionnel sont reprises dans les rangs amateurs. Ce sont les normes appliquées par les professionnels. Par conséquent, les amateurs et l'élite parmi les amateurs devraient adopter des normes semblables.

Deuxièmement, il revient probablement aux organismes de réglementation de produire des lignes directrices éducatives que l'on pourrait distribuer aux médecins de famille et aux compétiteurs qui vont passer leurs examens physiques. Il pourrait y avoir un formulaire standard et un document de sensibilisation qui l'accompagne indiquant aux médecins ce qu'ils doivent vérifier et les recommandations à formuler. Il faut créer des groupes d'experts pour formuler de telles recommandations.

Le sénateur Joyal : Il y a un projet expérimental réalisé à l'Université McGill dans le cadre duquel des étudiants membres de l'équipe de football de McGill participent volontairement à un projet de recherche pour évaluer les risques pour la santé liés au football. Je ne sais pas où ils en sont, parce que je ne suis pas directement le dossier. Une telle étude me semble importante. Pour faire évoluer un sport comme les AMM, nous avons la capacité de réagir en prodiguant les meilleurs conseils possible aux intervenants sur les risques et la façon de les gérer à la lumière des dernières percées scientifiques. C'est ainsi que l'on pourra obtenir les meilleurs résultats possible et protéger la santé des athlètes.

D'après votre expérience, que doit-il arriver? Qui doit créer l'expertise qui serait utile à la fédération, à tous ceux qui ont des responsabilités en matière de gestion et aux athlètes?

Dr Gutman : J'en reviens à mon expérience lorsqu'on m'a demandé d'être présent en qualité de médecin dans le cadre d'une soirée de boxe. J'ai dit oui, et j'ai passé les deux ou trois semaines suivantes à m'informer sur ce que je devais faire parce qu'il n'y avait pas de lignes directrices, pas d'encadrement.

Senator Joyal: There was no university chair. In Canada we have centres of excellence on this and that, but no university has developed the priority to come to terms with that.

Dr. Gutman: There is a large amount of research, as you mentioned, on concussions and concussion prevention. Coalescing that and bridging between the science and the understanding of the sports are missing. Again, I take seriously the opportunity to advocate and to help develop policy. It is something that I would personally have interest in.

Senator Di Nino: Is the standard care that you are talking about consistent nationally and, as far as you know, internationally?

Dr. Gutman: I would say that it approximates consistency. There is no agreed-upon unified standard of care. Having said that, many reflect back to these commissions that are the most experienced in sanctioning combat sports, which would be New Jersey and Nevada. The standards adopted there are generally adopted everywhere else. There is an approximation, but there is no formal agreement on what those standards would be in all jurisdictions.

Senator Joyal: Is there a way to bridge your position, which I understand is not the view of the Canadian Medical Association, with the previous discussion we had. Medicine is an exact science, unlike sociology where you can apply your own biases, ideas or viewpoints. I rely on a doctor because it is scientific.

I am puzzled to see how much, on the very basis of what you say and your testimony, we can reconcile the position of the Canadian Medical Association and the scientific knowledge that should be gathered, understood and implemented in the regulations so that we reduce the levels of injuries that we notice are important in those kinds of sports.

Dr. Gutman: We would refer to medicine as an art versus a science internally, but I defer.

The Canadian Medical Association is one voice. It is certainly not the only voice in Canada. Irrespective of the medical association's opinion, there are many physicians and experts who have an interest both in the sport and in the safety of athletes. I think there are many people and physicians who would be interested in working with the governing bodies, the commissions with provincial jurisdictions and with professional groups such as the UFC to ensure safety and build consensus guidelines.

[Translation]

Senator Boisvenu: I practised karate for 20 years, so I know there are some inherent injuries when you compete in that sport.

Le sénateur Joyal : Il n'y a pas de chaire universitaire. Au Canada, il y a des centres d'excellence sur différents sujets, mais aucune université n'a fait de ce problème une priorité.

Dr Gutman : Il y a beaucoup de recherches, comme vous l'avez mentionné, sur les commotions cérébrales et leur prévention. Ce qui manque, c'est de rassembler tout ça et de réunir nos connaissances scientifiques et notre compréhension du sport. Comme je l'ai dit, je prends cette question très au sérieux et suis prêt à en parler et à participer à l'élaboration des politiques nécessaires. C'est quelque chose qui m'intéresserait personnellement.

Le sénateur Di Nino : Est-ce que la norme de diligence dont vous parlez est appliquée de façon uniforme à l'échelle nationale et, d'après ce que vous savez, à l'échelle internationale?

Dr Gutman : On peut dire qu'elle est à peu près uniforme. Il n'y a pas une seule norme qui fait consensus. Cela étant dit, beaucoup se tournent vers les commissions qui ont le plus d'expérience en matière de réglementation des sports de combat, soit le New Jersey et le Nevada. Les normes adoptées dans ces endroits sont habituellement reprises ailleurs. Il y a eu une adoption approximative, mais il n'y a pas d'entente officielle générale sur ce que devraient être ces normes dans toutes les administrations.

Le sénateur Joyal : Y a-t-il une façon de concilier votre position, qui, si j'ai bien compris, n'est pas celle de l'Association médicale canadienne, et la discussion précédente que nous avons eue? La médecine est une science exacte, contrairement à la sociologie, qui fait intervenir les préjugés, les idées ou les points de vue de chacun. Je vais voir un médecin parce que c'est un scientifique.

Je suis étonné de voir dans quelle mesure, à la lumière de ce que vous dites et de votre témoignage, nous pouvons rapprocher la position de l'Association médicale canadienne et les connaissances scientifiques qu'il faut recueillir, comprendre et intégrer aux règlements dans le but de réduire le nombre de blessures, qui est élevé dans ce genre de sport.

Dr Gutman : Je dirais plutôt que la médecine est un art et non une science, mais je m'en remets à vous.

L'Association médicale canadienne parle d'une seule voix. Ce n'est certainement pas la seule voix au Canada. Peu importe l'opinion de l'association médicale, il y a beaucoup de médecins et d'experts qui s'intéressent au sport et à la sécurité des athlètes. Je crois qu'il y a beaucoup de personnes et de médecins qui seraient intéressés à travailler avec les organismes gouvernementaux, les commissions de compétence provinciale et les groupes professionnels comme l'UFC pour assurer la sécurité des athlètes et définir des lignes directrices qui font consensus.

[Français]

Le sénateur Boisvenu : J'ai pratiqué le karaté durant 20 ans et je sais qu'il y a des blessures inhérentes à la compétition dans ce sport.

Have there been any studies on the long-term effects of combat sports? Karate and boxing, for instance, can seriously affect a person's joints, one reason being the impact of the extensions at the elbow and knee.

Has there been any long-term research on these athletes and the potential costs to the health-care system?

These injuries are, after all, permanent.

[English]

Dr. Gutman: I am not aware of a huge or extensive body of literature on specifically injuries resulting from combat sports. We know the growth of this particular MMA has been very rapid and recent. The history extends back only to about 1993 — in terms of knowledge that is applicable — because there was a change in rules since the implementation of what is referred to as the unified rules of mixed martial arts. There was a substantial change and prohibition of some risky manoeuvres. The literature is growing but there is not a great degree of it.

In terms of cost, I am not aware of any information on that. Anecdotally, my experience has been that I have seen, in a number of urban and suburban emergency departments over 20 years, very few injuries as a result of combat sports in general, including karate, tae kwon do and others in contrast to rugby, football, soccer skiing, mountain biking, hockey and football, which are the predominant source of traumatic sports injury that we see in proportion. In terms of cost, I would say it is fairly low.

[Translation]

Senator Boisvenu: I am concerned because more and more people are said to be practising the sport, especially young people. When that happened in hockey and soccer, we saw a long-term monitoring of players so that safety measures could be adopted and these individuals would not become burdens on the health-care system at 30 or 40 years old.

A long-term study of the effects this sport has on the human body and athletes is warranted, is it not?

That would ensure equipment requirements and regulations were in place to prevent these long-term injuries.

[English]

Dr. Gutman: Certainly, it would be wise to have surveillance over the long term. Unfortunately, that is difficult to do without a sanctioning body that has the ability to access the totality of participation. For example, every child who plays hockey in Canada is registered with the provincial subordinate of Hockey Canada. We do not have that in mixed martial arts yet. It would be beneficial. Of course, the follow-on to that is the funding

Des études ont-elles été menées auprès d'amateurs de ce sport concernant ses effets à long terme? Certains sports comme la boxe et le karaté ont des effets très négatifs sur les articulations, entre autres à cause de l'effet de l'élongation des articulations comme les coudes et les genoux.

Des études à long terme ont-elles été menées auprès de ces athlètes et concernant les coûts que cela peut entraîner pour le système de santé?

Il s'agit tout de même de séquelles qui deviennent permanentes.

[Traduction]

Dr Gutman : Je ne crois pas qu'il y ait beaucoup d'ouvrages qui portent précisément sur les blessures liées aux sports de combat. Nous savons que la popularité des AMM a été très rapide et est récente. En ce qui a trait aux connaissances applicables, on peut seulement remonter à environ 1993, parce que la réglementation a changé depuis l'application de ce qu'on a appelé les règles unifiées des arts martiaux mixtes. Il y a eu d'importants changements, et certaines manoeuvres risquées ont été interdites. Le nombre d'ouvrages sur le sujet augmente, mais il n'y en a pas encore beaucoup.

Quant aux coûts, je n'ai aucune information à ce sujet. D'après mon expérience d'urgentologue en milieu urbain et en banlieue au cours des 20 dernières années, j'ai traité très peu de blessures découlant de sports de combat en général, y compris le karaté, le taekwondo et d'autres sports, comparativement au rugby, au football, au soccer, au ski, au vélo de montagne et au hockey, qui sont les principales sources de blessures sportives traumatiques que nous rencontrons toutes proportions gardées. Je dirais que les coûts sont assez bas.

[Français]

Le sénateur Boisvenu : Ça m'inquiète, parce qu'on dit que c'est un des sports dont la pratique augmente de plus en plus, et surtout chez les jeunes. Lorsque le même phénomène s'est produit pour le hockey et le soccer, un suivi à long terme a été effectué auprès de ces gens pour adopter des mesures sécuritaires et éviter qu'à 30 ou 40 ans ces gens deviennent un fardeau pour notre système de santé.

N'y aurait-il pas lieu, pour ce sport en particulier, d'effectuer un suivi à long terme concernant les séquelles de la pratique de ce sport sur le corps humain et chez les athlètes?

Ceci pour nous assurer d'avoir des équipements ou une réglementation qui permettraient d'éviter ces séquelles à long terme.

[Traduction]

Dr Gutman : Il serait certainement avisé d'assurer une surveillance à long terme. Malheureusement, c'est difficile à faire sans organisme de réglementation qui a la capacité de joindre tous les participants. Par exemple, chaque enfant qui joue au hockey au Canada est enregistré auprès d'un organisme provincial qui relève de Hockey Canada. Nous n'avons pas encore une telle structure dans le domaine des arts martiaux

requirement to conduct the study, where that originates and the stakeholders who would fund that. In principle, it makes a great degree of sense. Those of us who participate on the safety side of the sports are trying to advocate for better rules and supervision. The single most important safety feature of a mixed martial arts contest is the referee. If the referee is well effected and well trained, the safety of those participants is maximal, his primary responsibility and concern.

The point of leverage to best protect the athletes is educating referees, which again falls under the jurisdiction of a governing body.

Senator White: I appreciate your referring on a number of occasions to team sports and referees. In our discussion yesterday and again today, we talk about the importance of the referee — the person who makes decisions on the field or on the ice when somebody might be hurt. Yet, in hockey and football in this country, we take the injured athlete to the coach or the trainer run by the team to determine whether they should continue playing.

With concussions in hockey, why have we not moved to a level where a referee is trained to make some of those decisions and tell an athlete you are off the ice or field, without allowing those who have something to gain, which is the coach, to make the decision?

Dr. Gutman: This is where combat sports are leading because the ringside doctor has no affiliation with the promoter or the referee. Mixed martial arts is leading, in that sense.

There are challenges around the education and training of the referees, but some of the hockey bodies are moving in the direction of trying to at least provide objective guidelines that can be used to assess athletes. The NHL has a concussion protocol. They have the quiet room where they take people off the ice and do an assessment, as opposed to the former good old days where it was sit on the bench and count a number of fingers and you are okay to play.

Senator White: We still have 14-year-old kids who have concussions going to the bench because winning the game is more important, sometimes, than the health of the individual. In other sports, we have not progressed when it comes to the referee on the ice or field and making some of those tough decisions.

Dr. Gutman: I agree with you. The challenges in many cases in minor hockey are that the referees are 14 or 15 and the players are 8 or 10. I do not think they are capable of making those decisions even in the ideal.

mixtes. Ce serait bénéfique. Bien sûr, il faudrait ensuite déterminer de combien d'argent on aurait besoin pour réaliser l'étude, d'où viendraient les fonds et qui les fournirait. En principe, ça fait tout à fait sens. Ceux d'entre nous qui s'intéressent à la sécurité des sports demandent de meilleures règles et une meilleure supervision. L'élément le plus important lié à la sécurité d'un combat d'arts martiaux mixtes est l'arbitre. Si l'arbitre est bien choisi et bien formé, on maximise la sécurité des participants, ce qui doit être sa responsabilité et sa préoccupation principales.

L'aspect crucial pour mieux protéger les athlètes est de sensibiliser les arbitres, ce qui, encore une fois, revient à un organisme de réglementation.

Le sénateur White : J'apprécie que vous ayez mentionné à quelques reprises les sports d'équipe et les arbitres. Dans le cadre des discussions d'hier, et encore aujourd'hui, nous avons parlé de l'importance de l'arbitre — la personne qui prend les décisions sur le terrain ou sur la patinoire quand quelqu'un se blesse. Cependant, au Canada, au hockey et au football, c'est l'entraîneur ou l'instructeur de l'équipe qui examine l'athlète qui s'est blessé pour déterminer s'il peut continuer à jouer.

Compte tenu du problème des commotions cérébrales au hockey, pourquoi ne formons-nous pas les arbitres de façon à ce qu'ils puissent prendre certaines décisions et dire à un athlète qu'il doit sortir de la patinoire ou du terrain, pour ne pas laisser la décision à ceux qui ont quelque chose à gagner, comme les entraîneurs?

Dr Gutman : C'est là où les sports de combat ont une longueur d'avance, parce que le médecin sur place n'a aucune affiliation, ni avec le promoteur ni avec l'arbitre. Sur cet aspect, les arts martiaux mixtes ont une longueur d'avance.

Il y a des défis liés à la sensibilisation et la formation des arbitres, mais certaines organisations du milieu du hockey essaient au moins de fournir des lignes directrices objectives que l'on peut utiliser pour évaluer les athlètes. La LNH s'est dotée d'un protocole sur les commotions cérébrales. Il y a une salle de repos où on amène les joueurs qui se blessent sur la patinoire pour les évaluer. Le bon vieux temps, c'est fini, on n'assoit plus les athlètes sur le banc pour leur demander combien ils voient de doigts avant de les renvoyer sur la patinoire.

Le sénateur White : On voit encore des enfants âgés de 14 ans qui ont une commotion cérébrale et qui continuent de jouer parce que la victoire est plus importante, parfois, que leur santé. Dans d'autres sports, il n'y a pas eu de progrès en ce qui a trait aux responsabilités des arbitres sur la patinoire ou le terrain, qui doivent prendre des décisions parfois difficiles.

Dr Gutman : Je suis d'accord avec vous. Souvent, dans le hockey mineur, les défis sont liés au fait que les arbitres ont 14 ou 15 ans, et les joueurs, de 8 à 10. Je ne crois pas que ces jeunes puissent prendre de telles décisions, même dans une situation idéale.

The Deputy Chair: Thank you very much, Dr. Gutman. It has been helpful for us to hear from you. There are so many things to think about. We very much appreciate the fact that you were with us today.

Our witness now is Mr. Ryan Leef, who is the MP for Yukon but, in terms of this study, he is also experienced in the field of mixed martial arts. Mr. Leef, I believe you have a statement, and the floor is yours.

Ryan Leef, Member of Parliament, Yukon: Thank you, Madam Chair, and thank you to the honourable senators for having me here today. I was able to sit in on some of the previous testimony, so I will try not to duplicate anything that they have already mentioned. After my remarks, I am certainly willing to answer any questions.

I am obviously honoured to testify today in respect to Bill S-209, An Act to amend the Criminal Code (prize fights). Today I am able to speak from a long-standing athletic and coaching background, including from the perspective of a mixed martial arts athlete, having fought in two professional bouts with the Armageddon Fighting Championships centred out of British Columbia.

The changes to the Criminal Code will serve to recognize the fastest growing sport in North America in terms of participation, in training as a fitness regime, on the amateur and professional stage, and in terms of a fan base and viewership realm.

This recognition will further enhance the continued maturation of an already progressive and regulated sport, which will lead to ensuring the continued safety of participants through gear improvement, medical checks, health standards and the like, certainty for promoters, municipalities and provinces, and support and direction to governing commissions, boards and committees.

Much has been said about the safety of mixed martial arts. In its present day, Madam Chair and committee members, I can say from having participated in a number of sports on a competitive level, including representing Canada as a distance runner, that I have never been subjected to qualifying standards of competency, health and fitness as I have as a mixed martial arts athlete. Prior to being accepted for a competition, I was required to undergo and submit full medical checks, blood tests, HIV, hepatitis B, hepatitis C, an MRI and provide a dossier of experience and supporting references. Twenty-four hours prior to my competition, I was required to weigh in and, upon meeting the strictly regulated weight class range, I had to undergo another medical examination and a medical review of my previously submitted information by medical staff appointed by the provincial athletic commission. Once these steps were successful, I was granted a licence to participate. This licence ceases once the

La vice-présidente : Merci beaucoup, docteur Gutman. Votre témoignage a été très utile. Il y a tant de choses auxquelles il faut réfléchir. Nous apprécions beaucoup votre présence aujourd'hui.

Accueillons maintenant le témoin suivant, M. Ryan Leef. M. Leef est député au Yukon, mais, dans le cadre de la présente étude, nous nous intéresserons surtout à son expérience des arts martiaux mixtes. Monsieur Leef, je crois que vous avez une déclaration à faire, la parole est à vous.

Ryan Leef, député, Yukon : Merci, madame la présidente, et merci aux honorables sénateurs qui m'accueillent aujourd'hui. J'ai pu écouter une partie du témoignage précédent, alors j'essaierai de ne pas revenir sur les mêmes choses. Après ma déclaration, je pourrai répondre à vos questions.

Je suis évidemment honoré de venir témoigner devant vous aujourd'hui sur le projet de loi S-209, Loi modifiant le Code criminel (combats concertés). J'ai beaucoup d'expérience, comme athlète et comme entraîneur, y compris dans le domaine des arts martiaux mixtes, m'étant livré à deux combats professionnels dans le cadre des Armageddon Fighting Championships en Colombie-Britannique.

Les modifications apportées au Code criminel permettront de reconnaître le sport qui affiche la plus forte croissance en Amérique du Nord en fait d'adeptes, tant dans les milieux amateur que professionnel, et en fait de nombre d'amateurs et de téléspectateurs. C'est aussi le système de mise en forme et le régime d'entraînement dont la croissance est la plus rapide.

Cette reconnaissance permettra de poursuivre la progression d'un sport qui est déjà à l'avant-garde et qui est déjà réglementé; on pourra ainsi continuer à assurer la sécurité des participants en améliorant l'équipement, les examens médicaux, les normes en matière de santé et d'autres éléments semblables, offrir une plus grande certitude aux promoteurs, aux municipalités et aux provinces, et fournir un appui et une orientation aux commissions, aux conseils et aux comités de réglementation.

On a beaucoup parlé de la sécurité des arts martiaux mixtes. Actuellement, madame la présidente et membres du comité, je peux dire, ayant participé à un certain nombre de sports au niveau compétitif, y compris en tant que coureur de fond représentant le Canada, que je n'ai jamais dû respecter des normes de qualification, de compétence, de santé et de condition physique comme j'ai dû le faire en tant qu'athlète des arts martiaux mixtes. Avant de pouvoir me battre, je devais faire l'objet d'exams médicaux complets, d'analyses de sang, de tests de dépistage du VIH, de l'hépatite B, de l'hépatite C et d'une IRM. Je devais aussi fournir un document décrivant mon expérience et des références à l'appui. Vingt-quatre heures avant la compétition, on me pesait et, si je respectais les critères très stricts sur les catégories de poids, je devais subir un autre examen médical. Ensuite, le personnel médical nommé par la commission provinciale de réglementation du sport examinait les

contest is over. Most jurisdictions suspend those licences for 35 days after the conclusion of the event. This is done as an added precaution to ensure the athlete's safety.

The standards in place are precursors to athletic ability, as it takes the highest levels of health and fitness to get through the licensing procedures alone, and these standards are not taken lightly by anyone.

Promoters match athletes not only in weight classes but with closely ranked opponents. In each contest, there are several ways in which it can be concluded. I am sure the committee has already explored those. I heard Mr. MacDonald and Mr. Wright talk about some of those ways a contest could be concluded.

I can state first-hand that progression in sport comes from progression in attitudes. Bill S-209 is a progression in attitude and reflective of the greater public and athletic acceptance and perception of mixed martial arts today.

I well recall the days of coaches and teachers encouraging a bouncing style of stretching before we warmed up our muscles as an acceptable daily routine for exercise preparation. When I became a level 1 track and field coach in the late 1980s, we were taught strategies for preparation, training and racing that are no longer conventional practices. It was, however, thanks to the legitimacy of the sport, attention by athletes, coaches, sports medicine physicians, governing bodies, commissions, referees, judges and even the fans that we continually sought greater knowledge, better ways of training and competing and overall safety.

Bill S-209 will take the next step to ensure the existing steps of the leagues of MMA enthusiasts, athletes and proponents continue to improve and contribute to our long-standing and rich history of competition and celebration of human potential through sport.

Thank you, committee members and Madam Chair, and at this time I will be willing to answer any questions you may have.

The Deputy Chair: Thank you very much, Mr. Leef.

Senator Runciman: I do not have a lot of questions, Mr. Leef. You and I have discussed this subject on a few occasions.

How many professional fights have you been involved with?

Mr. Leef: I had two professional fights.

Senator Runciman: How many amateur?

renseignements figurant dans le rapport médical que j'avais présenté préalablement. Ce n'est qu'après tout cela qu'on m'octroyait un permis pour combattre, permis qui était seulement valide jusqu'à la fin du combat. La plupart des administrations suspendent les permis des combattants pendant 35 jours après un événement. Il s'agit d'une précaution supplémentaire pour assurer leur sécurité.

Les normes en place sont gages des capacités athlétiques des combattants, parce qu'il faut déjà afficher un état de santé et une condition physique exemplaires pour réaliser les seules procédures d'accréditation. De plus, personne ne prend ces normes à la légère.

Les promoteurs associent des athlètes non seulement des mêmes catégories de poids, mais aussi de niveau semblable. Dans chaque combat, il y a plusieurs façons dont chaque combat peut se terminer. Je suis sûr que le comité en a déjà parlé. J'ai entendu M. MacDonald et M. Wright parler de certaines des façons de mettre fin à un combat.

D'entrée de jeu, permettez-moi de dire que les progrès réalisés dans le monde du sport reposent sur une amélioration des attitudes. Le projet de loi S-209 est un pas en avant à ce chapitre et reflète la plus grande acceptation et la meilleure perception du public et du milieu des athlètes à l'égard des arts martiaux mixtes d'aujourd'hui.

Je me rappelle l'époque où les entraîneurs et les enseignants nous encourageaient à faire des étirements en sautant sur place avant que nous nous soyons échauffés. On croyait alors qu'il s'agissait d'une routine quotidienne acceptable pour se préparer à faire de l'exercice. Quand je suis devenu entraîneur d'athlétisme de niveau 1, à la fin des années 1980, on nous enseignait des stratégies de préparation, d'entraînement et de course qui sont aujourd'hui totalement dépassées, mais c'est grâce à la légitimité du sport, et aux efforts des athlètes, des entraîneurs, des médecins de médecine sportive, des organismes de réglementation, des commissions, des arbitres, des juges et même des amateurs que nous avons pu continuellement parfaire nos connaissances, trouver de meilleures façons de nous entraîner et de compétitionner et, de façon générale, assurer notre sécurité.

Quant aux AMM, le projet de loi S-209 est la prochaine étape, celle qui permettra de veiller à ce que les différents intervenants du milieu, les partisans, les athlètes et les promoteurs, puissent continuer à améliorer un sport qui ne date pas d'hier et à contribuer à sa riche histoire de compétition et de célébration du potentiel humain.

Merci, membres du comité et madame la présidente. Je suis maintenant prêt à répondre à vos questions.

La vice-présidente : Merci beaucoup, monsieur Leef.

Le sénateur Runciman : Je n'ai pas beaucoup de questions, monsieur Leef. Vous et moi avons parlé de ce sujet à quelques occasions.

Combien de combats professionnels avez-vous faits?

M. Leef : J'ai pris part à deux combats professionnels.

Le sénateur Runciman : Et combien dans les rangs amateurs?

Mr. Leef: Three amateur fights. I started my professional career, as it were, limited as it was, at the young age of 36.

Senator Runciman: Three amateur and two professional?

Mr. Leef: Correct.

Senator Runciman: None of those while you have been a Member of Parliament?

Mr. Leef: No, I fear those days are over now; it is absolutely a different venue.

Senator Runciman: I am sure many of us would have preferred to see you at that charity with Mr. Trudeau as the representative of the Conservative party, but, in any event, that is history.

You started at a relatively late point in your life. What attracted you to the sport?

Mr. Leef: It is an interesting history, and I will try to wrap it up in a tight bow. I had done defensive tactics instruction for the justice department in the Yukon for years. With the evolution of the sport and how quickly it was growing, it raised questions in the general public about everything from officer safety to even women's safety.

I ran a number of courses for women's self-defence in the Yukon. With the emergence of that, there is uncertainty, as Mr. Wright pointed out. There is attention but not a lot of knowledge or education around it. I think it was incumbent upon me, as an instructor for the justice department for law enforcement and a person who supports safety for women in our community, to talk about the emergence of mixed martial arts and what people saw as a new-found skill in fighting in an intelligent way. I do not think there was any better way for me to deal with the realities of mixed martial arts and the growth of that sport, the kind of athletes who participate in it and the realities about the regulations and safety structures in place and bring that back to the audience at the time that I was teaching. Whether that was conservation officer staff, correctional staff, sheriffs, park officers or women's self-defence, it just seemed to be the best way for me to get that first-hand experience. I have been competitive by nature, and I was not getting any younger, either, so I sort of had to get involved two feet deep or not at all.

Senator Runciman: You mentioned that you were teaching defensive tactics to a variety of organizations. Have you been trained in judo or karate? You must have had some background.

Mr. Leef: I have a background in Aikijutsu and high school wrestling. As Mr. Wright indicated, it is the emergence of many things. I had taken a number of different systems from PPCT to modern-day things like Krav Maga and Jim Wagner's system. It is an integrated background, which lent itself to my dossier, as it were, to be engaged in that. Before I was able to enter into a

M. Leef : Trois combats. Je dois dire que j'ai commencé ma carrière professionnelle, aussi limitée soit-elle, au jeune âge de 36 ans.

Le sénateur Runciman : Trois combats amateurs et deux professionnels?

M. Leef : C'est exact.

Le sénateur Runciman : Aucun de ces combats n'a eu lieu après que vous avez été élu député?

M. Leef : Non, j'ai bien peur que cette époque soit révolue. De nos jours, je mène un combat très différent.

Le sénateur Runciman : Je suis sûr que bon nombre d'entre nous auraient préféré que ce soit vous qui représentiez le Parti conservateur dans l'arène dans le cadre de l'événement caritatif avec M. Trudeau, mais, bon, c'est de l'histoire ancienne.

Vous avez commencé sur le tard. Qu'est-ce qui vous attirait dans ce sport?

M. Leef : En fait, c'est assez intéressant; je vais essayer d'être bref. J'ai donné pendant plusieurs années des cours d'autodéfense pour le ministère de la Justice du Yukon. En raison de l'évolution du sport et de sa croissance rapide, les gens ont commencé à se poser des questions sur la sécurité des agents et même celle des femmes.

J'ai offert un certain nombre de cours d'autodéfense pour femmes au Yukon. Comme l'a souligné M. Wright, il y avait de l'incertitude en raison de l'émergence de ce sport. Les AMM suscitaient l'attention, mais on savait peu de choses à leur sujet et on n'y était pas sensibilisé. En tant qu'instructeur des représentants de la loi du ministère de la Justice et intervenant qui veillait à la sécurité des femmes dans notre collectivité, je me devais de parler de l'émergence des arts martiaux mixtes, de ce que les gens considéraient comme une nouvelle façon de se battre intelligemment. C'était, selon moi, la meilleure façon de m'intéresser aux arts martiaux mixtes et à la croissance du sport, aux types d'athlètes qui y participent et à tout ce qui touche la réglementation et les structures de sécurité en place et d'en parler à mes élèves de l'époque. Qu'il s'agisse d'un agent de conservation, d'un employé des services correctionnels, de shérifs, d'agents des parcs ou de femmes suivant des cours d'autodéfense, il s'agissait, selon moi, de la meilleure façon d'en faire l'expérience concrète. J'ai toujours été compétitif de nature, et je ne rajeunissais pas. Je devais donc m'y lancer à fond ou pas du tout.

Le sénateur Runciman : Vous avez mentionné que vous enseigniez des techniques d'autodéfense à diverses organisations. Avez-vous suivi des cours de judo ou de karaté? Vous deviez avoir un bagage?

M. Leef : J'avais de l'expérience en aikijutsu et j'avais fait de la lutte au secondaire. Comme M. Wright l'a dit, ce sport rassemble beaucoup de choses. J'avais appris un certain nombre de systèmes différents, des tactiques de maîtrise par points de compression à des techniques plus modernes comme le Krav Maga et le système de Jim Wagner. Il s'agit de l'intégration de diverses techniques, ce

competition with the Armageddon Fighting Championships, I had to demonstrate to them that I had competency, fitness, skill, ability and health to be accepted.

Senator Runciman: Where is Armageddon centred?

Mr. Leef: They are centred in Victoria, British Columbia — Colwood — but B.C.

Senator Runciman: Are they comparable to UFC on a smaller scale?

Mr. Leef: It is a much smaller scale, and I think Mr. Wright alluded to that in a question from the chair. They were speaking on behalf of mixed martial arts but representing an organization. There are dozens of smaller promoters across Canada that run very small things that might have a crowd of 200 people and might be run in a local gym or an arena, right up to the UFC that has 55,000 fans. Armageddon Fighting Championships was one that I would call a medium-sized promotion in our country that would typically draw about 45,000 fans to an arena, somewhere in the neighbourhood of 9 million to 10 million people on pay-per-view watching. It was a significant organization, but not as big as the UFC, which might aptly be described as the NHL of mixed martial arts. It is comparable in that regard, when you have the promotions, to the Canadian analogy of hockey. You have the NHL, then Junior A, Junior B, and all these farm leagues going on.

I think that driving the point and importance of Bill S-209 is that with offshoot companies that come along and want to get into a lucrative and fast-growing market, it has never been more essential to have regulation and recognition of it. We do not want people to capitalize on the growth of this sport and the tremendous popularity of it simply to make a buck and risk athletes' safety, breaking the existing laws and safety regulations around it simply to rip off a quick promotion and make a fortune. People, no matter where you hold these venues, will come and watch them, and we want to ensure they are regulated, controlled and safe and that they enhance the sport, not hurt it.

Senator Runciman: In your limited career, did you suffer any serious injuries?

Mr. Leef: I had a couple of black eyes, one in my last fight, and I think I had three stitches in one, so nothing. I can tell you from being a long-distance runner I suffered longer layoffs and injuries pulling a hamstring that would stake seven or eight months to heal.

Senator Angus: Welcome to the Senate. I gather you support this bill ardently. Do you sense there is a lot of support in the House of Commons for it, amongst your colleagues?

qui convenait à ma formation, à ce moment-là... d'y participer. Avant de pouvoir faire un combat dans le cadre des Armageddon Fighting Championships, j'ai dû prouver que j'avais les compétences, la condition physique, les aptitudes, les capacités et la santé nécessaires.

Le sénateur Runciman : Où est situé Armageddon?

M. Leef : À Victoria, en Colombie-Britannique — Colwood —, mais en Colombie-Britannique.

Le sénateur Runciman : Est-ce une organisation comparable à l'UFC, mais à plus petite échelle?

M. Leef : À beaucoup plus petite échelle, et je crois que M. Wright y a fait allusion en réponse à une question de la présidente. Ces gens faisaient la promotion des arts martiaux mixtes, mais ils représentaient une organisation. Il y a des dizaines de petits promoteurs au Canada qui organisent des événements de petite envergure pouvant attirer 200 personnes dans un gymnase local ou un centre sportif. À l'autre bout du spectre, il y a l'UFC, qui attire 55 000 enthousiastes. Armageddon Fighting Championships est ce que l'on pourrait considérer comme un promoteur de taille moyenne au pays qui attirait habituellement environ 45 000 enthousiastes sur place, en arène, et environ de 9 à 10 millions de personnes, chez elles, grâce à la télé à la carte. C'était une organisation importante, mais pas aussi grosse que l'UFC, que l'on peut sans se tromper décrire comme la LNH des arts martiaux mixtes. C'est comparable à cet égard; pour ce qui est de la promotion, l'analogie avec le hockey au Canada tient. Il y a la LNH, puis le Junior A, Junior B, puis tous les clubs-écoles.

Je crois que l'élément central et l'importance du projet de loi S-209 est que, en raison du fait que des nouvelles entreprises arrivent et veulent faire leur place dans ce marché lucratif et en forte croissance, il n'a jamais été aussi essentiel d'établir des règlements et de les faire appliquer. Nous ne voulons pas que des gens profitent de la croissance du sport et de son incroyable popularité simplement pour faire de l'argent en mettant en danger la sécurité des athlètes, ou qu'ils violent les lois actuelles et les règlements sur la sécurité tout simplement pour court-circuiter le système et faire rapidement fortune. Peu importe où vous organisez ces événements, les gens viendront pour y assister, et il faut s'assurer que ces événements sont réglementés, contrôlés et sûrs et qu'ils aident le sport plutôt qu'y nuire.

Le sénateur Runciman : Durant votre courte carrière, avez-vous subi de graves blessures?

M. Leef : J'ai eu deux ou trois yeux au beurre noir, un durant mon dernier combat en fait, et je crois que j'ai eu trois points de suture, alors non. Je dois dire que, en tant que coureur de fond, j'ai dû me reposer plus longtemps et j'ai subi des blessures plus graves lorsque j'ai été victime d'un claquage, ce qui a pris sept ou huit mois à guérir.

Le sénateur Angus : Bienvenue au Sénat. Si j'ai bien compris, vous êtes fortement en faveur du projet de loi. Avez-vous l'impression que beaucoup de vos collègues l'appuient à la Chambre des communes?

Mr. Leef: Yes, that would be my sense. Anyone who has any trepidation about it is more along the lines of not fully understanding it. I think the most legitimate concerns around it now are the promotion of something that might be misinterpreted, quite frankly, by the youth in our society, where they have exposure and grab on to this as a fan base but then start practising that out in the schoolyards. I have always said that is not a reason to not provide the regulations and promote the sport. It is up to us as legislators and parents to properly message and educate our kids in what they do.

I say to my colleagues that have concern in that regard that we cannot safely blame Xbox for your children being obese. We need to take responsibility as parents and educate them about proper times around its use and promote the diet and health of our kids. We need to ensure that we regulate this sport and we provide the proper education around it.

I, for one, take steps as both a mixed martial artist and a member of Parliament to go into the schools and run an anti-bullying program with mixed martial arts athletes. It is a great way for parents and students to understand what is going on and understand the self-control, self-discipline and all the things that come from traditional martial arts and mixed martial arts. That is well received. I find it better received because the youth are interested in it. We are not going to stop that, so we need to ensure that we are able to control and regulate it in a proper manner that delivers the education we want them to have around the sport.

Senator Angus: You described all the arduous steps you had to go through to get your licence to engage in those fights that you described. Which was tougher, getting the licence or getting elected to the House of Commons?

Mr. Leef: I can tell you there are always comparisons in life, and it is important to note that sport plays a tremendous role in people's lives. It certainly set the course for my life, whether through running or mixed martial arts — a competitive attitude but respectful attitude. It teaches dedication, commitment. It is necessary for you to have a healthy lifestyle, and I have always said, "A healthy mind and a healthy body." My training and commitment to sport prepared me for a long and daunting campaign, as an example, with limited sleep. You understand those things.

I am always a strong proponent of sport, no matter what we are talking about, in terms of pro-social behaviour and positive lifestyle choices for people. I think to some degree they were comparable. One set me up for the other.

M. Leef : Oui, c'est ce que je crois. Et quand quelqu'un hésite, c'est plus parce qu'il ne le comprend pas bien. Je crois que, actuellement, les préoccupations les plus légitimes liées à cette question concernent la promotion d'une activité qui pourrait être mal interprétée, disons-le, par les jeunes au sein de la société. Ils peuvent y être exposés, s'y intéresser, devenir de fervents amateurs, mais ensuite mettre en pratique ce qu'ils ont appris dans les cours d'école. J'ai toujours dit que ce n'était pas une raison pour refuser de définir des règlements et de promouvoir le sport. C'est à nous, les législateurs et les parents, de communiquer les bons messages à nos enfants et de les sensibiliser par rapport à ce qu'ils en feront.

Je dis à mes collègues qui sont préoccupés que nous ne saurions tenir la Xbox responsable de l'obésité des enfants. Il faut assumer nos responsabilités en tant que parent, parler aux jeunes des périodes adéquates qu'ils peuvent passer devant cette machine et promouvoir un régime alimentaire et un mode de vie sains auprès de nos enfants. Il faut s'assurer de réglementer ce sport et de sensibiliser adéquatement les gens à son sujet.

Pour ma part, en tant qu'athlète des arts martiaux mixtes et parlementaire, j'ai décidé d'aller dans les écoles pour offrir un programme contre l'intimidation avec des athlètes du milieu. C'est une excellente façon pour les parents et les élèves de comprendre ce qui se passe et d'être initiés à la maîtrise de soi, à la discipline et à toutes les notions liées aux arts martiaux traditionnels et aux arts martiaux mixtes. C'est très bien reçu. Je crois que c'est bien reçu parce que les jeunes sont intéressés. On ne peut pas freiner l'engouement pour les AMM, alors il faut assurer un contrôle et mettre en place des règlements appropriés de façon à pouvoir sensibiliser les jeunes comme il se doit.

Le sénateur Angus : Vous avez décrit toutes les étapes ardues que vous avez dû franchir pour obtenir votre permis et combattre. Qu'est-ce qui a été le plus difficile, obtenir un permis ou vous faire élire à la Chambre des communes?

M. Leef : Laissez-moi vous dire qu'on fait toujours des comparaisons dans la vie, et c'est important de souligner que le sport joue un rôle très important dans la vie des gens. À coup sûr, le sport a dicté le cours de ma vie, que ce soit la course ou les arts martiaux mixtes — j'ai une attitude compétitive, mais respectueuse. Le sport nous enseigne le dévouement, l'engagement. Il est nécessaire à quiconque veut un mode de vie sain. En outre, j'ai toujours dit : « un esprit sain dans un corps sain ». Ma formation et mon engagement à l'égard du sport m'ont préparé pour une longue et difficile campagne, par exemple, le nombre d'heures de sommeil limité. Vous comprenez ce que je veux dire.

Je suis toujours un ardent défenseur du sport, peu importe le sport, en ce qui a trait aux comportements prosociaux et aux choix d'un mode de vie positif pour les gens. Je crois que, dans une certaine mesure, les deux étaient comparables. L'un m'a préparé pour l'autre.

Senator Angus: The real question I have is a man who was able to present himself to the people of Canada, to represent them here, a man who was so active with these different law enforcement agencies as an adviser, as you describe, how could you engage in what was basically an illegal activity?

Mr. Leef: I think there is the confusion —

Senator Angus: My one reservation here, I realize this has become an extremely popular sport. So far I am learning a lot and am quite interested in the whole element. Society changes, as is the nature of the beast. The reason we need this bill is to legitimize the thing, but in the meantime you had five fights. I assume they were in an underground environment.

Mr. Leef: As I was saying, with my professional fights, my last fight with the Armageddon Fighting Championships was aired in front of 8.5 million viewers, with 4,500 people in the stadium. Royal Canadian Mounted Police provided direct security at the venue. It was not an underground activity. It was promoted for months and months ahead of time.

They essentially work with the loopholes that exist, being able to work with the athletic commissions and sanction themselves not through a back door or in an underhanded manner, but legitimizing themselves in a way that did not fully reflect the nature and quality of the sport itself. What I think they are asking for is absolutely reasonable: just a level playing field and to be recognized on that equal playing field with other sports. The fact is the Criminal Code has not been updated since the 1930s, and they were not prepared for the emergence of it. It certainly was not underground.

As a side note, I was the deputy superintendent of operations at the Whitehorse Correctional Centre at the time of my last professional fight. Being engaged in the AFC and fighting as a professional was an excellent way for me to build relationships and bonds with the inmates at the correctional centre. I had a great relationship with them; they respected that sport and the attitude. They were interested and intrigued by it. From that it generated a tremendous amount of conversation about roles and responsibility, about sport, about commitment, about pro-social behaviour and positive lifestyle choices. I was able to use that sport that they were very interested in, from an entertainment perspective and watching it and engaging in it, and I was able to educate our inmate population in the Yukon. It was very successful.

When you look at the positive side benefits of it, I do not see much of a downside to it, particularly when you see articulate, well-spoken, well-dressed individuals who are young like Rory MacDonald involved in the sport today.

Le sénateur Angus : La question que je me pose est la suivante : vous êtes un homme qui a pu se présenter devant le peuple canadien, qui le représente ici. Un homme qui a travaillé très activement avec différents organismes d'application de la loi comme conseiller, c'est ce que vous avez décrit. Comment avez-vous pu vous adonner à quelque chose qui était, en fait, une activité illégale?

M. Leef : Je crois qu'il y a confusion...

Le sénateur Angus : Ma seule réserve... Je comprends que c'est devenu un sport extrêmement populaire. Jusqu'à présent, j'ai beaucoup appris, et je suis très intéressé par la question. La société change, ainsi va la vie. Nous avons besoin de ce projet de loi pour rendre tout ça légal, mais entre-temps, vous avez participé à cinq combats. J'imagine que ça se passait dans des milieux clandestins?

M. Leef : Comme je l'ai dit, pour ce qui est de mes combats professionnels, mon dernier combat dans le cadre des Armageddon Fighting Championships a été vu par quelque 8,5 millions de téléspectateurs, et il y avait 4 500 personnes au stade. La Gendarmerie royale du Canada assurait la sécurité directement sur place. Il ne s'agissait pas d'une activité clandestine. L'événement a été annoncé des mois à l'avance.

Essentiellement, l'organisation tire profit des failles qui existent, elle travaille avec les commissions sportives et obtient les autorisations nécessaires, et ce, pas par des moyens détournés ou par tromperie, mais de façon à être légitime, d'une façon qui ne reflétait pas pleinement la nature et la qualité du sport lui-même. Il est évident que ce qu'elle demande est tout à fait raisonnable : elle veut tout simplement être traitée comme les autres, être reconnue et être sur un pied d'égalité avec les autres sports. Le fait est que le Code criminel n'a pas été mis à jour depuis les années 1930, et qu'il n'est pas adapté à l'émergence du nouveau sport. Ce n'était certainement pas fait de façon clandestine.

Soit dit en passant, j'étais surintendant adjoint des opérations au centre correctionnel de Whitehorse lorsque j'ai livré mon dernier combat professionnel. Le fait de participer aux AFC et de faire des combats professionnels était une excellente façon pour moi de tisser des liens et de créer des relations avec les détenus du centre correctionnel. Je m'entendais très bien avec eux. Ils respectaient le sport et l'attitude que cela suppose. Ils étaient intéressés et intrigués par cela. Cela a donné lieu à beaucoup de conversations sur les rôles et la responsabilité, le sport, l'engagement, les comportements prosociaux et les modes de vie positifs. J'ai pu utiliser un sport qui les intéressait beaucoup, que ce soit en tant que divertissement ou d'événement auquel ils aimaient assister et auxquels ils voulaient participer, et j'ai pu sensibiliser notre population carcérale au Yukon. Ça a été un réel succès.

Compte tenu des aspects positifs du sport, je ne vois pas beaucoup de points négatifs, surtout lorsque des gens éloquents, qui s'expriment bien, qui savent se tenir et qui sont jeunes, comme Rory McDonald, y participent.

Senator Joyal: Welcome, Mr. Leef. You have practised that sport as an amateur and as a professional, as you have stated in your opening remarks. Could you tell us the difference in the health check you encounter for practice as an amateur? Are they the same level as the one you encountered as a professional?

Mr. Leef: Yes, they are. The real difference is the amateur organizations that control it today — and I can only speak for the ones I was involved in, not all of them across the board — still have insurance requirements and follow provincial sport-governing body regulations around it, so the standards are the same. There might be an impetus to have higher standards in the professional world, but I have not seen that to be the case. At the end of the day, it is about the athlete's safety, first and foremost, with those organizations.

What I had to undertake to participate in amateur events was the exact same thing as I had to undertake for the professional events.

Senator Joyal: You had the blood test, the medical evaluation, and after the competition you had to go through also an evaluation and so on?

Mr. Leef: The organization I was involved with did not do a medical evaluation after unless you asked for it. If you required stitches or something, you would go to a medical evaluation for that. That was not mandatory, but the organization I participated with automatically suspended your licence for 35 days, win or lose. Whether you were in the ring for 2 seconds or 15 minutes, your licence was suspended for 35 days and you would have to appeal to get it “un-suspended.” For example, if you wanted to fight 25 days later you would have to appeal that suspension and then you would have to undergo substantial medical tests to demonstrate that you were okay.

Where the UFC does the medical check afterwards, and they may not necessarily suspend it for 35 days unless the medical check requires that, the organization I was involved in did not bother going down that road, they just automatically suspended every fighter's licence for 35 days.

Senator Joyal: Would you say there is a difference of professionalism between the referees you encountered as an amateur versus as a professional?

Mr. Leef: I think there would be a slight difference, likely not different from any other sport, amateur hockey to professional hockey. I think as you move up into the professional world you get higher levels of referees, higher levels of judges, higher quality of promotions, higher quality of athlete, even fitter and more dedicated athletes.

Le sénateur Joyal : Bonjour, monsieur Leef. Dans votre déclaration préliminaire, vous avez indiqué avoir pratiqué ce sport dans les milieux amateur et professionnel. Pouvez-vous nous dire quelle était la différence entre les examens de santé dont vous faisiez l'objet dans le milieu amateur et ceux auxquels vous deviez vous soumettre en tant que professionnel? Étaient-ils équivalents?

M. Leef : Oui, ils l'étaient. La vraie différence est que les organisations amateurs qui régissent le sport aujourd'hui — et je parle seulement de celles que je connais, et non de l'ensemble des organisations — doivent encore respecter certaines exigences en matière d'assurance ainsi que les règlements des organismes provinciaux qui régissent le sport. Les normes sont les mêmes. Il y a peut-être une volonté à adopter des normes plus élevées dans le monde professionnel, mais ce n'est pas ce que j'ai constaté. Au bout du compte, le plus important pour ces organisations, c'est la sécurité des athlètes.

Les procédures auxquelles j'ai dû me soumettre pour participer à des combats amateurs sont exactement les mêmes que pour les événements professionnels.

Le sénateur Joyal : Vous avez passé des analyses sanguines et fait l'objet d'une évaluation médicale et, après le combat, vous avez dû faire l'objet d'une évaluation et d'autres procédures du genre?

M. Leef : L'organisation pour laquelle je combattais n'exigeait pas d'évaluation médicale après le combat sauf si on le demandait. Si on avait besoin de points de suture ou de quelque chose du genre, il fallait passer une évaluation médicale. Ce n'était pas obligatoire, mais l'organisation avec laquelle je combattais suspendait automatiquement notre permis pour 35 jours, victoire ou défaite. Qu'on soit dans l'arène pendant 2 secondes ou 15 minutes, le permis était suspendu pour 35 jours et il fallait interjeter appel pour faire lever la suspension. Par exemple, si vous vouliez vous battre 25 jours plus tard, vous deviez interjeter appel de la suspension et subir de nombreux examens médicaux pour prouver que vous étiez en mesure de combattre.

L'UFC procède à des examens médicaux après le combat, mais il ne suspend pas nécessairement les combattants pour 35 jours, sauf si le médecin qui a procédé à l'examen l'exige. Pour sa part, l'organisation pour laquelle je combattais ne prenait pas la peine de procéder ainsi, elle suspendait automatiquement le permis de tous les combattants pour 35 jours.

Le sénateur Joyal : Diriez-vous qu'il y a une différence de professionnalisme entre les arbitres du milieu amateur et celui du milieu professionnel?

M. Leef : Je crois qu'il y a une légère différence, probablement comme dans tous les autres sports; entre le hockey amateur et le hockey professionnel, par exemple. Je crois que, à mesure qu'on s'approche du niveau professionnel, il y a de meilleurs arbitres, de meilleurs juges, de meilleures activités de promotion. Les athlètes sont de plus haute qualité, ils affichent une condition physique supérieure et sont encore plus passionnés.

I can certainly say, without any reservation, that Mr. MacDonald is far fitter than I am. That, in large part, is because it is his job and profession now. Obviously, in the amateur world, you have to work around your day job and other things that do not allow you to get there.

I think it is a fair statement to say there will be some difference in the quality of everything across the board in the amateur, of course. The intensity level is depressed in amateur sports as well. In some amateur sports they require heavier gloves, additional protection, some require foot protection, and some will require head protection, different mouth guard regulations. Amateur levels, recognizing the intensity is down a bit, will increase some of the safety requirements they have.

Senator Joyal: Who qualifies the referees? In my perception, and I might be wrong and you can correct me, but to me the referees for amateurs are important because the people are amateur. The referee role is a position of responsibility. To me that is very critical for those who practise that sport at that level. Who qualifies the referees?

Mr. Leef: That may vary from province to province, depending on the athletic commission and the board, also on the promotion standards. The organization might have a higher standard than required by the athletic commissioner or the board or the province. Typically the standards for that would be designated by a board or commission of the province that is sanctioning the event in the first place.

You are quite right, the standards and quality of the referees are very important. Again, they would come in with an equivalent dossier of the fighters themselves. They would have to demonstrate proficiency; it would not just be "I am interested in refereeing." There would be qualification standards. What they are and how they differ professionally from province to province I do not know, but you raise a good point.

Senator Joyal: What, in your opinion, makes that sport so popular among the young people of Canada? Is it the fact that it is new, or we have not seen that for a long time? It is not a sport we have seen for centuries, as was said by some witnesses this morning, or is it because it makes it more head to head? Do you know what I mean? It is more one against another rather than a team kind of sport. In a team sport you have to integrate yourself to a specific role on the team, now you are totally on your own against another person. To me, the psychology should be very different. You are in a better position than me to talk about that. Why are young people attracted by that?

Mr. Leef: I think you have assessed it correctly to some degree. It is the one-on-one aspect of it. I think the venue is psychologically interesting for people because the UFC uses an

Je peux dire sans me tromper et sans réserve que M. MacDonald est vraiment en meilleure condition physique que moi. C'est en grande partie parce que les AMM, c'est son travail et sa profession maintenant. Évidemment, dans le milieu amateur, on s'entraîne après notre journée de travail, et il y a d'autres facteurs qui nous empêchent d'atteindre un aussi haut niveau.

Bien sûr, je crois qu'on peut dire sans se tromper qu'il y a une différence de qualité à tous les niveaux dans le milieu amateur. Le niveau d'intensité est moins élevé aussi dans les sports amateurs. Dans certains sports amateurs, les gants sont plus lourds, il y a plus de protection. Certaines organisations exigent le port de protège-pieds et d'autres, de protections pour la tête. D'autres encore adoptent différents règlements concernant le protecteur buccal. Dans les ligues amateurs, compte tenu du fait que l'intensité est un peu moins élevée, les organisations haussent certaines des exigences en matière de sécurité.

Le sénateur Joyal : Qui atteste la compétence des arbitres? De mon point de vue, et je me trompe peut-être, vous me corrigerez, les arbitres dans les milieux amateurs sont importants parce que les combattants sont des amateurs. Les arbitres ont une responsabilité. Selon moi, c'est crucial pour ceux qui pratiquent ce sport à ce niveau. Qui atteste la compétence des arbitres?

M. Leef : Cela varie d'une province à l'autre, selon la commission sportive et le conseil et aussi selon les normes des promoteurs. L'organisation peut se doter de normes plus élevées que celles établies par le commissaire au sport, le conseil ou la province. Habituellement, c'est le conseil ou la commission de la province qui va sanctionner l'événement qui doit établir les normes.

Vous avez tout à fait raison, les normes relatives aux arbitres et la qualité de ces derniers sont des éléments très importants. Tout comme les combattants, ils doivent avoir un dossier et prouver leur compétence. Il n'est pas suffisant d'être intéressé par le métier d'arbitre. Il y a des normes de qualification. Je ne connais pas la teneur de ces normes et je ne sais pas en quoi elles diffèrent sur le plan professionnel d'une province à l'autre, mais vous soulevez un bon point.

Le sénateur Joyal : Selon vous, qu'est-ce qui rend ce sport si populaire auprès des jeunes du Canada? Est-ce la nouveauté? Ne s'agit-il pas d'un sport qui existe depuis longtemps? Depuis des siècles, comme l'ont affirmé certains des témoins ce matin. Ou est-ce parce que c'est un sport où s'affrontent directement deux combattants? Vous comprenez ce que je veux dire? C'est plus un combat un contre un que dans un sport d'équipe. Dans un sport d'équipe, il y a un rôle précis qui nous revient, tandis que dans les AMM, on est laissé seul devant l'autre. Pour moi, la psychologie du sport doit être très différente. Vous êtes mieux placé que moi pour en parler. Qu'est-ce qui attire les jeunes?

M. Leef : Je crois que, dans une certaine mesure, vous avez bien décrit ce qui se passe. C'est l'aspect un contre un du sport. Je crois aussi que l'arène où se déroule le combat est intéressante

octagon, which is basically a plastic fence or cage. There are organizations for cage fighting or that sort of thing.

I think just the idea of the cage is different than boxing and the ropes and the ring, so it is something different that people are attracted to and they like that. It is shorter. Their rounds are shorter.

They only have three rounds typically in a regular fight, five rounds in a championship fight. I think the psychology is similar to why people jam the stadiums at the Olympics to watch the men's 100-metre final, but you can find any seat in the house when it comes to watching the marathon. It is long and people do not want to sit and watch an entire marathon, but they are very much excited about that one on one; the start and end are quick. You know the results — who will win or lose — rather quickly. The intensity level is exciting for people, and I think that is part of the drawing card for MMA. You will know the winner or loser in maximum 15 minutes.

Senator Joyal: Exactly, it is very intense. As you said, it is more intense to run for a marathon; the word says it. It is on different grounds than the other one.

Do they teach it in schools for instance? In secondary school, in your own territory, is this a sport you can register to learn the basics of it? How is it spread amongst the youth?

Mr. Leef: It would be private clubs now.

Senator Joyal: It is private clubs, essentially.

Mr. Leef: Yes. There is some resistance in the public schools to enter into that. They are moving more and more away from physical contact between students. I can tell you there is probably not a lot of promotion of mixed martial arts as a sport-based system in the public schools. I do not necessarily see that happening.

There is wrestling of course, but even that is starting to be questioned in some places because of a change in philosophy that I do not necessarily agree with. I do not think you will see a new emergence of mixed martial arts being taught in public school systems. Kids have to go to gyms or clubs. That is another reason the legitimization of this under the Criminal Code is so important. It will start to provide regulations, control, structure and equipment guidelines out of necessity; clubs will not be able to start up and just have these up-shoot styles where they teach whatever they want.

They will have to be responsible to the regulations that will exist, and the growing grouping and commonality of these different organizations will demand that of the schools. When I

pour les gens sur le plan psychologique parce que l'UFC utilise un octogone. C'est, en fait, une clôture ou une cage en plastique. Il y a des organisations qui organisent des combats en cage et ce genre de choses.

Je crois que, déjà, la cage frappe l'imaginaire différemment que dans la boxe — avec les câbles et le ring. C'est quelque chose qui est différent et qui attire les gens. C'est plus court aussi. Les rounds sont plus courts.

Habituellement, un combat régulier compte seulement trois rounds. Il y en a cinq lorsque c'est un combat de championnat. Je crois que, psychologiquement, c'est un peu la même chose que lorsque les gens se massent dans les stades durant les Jeux olympiques pour regarder la finale du 100 mètres chez les hommes, alors qu'il y a toujours des places libres pour le marathon. C'est long, et les gens ne veulent pas rester assis pour regarder tout le marathon, mais ils sont très intéressés par le combat qui oppose deux personnes. Ça commence et ça finit rapidement. On peut connaître rapidement le résultat — le gagnant et le perdant. Le niveau d'intensité est exaltant. Je crois que c'est un des principaux attraits des AMM. On sait qui gagne et qui perd dans un maximum de 15 minutes.

Le sénateur Joyal : Exactement, c'est très intense. Comme vous l'avez dit, c'est plus intense de courir un marathon, le mot le dit. Ça se passe à deux niveaux différents.

L'enseigne-t-on dans les écoles, par exemple? À l'école secondaire, dans votre secteur, est-ce une activité à laquelle on peut s'inscrire pour en apprendre les rudiments? Comment cela est-il présenté aux jeunes?

M. Leef : C'est l'affaire d'organisations privées actuellement.

Le sénateur Joyal : Ce sont donc essentiellement des organisations privées qui s'en occupent?

M. Leef : Oui. On hésite à l'offrir dans les écoles publiques. On tente d'éliminer de plus en plus les contacts physiques entre les étudiants. Je peux vous dire qu'il n'y a probablement pas beaucoup de promotion des arts martiaux mixtes en tant que système fondé sur le sport dans les écoles publiques. Et je ne crois pas que ce soit pour demain.

Bien sûr, il y a la lutte, mais on commence à remettre même ça en question dans certains endroits en raison du changement d'idéologie, changement que je n'approuve pas nécessairement. Je ne crois pas qu'on verra l'émergence de l'enseignement des arts martiaux mixtes dans le système scolaire public. Les jeunes doivent se rendre dans des gyms ou des clubs. C'est une autre raison pour laquelle la légitimisation dans le Code criminel est aussi importante. Ce sera un début en ce qui a trait à la réglementation, au contrôle, à la structure et aux lignes directrices sur l'équipement. C'est nécessaire. Les associations ne pourront pas tout simplement ouvrir leurs portes et enseigner n'importe quelle technique de leur invention comme bon leur semble.

Ils devront respecter les règlements en vigueur, et le regroupement et l'uniformité des différentes organisations feront en sorte que les écoles devront se conformer. Quand je dis les

say schools, I mean the clubs. It will demand they adhere to those specifications, which I think is good news because right now there is very limited control over what clubs teach. You hope, as a parent or responsible citizen, that it will put youth into those clubs. You want to explore them and ensure they are teaching the right philosophy and disciplines with all the safety guidelines. It is incumbent on us as parents to do that. However, with legitimization under the Criminal Code hopefully that will be dealt with by boards, bodies and commissions, as well as the responsibilities we take on as parents.

Senator White: Thanks for being here today. My question pertains to who participates in MMA today, and we heard you do. We also heard some police officers in the country are also MMA fighters. Is there not an RCMP officer in Yellowknife who fights out of a club in Alberta and competes as a professional?

Mr. Leef: Yes.

Senator White: When we talk about it being an illegal act and whether people find loopholes, the reality is that it is happening now. There is an acceptance level so that Canada's national police service has accepted that some of its own employees are participating as professionals. The fact that it is illegal on paper is not a reality for us. Is that correct?

Mr. Leef: That is correct. It is legal when it is sanctioned by a commission. In the Yukon there is no athletic commission so they cannot function, and that is why I had to leave to participate in amateur or professional competitions. There is certainly no rule about training there. I did train and used many of the techniques that I know from professional mixed martial arts in my training and defensive tactics instruction with correctional officers, park officers and sheriffs. Who is participating? There are young people like Mr. MacDonald. There are police and military, and there is a very big resurgence now of women in fighting. There are female champions in Strikeforce, WEC and they are in Armageddon Fighting Championships.

It is crossing all demographics now as well — sex, gender, professional demographics, age demographics — from 22-year-old Rory MacDonald to 47-year-old Randy Couture, male, female, police, military, schoolteachers. Mr. Wright could give a better break down of what kind of background his athletes come from, but there are a number of UFC fighters who have master's degrees. Many of them are well-spoken, articulate individuals and sensible people. They come from a long background of professional careers,

écoles, je veux parler des clubs. La situation exigera d'eux qu'ils respectent les spécifications, ce qui, selon moi, est une bonne nouvelle parce que, actuellement, il y a très peu de contrôle sur les techniques enseignées par ces clubs. On espère, en tant que parent ou citoyen responsable, que des jeunes se joindront à ces clubs. Il faut aller voir et s'assurer qu'on y enseigne une bonne philosophie, qu'on prône une bonne discipline et qu'on respecte toutes les lignes directrices en matière de sécurité. C'est à nous, en tant que parents, de le faire. Cependant, on peut espérer que, grâce à la légitimisation des AMM dans le Code criminel, les conseils, les organismes et les commissions s'en occuperont, et que cela ne relèvera plus uniquement de la responsabilité des parents.

Le sénateur White : Merci d'être parmi nous aujourd'hui. Ma question concerne les athlètes d'AMM d'aujourd'hui, et nous avons appris que vous faites partie du lot. Nous avons aussi entendu dire que certains agents de police du pays pratiquent des AMM. Je crois savoir qu'il y a un agent de la GRC de Yellowknife qui représente un club en Alberta et qui se bat à titre professionnel.

M. Leef : Oui.

Le sénateur White : On a dit qu'il s'agissait de quelque chose d'illégal et on s'est demandé si les gens réussissaient à trouver des failles dans le système. En réalité, il s'organise actuellement de tels événements. Il faut qu'il y ait un certain niveau d'acceptation pour que le service de police national du Canada ait accepté que certains de ses représentants combattent au niveau professionnel. Le fait est que c'est illégal sur papier, mais pas en réalité. C'est bien cela?

M. Leef : C'est exact. C'est légal quand l'événement est sanctionné par une commission. Au Yukon, il n'y a pas de commission de réglementation du sport, alors on ne peut pas organiser d'événements, et c'est pourquoi j'ai dû quitter le territoire pour pouvoir participer à des compétitions amateurs et professionnelles. Ce qui est certain, c'est qu'il n'y a pas de règles en matière d'entraînement là-bas. Je me suis entraîné et j'ai utilisé beaucoup de techniques que j'avais apprises dans les arts martiaux mixtes professionnels dans le cadre des cours de formation et des cours sur les tactiques de défense que j'ai donnés à des agents correctionnels, des agents des parcs et des shérifs. Qui sont les participants? Il y a des jeunes, comme M. MacDonald. Il y a des policiers et des militaires et il y a aussi de plus en plus de femmes combattantes. Il y a des championnats féminins dans la série Strikeforce, le Championnat du monde d'endurance et les Armageddon Fighting Championships.

Les participants viennent aussi de tous les segments de la société — des représentants des deux sexes, des professionnels, des jeunes et des moins jeunes —, du jeune Rory MacDonald, qui a 22 ans, à Randy Couture, qui a 47 ans, des hommes, des femmes, des policiers, des militaires, des enseignants. M. Wright pourrait fournir une meilleure description des origines des athlètes, mais il y a un certain nombre de combattants de l'UFC qui ont des maîtrises universitaires. Beaucoup d'entre eux s'expriment bien et

and I can say from my anti-bullying program — we use Leaders for Life program — they know it is mixed martial arts coming into the community to talk to them.

The last clinic we held in Carmacks, we had 35 students come out. Fifteen were girls and the rest were guys, so almost 50 per cent of the people that showed up were females between the ages of 12 and 18 and very much interested in the sport and hearing about it. A lot of them are using it as a fitness regime. They are finding it is an excellent way for people to stay fit. It is the newest cardio-type program right now, which is exciting. It is great to see it cross those boundaries. When we look at the turnout, it was 10 per cent of the entire community. If we were to run that same statistical fact in Toronto we would have had 250,000 youth come out. We would not have been able to hold that in the SkyDome.

Senator Unger: Thank you. I have a question about bullying in schools. Do you find that kids that have taken these programs privately use those techniques they learned in the school yards on their classmates?

Mr. Leef: In terms of using the techniques for personal defence, no. The clubs do not teach that, and I do not teach that in the anti-bullying program.

Let me provide the caveat that this applies to all sport, not just mixed martial arts. When you give youth an opportunity to participate in something where they are coached, mentored, and work in a team environment, sometimes that is the first opportunity they have ever had to be accepted into a group or to integrate in a team format. Sometimes it is the most significant parenting they get in their lives.

This applies to victims, bullies and to bystanders. When they participate in this program — whether they have been a victim, bystander or bully — they find the self-confidence they need and the ability to use their words. They find self-control they did not know they had. They find friendship and team work. They understand the importance that differences amongst people are not things that are designed to be isolated or picked on. Those are things to be celebrated.

They realize quickly that differences in size and height, when you merge them as a team, can be very much an advantage. One of the drills is having a piggyback race, putting two guys that are six foot six and 300 pounds on each other, running through cones. Then you put a four foot kid that is 120 pounds on the six foot guy's back. Guess who wins that one? They understand their differences are required to create a team.

We absolutely speak out loud and clear about using any of the skills on the playground. We talk about why, how and where it is safe. The students and participants in the clubs respect that

sont des gens sensés. Ils ont derrière eux de longues carrières professionnelles, et je peux vous dire, d'après mon expérience dans le cadre du programme contre l'intimidation — nous offrons le programme Leaders for Life —, les jeunes savent que ce sont des athlètes d'arts martiaux mixtes qui viennent leur parler dans leur collectivité.

La dernière rencontre a eu lieu à Carmacks. Trente-cinq étudiants sont venus. Il y avait 15 filles dans le lot; c'est donc dire que près de 50 p. 100 des participants étaient des femmes âgées de 12 à 18 ans. Elles étaient très intéressées par le sport et voulaient en entendre parler. Beaucoup d'entre elles s'en servent comme un régime de conditionnement physique. Pour elles, c'est une excellente façon de garder la forme. C'est le tout dernier programme d'entraînement cardiovasculaire actuellement, et c'est très encourageant. C'est intéressant de voir le sport repousser les limites. Quant à la participation, il y avait 10 p. 100 de toute la collectivité. Si on avait obtenu la même participation à Toronto, il y aurait eu 250 000 jeunes. Le SkyDome n'aurait pas été assez grand.

Le sénateur Unger : Merci. J'ai une question au sujet de l'intimidation dans les écoles. Constatez-vous que des jeunes qui ont suivi ces cours dans le privé utilisent les techniques qu'ils ont apprises dans les cours d'école, sur leurs camarades?

M. Leef : Quant à l'utilisation des techniques pour se défendre, non. Les clubs n'enseignent pas ça, et je n'enseigne pas ça non plus dans le cadre de mon programme de lutte contre l'intimidation.

Permettez-moi de dire que cela s'applique à tous les sports, pas juste les arts martiaux mixtes. Quand vous donnez à des jeunes l'occasion de participer à une activité dans le cadre de laquelle ils sont encadrés et dirigés et qu'ils travaillent en équipe, c'est parfois la première occasion qu'ils ont d'être acceptés dans un groupe ou qu'ils font partie d'une équipe. Parfois, c'est l'encadrement le plus important qu'ils auront durant leur vie.

Cela s'applique aux victimes, aux intimidateurs et à ceux qui sont témoins de l'intimidation. Lorsqu'ils participent à ce programme — qu'ils soient victimes, témoins ou intimidateurs —, ils trouvent la confiance en eux dont ils ont besoin et acquièrent la capacité d'utiliser la communication. Ils se rendent compte qu'ils ont des capacités de maîtrise de soi insoupçonnées. Ils se font des amis et travaillent en équipe. Ils comprennent un fait important : que les différences entre les gens ne sont pas des raisons pour qu'on les rejette ou qu'on s'en prenne à eux. Il faut se réjouir de la différence.

Ils se rendent compte rapidement que les différences de taille et de poids, lorsqu'on travaille en équipe, peuvent être très avantageuses. Une des activités consiste à organiser une course dans le cadre de laquelle un athlète doit en porter un autre sur son dos. On prend deux jeunes de 6 pieds, 6 pouces, 300 livres et on les fait contourner des cônes. Puis on met un jeune de 4 pieds, 120 livres sur le dos du jeune qui mesure 6 pieds. Je vous laisse deviner qui gagne. Les jeunes comprennent que les différences sont nécessaires dans une équipe.

Nous disons très clairement aux jeunes qu'ils ne doivent pas utiliser les compétences qu'ils ont acquises sur le terrain de jeu. Nous leur disons pourquoi et leur précisons où et comment la

because they value their time with their teammates, friends, training time and arguably with people they feel are now almost family. They value that so much they will not jeopardize it. I believe that applies to all kinds of sports.

Senator Unger: I know that kids in schools — and I am talking junior high school — are arranging fights between two students and they start by egging one on to fight the other. I am wondering if you have heard any incidents of this happening?

Mr. Leef: Yes, that has happened. In fact, I did a presentation last year right after the election to one of our schools in the Yukon on that. They were showing up with boxing gloves, egging this on and having a fight.

In my mind, that does not have anything to do with the popularity of UFC or mixed martial arts as a sport. There are two things at play: Certainly the advent of YouTube has created challenges for parents. Now all of a sudden, you have an instant venue to provide 15 minutes of fame to anybody. We did not have that growing up. Now there is almost incentive to film this stuff. We have wonderful technology with BlackBerrys and video cameras that you and I never had growing up and that can capture these things. Then they can upload them to YouTube.

I do not want to blame YouTube because I do not believe that is where the blame rests. I believe that we as educators, legislators and parents need to take responsibility for the actions of our children. We need to speak to them and educate them. We need to not bury our heads in the sand about what is going on. You raise a good point about that.

I think the legitimization of this through Bill S-209 will help put it front and centre, provide the standards that are acceptable in this country, and draw the line in the sand for what is acceptable with our youth and what is not. Then we need to engage in an education campaign to have parents, educators and community leaders talk to the kids about that. It is leaders like Rory MacDonald coming out and saying it is not acceptable or cool, and “that is not where you do that.” That will resonate most with the youth, not their member of Parliament saying it, but people they can relate to.

I think we can use them to stop that. It was a good question.

[Translation]

Senator Boisvenu: Mr. Leef, I want to start by commending your involvement in sports. We have talked a lot about the importance referees, but I want to switch gears a bit and discuss

pratique du sport est sécuritaire. Les étudiants et les représentants des clubs respectent les règles parce qu'ils apprécient le temps passé avec les autres membres de leur équipe et leurs amis, l'entraînement et, sans doute, le temps passé avec les gens qu'ils considèrent presque comme leur famille. Ils apprécient tellement cela qu'ils ne veulent pas risquer de tout perdre. Je crois que ça s'applique à tout type de sport.

Le sénateur Unger : Je sais que des jeunes à l'école — et je veux parler de l'école secondaire — organisent des combats entre étudiants. Ils commencent en poussant deux protagonistes à se battre. Je me demande si vous avez entendu parler de tels incidents.

M. Leef : Oui, ça s'est produit. En fait, j'ai présenté un exposé à ce sujet, l'année dernière, tout juste après les élections, dans l'une de nos écoles du Yukon. Ils arrivaient à l'école avec des gants de boxe, poussaient les gens à se battre et organisaient des combats.

Selon moi, ça n'a rien à voir avec la popularité de l'UFC ou des arts martiaux mixtes en tant que sport. Il y a deux choses qui entrent en ligne de compte : il est évident que l'avènement de YouTube n'a pas facilité la tâche des parents. Maintenant, tout d'un coup, tout le monde peut avoir ses 15 secondes de gloire. Nous n'avions pas ça lorsque nous étions jeunes. Maintenant, il y a presque incitation à filmer ces activités. Les BlackBerry et les caméras vidéo offrent des possibilités technologiques auxquelles vous et moi n'avons jamais eu accès dans notre jeunesse. Aujourd'hui, on peut filmer les combats. Les jeunes peuvent ensuite les télécharger sur YouTube.

Je ne veux pas blâmer YouTube parce que je ne crois pas que c'est là que le bât blesse. Je crois que c'est nous, en tant qu'éducateurs, législateurs et parents, qui devons assumer la responsabilité des gestes posés par nos enfants. Nous devons leur parler et les sensibiliser. Nous ne devons pas nous cacher la tête dans le sable et refuser de voir ce qui se passe. C'est un bon point que vous soulevez.

Je crois que la légitimisation du sport grâce au projet de loi S-209 aidera à jeter la lumière sur la situation et permettra de définir des normes qui seront acceptables au pays et de bien tracer une ligne de démarcation entre ce qui est acceptable et ce qui ne l'est pas pour nos jeunes. Il faudra ensuite organiser une campagne de sensibilisation afin que les parents, les éducateurs et les leaders des collectivités en parlent aux enfants. Il faut que des leaders comme Rory MacDonald prennent la parole et disent que ce n'est pas acceptable ni *cool* et que ce n'est pas l'endroit pour faire ça. C'est ce que les jeunes retiendront le plus, ce n'est pas ce que dit leur député, mais ce que disent les gens auxquels ils s'identifient.

Je crois que nous pouvons nous tourner vers eux pour mettre fin à tout cela. C'était une bonne question.

[Français]

Le sénateur Boisvenu : Monsieur Leef, tout d'abord, je vous félicite pour votre implication dans le sport. On a beaucoup parlé de l'importance des arbitres, mais je vais vous emmener sur un

the importance of instructors. We have seen the popularity of martial arts skyrocket, and numerous martial arts schools just set up shop.

It is a fact that the more you practise something, karate say, the better your technique and the fewer the injuries. As a karate instructor for 20 years, I saw a lot of injuries among beginners because they had not mastered the various blocking techniques. The better you get, the less you injure yourself.

As far as instructors go, I know that schools in Quebec are regulated and belong to associations. Is it the same in your region? Are instructors or coaches subject to any quality control in these sports, including extreme fighting?

[English]

Mr. Leef: I can answer regarding the mixed martial arts component of it. There is not any governing body that controls or sanctions what clubs start up and what they teach in those clubs. Presumably, they would only teach what would be legitimate under a sanctioned contest because you would not want to be teaching your students things they could not effectively or legally use in a contest, either amateur or professional. It would be counterproductive to a degree to teach anything but that.

The point is that there is not that sort of quality control you are talking about within the club system.

This might be a top-down requirement that the organizations, the promotions and the athletes participating in it now need to coordinate, streamline and standardize the rules, safety equipment, regulations and health checks and then push it downward to those clubs to start to actually standardize those teachings themselves and incorporate all the rules and regulations within their own facility.

It begs a question: Do you legislate that or not? If you do, that assures your quality control. If you do not, my assumption would be that they would work themselves out of business because they would not be able to offer any road forward for the organizations that have coordinated their regulations.

Again, it goes back to the point of the bill. This is first step in really getting all of those promotions, all of those groups, and all the boards and commissions together to start talking about standardizing this. Then it is a question of how deep they go into it. Do they move beyond their promotions? Do they move beyond the events and do they move into the clubs and groups now to regulate what is being taught at the onset of the sport?

autre terrain : l'importance des instructeurs. On a connu une augmentation fulgurante de la pratique des arts martiaux, et il y a eu beaucoup d'improvisation dans la mise en place d'écoles d'arts martiaux.

On sait aussi que plus vous pratiquez, par exemple le karaté, plus vous développez les techniques, moins il y a de blessures. J'ai enseigné le karaté pendant 20 ans et je me suis aperçu que les blessures arrivent souvent au début de la pratique du karaté parce que vous ne maîtrisez pas toutes les techniques de blocage. Plus vous progressez dans le karaté, moins les blessures sont fréquentes.

Par rapport aux instructeurs, je sais qu'au Québec, les écoles sont sanctionnées, elles sont regroupées en fédérations. Est-ce que c'est la même chose dans votre région? Est-ce qu'il y a un contrôle sur la qualité des enseignants ou des maîtres qui enseignent ces sports, dont la lutte extrême?

[Traduction]

M. Leef : Je peux répondre au volet de la question portant sur les arts martiaux mixtes. Il n'y a pas d'organisme de gouvernance qui contrôle ou sanctionne les clubs qui ouvrent leurs portes et ce qui est enseigné dans ces clubs. Selon toute vraisemblance, on y enseignerait uniquement ce qui est légal dans le cadre d'un combat sanctionné, parce que personne ne veut enseigner aux élèves des choses qu'ils ne pourront pas utiliser efficacement ou légalement durant un combat, que ce soit dans les rangs amateurs ou professionnels. Ce serait contreproductif, dans une certaine mesure, de montrer autre chose que ce qui est admis.

J'essaie de dire qu'il n'y a pas le genre de contrôle de la qualité dont vous parlez dans la structure des clubs.

C'est peut-être une exigence qui doit venir d'en haut. On peut exiger des organisations, des promoteurs et des athlètes qu'ils s'unissent pour coordonner, rationaliser et normaliser les règles, les exigences relatives à l'équipement de sécurité, les règlements et les examens de santé, puis faire appliquer tout cela dans les clubs afin de commencer à uniformiser réellement les enseignements et veiller à l'intégration des règles et des règlements dans les différents clubs.

On peut se poser une question : faut-il légiférer là-dessus ou non? Si on le fait, on assure un contrôle de la qualité. Si on ne le fait pas, je pense qu'ils courront à leur perte parce qu'ils ne pourront pas montrer la voie aux organisations qui ont coordonné leurs règlements.

Encore une fois, on revient au projet de loi. C'est la première étape pour que tous les promoteurs, tous ces groupes et tous les conseils et les commissions se réunissent pour entreprendre un dialogue sur l'uniformisation. Ensuite, la question sera de savoir le niveau de participation. Faut-il aller plus loin que les promoteurs? Faut-il aller au-delà des événements et viser aussi les clubs et les groupes pour réglementer ce qui est enseigné d'entrée de jeu?

[*Translation*]

Senator Boisvenu: Hockey, soccer and football instruction is subject to excellent control; those sports are even being taught in schools. Teaching someone martial arts is akin to putting a weapon in the hands of a potentially irresponsible person. Karate is a wonderful sport, but it can be dangerous without the proper instruction. In light of that fact, should we not exercise tighter control over these schools that are teaching young people?

We are talking about teaching them quite dangerous fighting techniques. Soccer and baseball are not all that dangerous, unless you hit someone with your bat, of course. The techniques in these combat sports can really hurt someone if they are not used properly.

[*English*]

Mr. Leef: I agree. We are diverging slightly from where this bill will go into what we will do in the next steps, in a bit of a hypothetical way.

I get your point. Each province and territory that I know of has a martial arts association and I think they discuss what you are talking about, which is what they teach. I think from your experience you would know that a lot of clubs and organizations that do not do things properly quickly get a bad reputation. The community is small. Word of mouth spreads quickly. I am not talking about the community of the Yukon, which is small. I mean that in North America, generally, the martial arts community is small.

It is time-honoured tradition, so people are very protective of those traditions, of the quality of it and the discipline. I think when people breach that public trust, most particularly in traditional martial arts, great offence is taken. It usually ends itself rather quickly. Therefore, I am not sure legislation on that front is required because it is such a respectable type of sport. I think the bad word would deal with it, generally speaking.

You may or may not agree, but I would say that the self-discipline taught in responsible clubs is the most significant thing that a student can learn. I have seen far more dangerous people behave with no skill at all. I think skill provides self-control and discipline, not lethal weapons. It provides the absolute control you need. People who look around in desperation without any skill or self-control are far more concerning than those who have taken the time to go to a club.

The Deputy Chair: I was reminded by Senator Boisvenu's reference to karate. We heard yesterday from the athletic commissioner of Edmonton that it would be appropriate in his view to amend this bill so that it did not apply only to mixed

[*Français*]

Le sénateur Boisvenu : On contrôle très bien l'enseignement du hockey, du soccer, du football, on l'a même intégré dans des cursus scolaires. L'enseignement des arts martiaux, c'est aussi mettre une arme dans les mains de gens qui peuvent être irresponsables. Le karaté peut être une discipline merveilleuse, mais mal encadrée, cela peut devenir une arme. Dans ces cas, est-ce qu'il ne devrait pas y avoir un encadrement plus sévère de ces écoles qui forment des jeunes?

On leur met dans les mains des techniques de combat qui peuvent être dangereuses. Le soccer, le baseball, c'est plus ou moins dangereux, à moins que vous preniez votre bâton et que vous frappiez. Ces types de combat peuvent être néfastes si on les utilise mal.

[*Traduction*]

M. Leef : Je suis d'accord. On s'éloigne un peu du contenu du projet de loi pour parler des prochaines étapes de façon un peu hypothétique.

Je comprends ce que vous essayez de dire. Dans toutes les provinces et dans tous les territoires que je connais, il y a une association des arts martiaux, et je crois que les membres de ces associations discutent de ce dont vous parlez, c'est-à-dire ce qu'ils doivent enseigner. Je crois que vous savez d'après votre expérience que beaucoup de clubs et d'organisations qui ne font pas les choses de façon appropriée acquièrent rapidement une mauvaise réputation. Le milieu est petit. Les choses se savent rapidement grâce au bouche à oreille. Je ne parle pas de la collectivité du Yukon, qui est un petit territoire. Je parle de l'Amérique du Nord en général; le milieu des arts martiaux est petit.

Il s'agit d'une tradition ancestrale, alors les gens veulent protéger ces traditions, la qualité des traditions et la discipline. Je crois que, quand les gens perdent la confiance du public, surtout dans le milieu traditionnel des arts martiaux, les membres du public sont très offensés. Les coupables disparaissent rapidement du décor. Par conséquent, je ne crois pas qu'une législation à cet égard soit nécessaire, parce que c'est un sport vraiment respectable. Je crois que, de façon générale, les commentaires négatifs seront suffisants.

Vous ne serez peut-être pas d'accord avec moi, mais je crois que l'autodiscipline enseignée dans les clubs responsables est la chose la plus importante que les élèves peuvent apprendre. J'ai vu des gens sans compétence qui étaient beaucoup plus dangereux. Je crois que les compétences renforcent la maîtrise de soi et la discipline, pas les armes meurtrières. Elles permettent d'acquérir le contrôle absolu dont on a besoin. Les gens désespérés qui errent ici et là et qui n'ont aucune compétence ni maîtrise de soi me préoccupent beaucoup plus que ceux qui ont pris le temps de fréquenter un club.

La vice-présidente : Quand le sénateur Boisvenu a parlé du karaté, ça m'a rappelé quelque chose. Nous avons entendu hier le commissaire aux sports d'Edmonton dire qu'il serait approprié, selon lui, de modifier le projet de loi afin qu'il ne s'applique pas

martial arts but to combative sports in general. There are a number of them that would not be covered by the general provisions of this bill, notably, karate. What would you think about that as a potential amendment?

Mr. Leef: As I said, I am a proponent of sport, so if there is a way to improve regulations to ensure sport is protected and brought through the right processes so it is engaged in safely and properly in our country, and if those are adjustments that are needed, then I am supportive of that.

I was interested to see in proposed paragraph 83(2)(c) that there is a direct reference to combative sports. Then it is 83(2)(d) that carries on and actually talks about mixed martial arts.

The Deputy Chair: Exactly. It is proposed paragraph 83(2)(d) that makes the specific reference to MMA but only to MMA, and boxing.

His argument was that it was good in itself but not sufficient, ideally.

Mr. Leef: I am not a lawyer, and I guess you are asking me for a personal perspective on it. There is acknowledgment of it under proposed paragraph 83(2)(c), so that might carry over.

I am always interested in the semantics of things. “Combative sport” can be misinterpreted at times for people to the extreme negative. I would be curious — and again I am thinking out loud — but you can define a combative sport to apply to football, since it could be a combat sport, as could hockey if your intent is to body-check someone.

The Deputy Chair: They provided a definition that might need some tweaking. It would make it plain that we were not talking about team sports, for example.

Mr. Leef: Personally, I am interested in seeing something that is reflective of Canada’s wants, needs and expectations with this sport, and with the growth or projected growth of it. If we needed to look more into the future on where things could go and it will provide us with the safety and security for the athletes, primarily, and then to meet the needs of Canadians, and what Canadians’ appetite is for the growth of any sport — whether mixed martial arts or combative — then I am certainly in favour of it.

The Deputy Chair: Thank you very much indeed. When the bells start to ring, the tension starts to rise, but you are familiar with that from the house.

Colleagues, I would like one word before you all disappear. We have had several emails from security. Apparent there is a very large demonstration with many people and we are advised that we might wish to use the tunnel to get to Centre Block.

(The committee adjourned.)

uniquement aux arts martiaux mixtes, mais aussi aux sports de combat en général. Il y a un certain nombre de sports qui ne seraient pas visés par les dispositions générales du projet de loi, notamment, le karaté. Qu’en pensez-vous? Est-ce un amendement possible?

M. Leef : Comme je l’ai déjà dit, je fais la promotion du sport, alors s’il y a une façon d’améliorer la réglementation et de veiller à ce que le sport soit protégé et à ce qu’on utilise les bons processus afin de pouvoir s’y adonner en toute sécurité et de façon appropriée au pays, et si ces rajustements sont nécessaires, je les appuie.

J’avais remarqué qu’à l’alinéa 83(2)c) du projet de loi, on mentionne directement les sports de combat, puis, à l’alinéa 83(2)d), on parle directement des arts martiaux mixtes.

La vice-présidente : Exactement. C’est l’alinéa 83(2)d) qui mentionne directement les AMM, mais seulement les AMM et la boxe.

Son argument était que ce n’était pas mal, mais que, idéalement, ce n’était pas suffisant.

M. Leef : Je ne suis pas avocat, et j’imagine que vous voulez savoir ce que j’en pense personnellement. L’alinéa 83(2)c) en fait état, alors j’imagine que ça peut s’appliquer.

Je me suis toujours intéressé à la sémantique. L’expression « sport de combat » peut à l’occasion être interprétée comme quelque chose d’extrêmement négatif. Je serais curieux — et encore ici je pense tout haut —, mais on pourrait définir les sports de combat de façon à inclure le football, puisqu’il pourrait l’être, tout comme le hockey si l’intention est, par exemple, de mettre en échec un adversaire.

La vice-présidente : C’est une définition qu’il faudrait peut-être rajuster. On pourrait par exemple préciser que cela exclut les sports d’équipe.

M. Leef : Personnellement, j’aimerais bien que ça reflète les désirs, les besoins et les attentes du Canada par rapport au sport et à sa croissance ou sa croissance prévue. Si on tient compte de l’évolution du sport, on pourrait, dans un premier temps, assurer la santé et la sécurité des athlètes, puis répondre aux besoins des Canadiens compte tenu de leur intérêt pour la croissance de tous les sports — que ce soit les arts martiaux mixtes ou de combat —, alors je suis assurément pour.

La vice-présidente : Merci beaucoup, vraiment. Quand les cloches commencent à sonner, la tension commence à monter, mais vous y êtes habitué, puisque vous siégez à la Chambre.

Chers collègues, j’ai quelque chose à dire avant que vous partiez. Nous avons reçu plusieurs courriels des responsables de la sécurité. Apparemment, il y a une importante manifestation qui rassemble beaucoup de personnes, et on nous avise qu’il serait préférable d’utiliser le tunnel pour aller à l’édifice du Centre.

(La séance est levée.)

APPEARING

Wednesday, May 9, 2012

The Honourable Bal Gosal, P.C., M.P., Minister of State (Sport).

WITNESSES

Wednesday, May 9, 2012

Canadian Heritage:

Nada Semaan, Associate Deputy Minister;

Dan Smith, Director Policy and Planning, Sports Canada.

Edmonton Combative Sports Commission:

Patrick Reid, Executive Director.

As individuals:

Dr. Teresa DeFreitas, Sports medicine consultant;

Ken Hayashi.

Thursday, May 10, 2012

Ultimate Fighting Championship:

Tom Wright, Director of Canadian Operations;

Rory MacDonald, UFC Welterweight Fighter.

Rockdoc Consulting Inc.:

Dr. Samuel Gutman, President and Chief Medical Officer.

As an individual:

Ryan Leef, M.P., Yukon.

COMPARAÎT

Le mercredi 9 mai 2012

L'honorable Bal Gosal, C.P., député, ministre d'État (Sports).

TÉMOINS

Le mercredi 9 mai 2012

Patrimoine canadien :

Nada Semaan, sous-ministre déléguée;

Dan Smith, directeur de la Politique et planification, Sport Canada.

Edmonton Combative Sports Commission :

Patrick Reid, directeur général.

À titre personnel :

Dre Teresa DeFreitas, médecin-conseil en médecine du sport;

Ken Hayashi.

Le jeudi 10 mai 2012

Ultimate Fighting Championship :

Tom Wright, directeur des opérations au Canada;

Rory MacDonald, lutteur, Poids mi moyens, UFC.

Rockdoc Consulting Inc. :

Dr Samuel Gutman, président et médecin hygiéniste en chef.

À titre personnel :

Ryan Leef, député, Yukon.